

# FRANCE QUEBEC



27 F

N° 92 PRINTEMPS 1994

---

DANIEL JOHNSON  
A PARIS

---

ANDRE MALTAIS  
REAL MCKENZIE



---

IMMIGRATION :  
MODE D'EMPLOI

---

TROIS NOUVELLES  
REGIONALES

---

GABRIELLE ROY  
REEDITEE

## Spécial Autochtones

## SIÈGE NATIONAL

24, rue Modigliani, Le Verseau, apt. 107, 75015 PARIS

Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h30. Tél : (1) 45.54.35.37. Métro : Lourmel.

## RÉGIONALES

- 01 Bugey-Québec** : Michel Poirson, 195 impasse Vivaldi, 01100 VEYZIAT-OYONNAX. Tél : 74.77.41.22
- 02 Aisne-Québec** : Michel Desnoyers, 34 rue Journal, 02300 CHAUNY. Tél. 23.39.57.43.
- 06 Côte d'Azur-Québec** : Jean Girardot, "Les Anthémis", 35, chemin du Colombier, 06110 LE CANNET. Tél : 93.69.84.49
- 14 Calvados-Québec** : Nicole Delaunay, B.P. N° 89 - 14203 HEROUVILLE-ST CLAIR CEDEX. Tél : 31.44.77.84.
- 17 Brouage-Québec** : Michèle Olivet, RD n°3 Hières Brouage, 17320 MARENNES. Tél : 46.85.10.04.  
**Pons-Sud Saintonge-Québec** : Paulette Chauvin, mairie, 17800 PONS. Tél : 46.91.33.05.
- 19 Pays de Brive-Québec** : Alain Le Floch, Impasse Emile Magne, 19100 BRIVE. Tél : 55.87.50.14.
- 20 Corse-Québec** : Jacques Donat-Casanova, BP 42, 20166 PORTICCIO. Tél : 95.25.12.58.
- 21 Bourgogne-Québec** : Michel Labori, Le Hameau sous la Forêt, 71190 BRION. Tél : 85.82.20.82.
- 22 Dinan-Québec** : Patrick Diveu, 3, rue des Rochettes, 22100 LANVALLAY. Tél : 96.39.08.62.
- 24 Périgord-Québec** : Jean-Louis Hervé, 6 avenue Painlevé, 24100 BERGERAC. Tél : 53.57.29.08.
- 25 Franche-Comté-Québec** : Gisèle Tuaillon, Serre-les-Sapins, 25770 FRANOIS. Tél : 81.69.00.97.
- 28 Eure-et-Loir-Québec** : Anne-Marie Fichet, 47 rue de Varize, 28000 CHARTRES. Tél : 37.34.56.69.
- 29 Cornouaille-Québec** : Patrick Pochet, 45, rue Chateaubriand, 29000 QUIMPER. Tél : 98.52.18.67.
- 31 Midi-Toulousain-Québec** : Maurice Foissac, Hôtel de Ville, 31706 BLAGNAC Cédex.
- 33 Bordeaux-Québec** : Robert Noël Villepreux-Cantelaude, 33160 SAINT-AUBIN de MÉDOC. Tél. 56.05.16.66  
**Pays Foyen-Québec** : Jean-Claude Allain, 54, avenue du M<sup>e</sup> Leclerc, 33220 PINEUILH. Tél : 57.46.32.13.
- 35 Rennes-Québec** : Francis Gourio, 2, place Gal Koenig, 35000 RENNES. Tél : 99.31.44.90  
**Saint-Malo-Québec** : Annette Mahé, Maison du Québec, Place du Québec, 35400 SAINT-MALO. Tél : 99.56.34.32.
- 37 Touraine-Québec** : Philippe Limouzin, BP 5968, 37059 TOURS Cédex. Tél : 47.39.70.00.
- 38 Alpes-Québec** : Max Jarrin, MJC Les Allobroges, 1 rue Hauquelin, 38000 GRENOBLE. Tél : 76.85.46.22
- 44 Pays-Nantais-Québec** : Christian Lamandé, 16, bld Joliot-Curie, 44200 NANTES. Tél : 40.05.04.57.
- 45 Gatinais-Québec** : Liliane Brisson, 108, rue des Déportés, 45200 MONTARGIS. Tél : 38.85.56.17
- 49 Anjou-Québec** : Claire Cadic, 14 bis rue Marie Talet, 49100 ANGERS. Tél : 41.48.83.31 (le soir).
- 51 Champagne-Québec** : Noëlle Berton, C.I.S. Parc Léo Lagrange, 51100 REIMS. Tél : 26.85.09.77.
- 52 Langres-Montréal-Québec** : Jean-Paul Pizelle, Peigney, 52200 LANGRES. Tél : 25.87.15.91.
- 53 Laval-Québec** : René Ravary, Hôtel de ville, 53000 LAVAL. Tél : 43.49.43.00.
- 54 Lorraine-Québec** : 14 rue du Cheval Blanc, 54000 NANCY.
- 59 Cambésis-Hainaut-Québec** : Andrée Boulant, Médiathèque, 37 rue St-Georges, 59400 CAMBRAI. Tél : 27.83.45.10.  
**Flandre-Québec** : Françoise Lefèvre, Maison des associations, 77, rue de Soubise, 59140 DUNKERQUE. Tél : 28.64.21.54.  
**Métropole Nord-Québec** : Richard Mulpas, 149, rue de Lille, 59100 ROUBAIX. Tél : 20.11.10.48.
- 60 Oise-Québec** : Claude Vessement, 8 rue Grand Pré, 60700 FLEURINES. Tél : 44.54.11.29.
- 61 Orne-Québec** : Jacques Nortier, La Rosière, 61190 TOUROUVRE. Tél : 33.25.60.83
- 62 Artois-Ternois-Québec** : Catherine Le Tennier, 11, rue Henri Durant, 62150 HOUDAIN. Tél. : 21.64.27.91.  
**Côte d'Opale-Québec** : Bernard Lavallée, 12, rue du Doyen, 62200 BOULOGNE/MER. Tél : 21.32.28.98.
- 63 Auvergne-Québec** : Pierre Maître, 31 rue de la Garde, 63140 CHATEL-GUYON. Tél : 73.86.03.71.
- 67 Alsace-Québec** : Jean-Daniel Schell, 11, rue Wimpheling, 67000 STRASBOURG. Tél : 88.60.34.74
- 69 Lyon-Québec** : Raymond Sanchez, BP 3063, 69396 LYON Cedex 03. Tél : 78.60.88.21.
- 72 Maine-Québec** : Robert Rouleau, 27 rue Belle Borde, 72200 LA FLÈCHE. Tél : 43.94.05.89.
- 74 Alpes-Léman-Québec** : Jean-Michel Hercourt, 5 rue Jules Verne, 74100 ANNEMASSE. Tél : 50.92.66.76.
- 75 Paris-Québec** : Marcel Beaux a/s l'AFAL, 5, rue de la Boule rouge, 75009 PARIS. Tél : 48.24.97.27 (10 h. à 13 h. le vendredi).
- 76 Grand-Quévilly-Québec** : Thérèse Cailly, Mairie, 76120 LE GRAND QUÉVILLY. Tél : 35.68.93.00.
- 77 Seine-et-Marne-Québec** : Claude Lerouge, 19 rue Jean Jouvenet, 77380 COMBES-LA-VILLE.  
Tél. (bur) 49.25.52.75. (dom.) 60.60.59.33.
- 78 Versailles-Yvelines-Québec** : Jean de Bord, 18 Parc de Diane, 78350 JOUY-EN-JOSAS. Tél 39.56.39.36.
- 79 Bas-Poitou-Québec** : Madeleine Achard, 17, rue Ernest Renan, 79000 NIORT. Tél : 49.24.37.60
- 81 Albigeois-Québec** : André Lagrange, Mairie de Marsac, 81150 MARSAC. Tél : 63.55.40.47.
- 84 Enclave des Papes-Haut Comtat-Québec** : Serge Rémy, Chemin de la Calamande, 84600 GRILLON.  
Tél : 90.35.03.93.
- 85 La Roche-Vendée-Québec** : André Lemesle, ATAC, 4 place Albert 1<sup>er</sup>, 85000 LA ROCHE-SUR-YON. Tél : 51.62.34.32.
- 86 Chatellerault-Québec** : Paulette Coussot, Souvenir Acadien, Hôtel Sully, 86100 CHATELLERAULT. Tél : 49.21.01.27.
- 90 Belfort-Québec** : M. Schoen, 60 rue de la Valdoie, 90000 BELFORT. Tél : 84.26.05.19. (bur) 84.55.13.40.
- 91 Essonne-Québec** : Robert Gatellier, 13 rue de la Grande Roche, Mondeville, 91590 LA FERTÉ-ALAIS. Tél : 64.98.31.91.
- 93 Seine-St-Denis-Québec** : Jean-Jacques Jenne, 1 rue Pierre Curie, 93350 LE BOURGET. Tél : (siège) 48.37.74.64.
- 94 Val-de-Marne-Québec** : Christiane Bouvard, 4 quai du Port, 94130 NOGENT-SUR-MARNE. Tél : 43.24.34.66.
- 95 Val d'Oise-Québec** : Pierrette Laridan, 33 rue Danièle Casanova, 95260 BEAUMONT-SUR-OISE. Tél : 34.70.13.70.
- Guadeloupe-Québec** : Nadir Delor, BP 2328, 97122 BAIE MAHAULT. Tél : 590.26.50.69, Fax : 590.91.95.17.
- Martinique-Québec** : Frantz Rémy, Résidence Grand Village, Villa Les Cayes, 25 Terre Ville, 97233 SCHOELCHER.  
Tél : 596.52.09.43. (le soir).
- Guyane-Québec** : Thérèse Zulemaro, 41, cité Grant, 97300 CAYENNE

## COMITÉ DE PARRAINAGE

Raymond BARRE, Bernard CLAVEL,  
Maurice DUVERGER, Laurent FABIUS,  
Jean-Louis FOULQUIER,  
Charles MÉRIEUX, Alain PEYREFITTE,  
Michel ROCARD, Pierre-André WILTZER,  
Jacques HABERT

## BUREAU NATIONAL

**Président :**  
Georges POIRIER  
**Vice-présidents :**  
Marcel BEAUX, Pierre MAITRE  
**Secrétaires :**  
Andrée BOULANT, Pierrette LARIDAN  
**Trésoriers :**  
Jean-Claude RAFFY,  
Anne-Marie COLLART

## SIÈGE NATIONAL

**Directrice générale :**  
Monique PONTAULT  
**avec :**  
Aline BERNARDAUD (secrétariat)  
Chantal DIEUX,  
Nathaly ISABELLE,  
André MAGNY  
Serge MORISSETTE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marcel BEAUX (Paris),  
Jean de BORD (Versailles-Yvelines),  
Anne-Marie BORTOT (Paris),  
Andrée BOULANT (Cambésis),  
Dominique BUSIGNY (Versailles-Yvelines)  
Thérèse CAILLY (Grand-Quévilly),  
Laurent CHALARD (Pays Foyen),  
Anne-Marie COLLART (Paris),  
Michèle COLY (Alpes-Léman),  
Raymond DAUGE (Bas-Poitou),  
Jeanne DROUET (Bas-Poitou),  
Maurice FOISSAC (Midi-Toulousain),  
Catherine GIRARD (Alpes),  
Jean-Paul GOURMELON (Pays-Nantais),  
Jean-Michel HERCOURT (Alpes-Léman),  
Christian LAMANDÉ (Pays Nantais),  
Jacqueline LAMBERT (Bourgogne),  
Pierrette LARIDAN (Val d'Oise),  
Danielle LECOMTE (Bourgogne),  
Marie-Caroline LEFEVRE (Flandre),  
Simone LEMARCHAND (Saint-Malo),  
Philippe LIMOUZIN (Touraine),  
Pierre MAITRE (Auvergne),  
François MOUCHET (Lorraine),  
Georges POIRIER (Laval),  
Jean-Claude RAFFY (Lyon),  
Frantz REMY (Martinique),  
Jean-Daniel SCHELL (Alsace),  
Louis THEBAULT (Saint-Malo).



**PARIS-QUEBEC**

*Fondée en 1980*

## BIOGRAPHIES

**André MALTAIS, 45 ans, secrétaire général associé aux Affaires autochtones au ministère du Conseil exécutif.**

Après une maîtrise en administration scolaire à l'Université Laval, il fut d'abord responsable des services éducatifs pour adultes à la commission scolaire régionale Chauveau. De 1975 à 1976, il est secrétaire particulier adjoint du ministre de l'Éducation puis auprès du leader parlementaire de l'opposition officielle. De 1979 à 1984, il est député fédéral de Manicouagan à la Chambre des Communes d'Ottawa et secrétaire parlementaire aux affaires indiennes et du Nord canadien. De 1985 à 1988, il est conseiller senior sur les questions autochtones au bureau du ministre délégué aux Affaires autochtones. Ensuite, il sera deux ans secrétaire général québécois de l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Depuis 1991, il dirige le secrétariat général aux affaires autochtones.

**Réal MCKENZIE, 34 ans, chef du Conseil des Montagnais de Matimekosh**

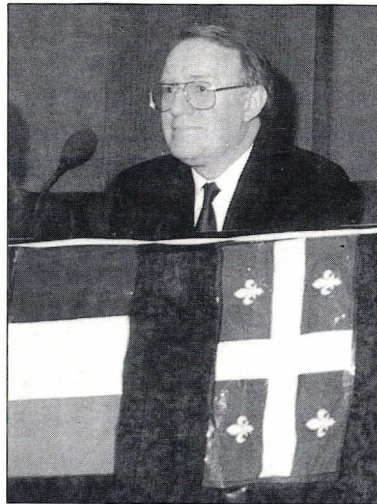
Élevé dans une famille adoptive de Matimekosh, il effectue des études secondaires à Québec puis en administration au Cégep de Sainte-Foy. Parallèlement, il participe deux fois, à Anchorage et Schefferville, aux Jeux de l'Arctique comme joueur de hockey. Il se donne ensuite une formation de pilote d'avion à Saint-Hubert, Alma et Chicoutimi. Premier Montagnais détenteur d'un brevet commercial, il est pilote à Air Schefferville. En 1985-86, il est directeur général de la bande des Montagnais de Schefferville, responsable de l'administration des programmes (éducation, santé, développement économique...) En 1988, il est élu à 29 ans chef de bande pour deux ans. Il a été réélu en 1992 pour trois ans.

# L'autre société distincte

“Parlez nous du climat avec les autochtones”. Significative, la première question posée à Daniel Johnson lors de sa rencontre à Paris avec des hommes d'affaires. L'interrogation, de fait, fuse souvent en France lorsqu'un conférencier évoque le Québec. Il nous faut donc informer. C'est l'ambition, modeste et sereine, de ce numéro, en appui à la tournée de conférences à deux voix d'André Maltais et Réal McKenzie, organisée par France-Québec avec l'appui des instances de la coopération franco-québécoise.

Reconnaissons-le : la question irrite nombre de Québécois. Ils comprennent mal l'intérêt porté par les Européens aux Autochtones qui représentent seulement 1 % de la population. Il est vrai que les tensions ont été ravivées par la crise d'Oka, que les rodomontades de quelques Mohawks ne peuvent qu'hérisser. Il est vrai aussi que l'histoire a fait des Autochtones des “apatrides de l'intérieur”, tenus à l'écart du développement.

Partout, aujourd'hui, les minorités clament haut et fort leur existence. Qui connaissait voici 20 ans les Kanaks de Nouvelle-



Calédonie ? Occulter désormais les choses serait mettre un couvercle sur la marmite. L'ignorance véhicule l'incompréhension, engendre les peurs, entraîne les rejets. S'informer c'est évacuer les préjugés réciproques, sortir de stéréotypes tenaces et d'un folklore suranné. Pas question non plus d'angélisme, brodé par le mythe du bon sauvage. Les histoires de contrebandes sont une réalité.

Au delà de l'écume de l'actualité, le dialogue est toutefois engagé. Des actions positives existent. La “société distincte” du Québec sait qu'il en est une autre en quête d'autonomie. La question autochtone demeurera longtemps posée tant elle est complexe avec ses héritages de l'histoire, sans damier géographique, sa mosaïque de cultures. Pour parler en connaissance de cause, il y a donc une histoire à relire,

des arts à découvrir, des peuples si différents à rencontrer. L'exception culturelle, tant revendiquée, se supporte pas d'exception. Après tout, la culture amérindienne n'a-t-elle pas légué au Québec son nom même ?

**Georges POIRIER**

## FRANCE QUEBEC

**Directeur de la publication**  
Georges POIRIER

**Rédacteur en chef**  
François MOUCHET

**Comité de rédaction**  
Geneviève DELORME-DUC,  
Valérie LION, Stéphanie TISSEROND,  
Delphine RIGAUD, Michel TROADEC

**Abonnements**  
France 90 F, Etranger 110 F  
Adhérents des régionales 55 F  
Abonnement de soutien 180 F  
CCP 30 726 17 s

**Fabrication**  
Société d'Impression du Boulonnais  
62200 Boulogne-sur-Mer  
Commission Paritaire : n° 51571  
ISSN n° 0994-8732

## ▶ SOMMAIRE

### Le pays d'en face

- 4 *La Jasette*
- 6 *Acadie, les retrouvailles*

### Place des arts

- 7 *Gabrielle Roy à fleur de mots*
- 8 *Québécoilisses*

### SPÉCIAL AUTOCHTONES : DIX PAGES

- 10 *Entrevues avec André Maltais et Réal McKenzie*
- 12 *Quelques repères*
- 14 *Au fil de la vie*
- 16 *L'effervescence artistique*
- 18 *Partir à la rencontre*

### Cousinages

- 20 *Daniel Johnson à Paris*
- 22 *La Parenté*
- 24 *Nos tarifs aériens*
- 26 *L'A.G. à Strasbourg*
- 27 *Belles Provinces*
- 31 *Annonces*

**Photo couverture : Patricia Lefebvre.**

*La photo de cette Montagnaise de Natasquan a été prise sur l'île Sainte-Hélène l'été dernier pendant la fête du saumon. Patricia Lefebvre a ainsi passé quatre mois en reportage dans les villages montagnais. Une exposition itinérante de ses photos aura lieu l'été prochain. Un livre est en préparation.*

## REMANIEMENT

### Le gouvernement Johnson

Le nouveau gouvernement, mis en place le 11 janvier, comprend 21 membres. C'est le plus petit cabinet depuis celui de Daniel Johnson père, en 1966.

*Les ministres qui restent :*

**Daniel Johnson**, premier ministre qui aura les Affaires canadiennes dans son domaine réservé ;

**Monique Gagnon-Tremblay**, vice-première ministre, Administration et Fonction publique, présidente du Conseil du Trésor ;

**Claude Ryan**, Affaires municipales ;

**Pierre Paradis**, Environnement et Faune ;

**Lucienne Robillard**, Santé et Services sociaux ;

**André Vallerand**, Revenu ;

**André Bourbeau**, Finances ;

**Liza Frulla**, Culture, Communications, Francophonie ;

**Yvon Picotte**, Agriculture et Développement régional ;

**John Ciaccia**, Affaires internationales, Communautés culturelles et Immigration ;

**Gérald Tremblay**, Industrie, Commerce, Science et Technologie ;

**Gaston Blackburn**, voirie ;

**Normand Cherry**, Transports ;

**Violette Trépanier**, Sécurité du revenu, Condition féminine et famille ;

**Christos Sirros**, Ressources naturelles et Affaires autochtones ;

**Robert Middlemiss**, Sécurité publique.

*Les nouveaux ministres :*

**Robert Lefebvre**, Justice, procureur général ;

**Georges Farrah**, Tourisme ;

**Jacques Chagnon**, Education, Charte de la langue française ;

**Serge Macil**, Emploi (Travail et Formation prof.) ;

**Jean Leclerc**, Services gouvernementaux.

*Ont quitté le gouvernement :*

Robert Bourassa, Lise Bacon, Albert Côté, Marc-Yvan Côté, Robert Dutil, Sam Elkas, Gil Rémillard, Guy Rivard, Louise Robic, Raymond Savoie, Yvon Vallières.



**John Ciaccia demeure ministre des Affaires internationales mais s'y adjoint les Communautés culturelles et l'Immigration.**

## A LIRE

► **"René Lévesque, portrait d'un homme seul"** de Claude Fournier (éd. de l'Homme, 340 pages).

Bibliographie ou roman ? Ce livre sent un peu le souffre et fut très controversé à sa sortie cet automne. Le metteur en scène qu'est Claude Fournier raconte-t-il les coulisses d'une grande période qui a marqué le Québec ou brode-t-il parfois un scénario ? L'enquête a été minutieuse, affirme-t-il. N'empêche que la liberté prise à peindre de toutes les couleurs ce portrait ne semble pas toujours de bon aloi.

► **"Mémoires politiques"** de Pierre-Elliott Trudeau (éd. Le Jour, 345 pages).

Trudeau tel qu'en lui-même, dans ses souvenirs comme dans sa vie publique. Dans ce livre très personnel, issu de mémoires télévisées, il raconte à sa façon brillante et dilettante son action politique et, notamment, ses batailles contre les "séparatistes". Convaincu que le Canada est plus que l'addition de dix provinces, il demeure plus fier que jamais arc-bouté à sa vision des choses (livres diffusés en France. Tél. (1) 47.40.66.07).

## GENS DU PAYS

► **Gérard Parizeau**, père de Jacques Parizeau (chef du Parti québécois), est décédé le 25 janvier à l'âge de 94 ans. Historien et chef de file dans le monde des assurances, il avait été membre de la Société royale du Canada de 1928 à 1965. Il était chevalier de la Légion d'honneur et Grand officier de l'Ordre national du Québec.

► **Léo Paré** a été élu Président de "Québec dans le monde". Le nouveau conseil d'administration se compose également de Marie-Hélène Bergeron, vice-présidente, Jean Trudel, secrétaire, Léo Gagné, trésorier, ainsi que de Andréanne Bournival, Hervé Foulon, Monique Jolin, Jean-Marc Léger, René Milot et Lionel Vallée. "Québec dans le monde" est une association vouée à la promotion du Québec dans le monde et un éditeur de répertoires sur le Québec.

## ÉCHÉANCE

### Les élections se préparent

Des élections auront bien lieu au Québec soit à la fin du printemps soit au début de l'automne. Si la législative va jusqu'à son terme, six élections complémentaires devraient avoir lieu pendant l'été. Autant dire que la pré-campagne est commencée.

Du côté du parti libéral, Daniel Johnson, après avoir remanié le gouvernement, a publié début février un programme intitulé "Agir". Objectif principal : créer 200.000 emplois en cinq ans en misant sur les PME, en multipliant les avantages fiscaux et en diminuant la taille de l'État qui pourrait, notamment, être amputé des secteurs tourisme, forêt et pêche. Quant à la question constitutionnelle, c'est le statu-quo qui prévaut. Ce programme devrait être débattu au cours du congrès d'orientation du Parti libéral à la mi-mars. Après la victoire d'un libéral le 28 février dans un comté que tenait le PQ, l'hypothèse d'une élection générale vers la mi-juin était évoquée dans les milieux libéraux.

Au Parti Québécois, l'optimisme demeure au rendez-vous. Il réussit à attirer vers lui des candidats de prestige, souvent ministrables.

Parmi eux, Jean Rochon qui a présidé la commission sur la réforme de la santé et fut directeur général de l'OMS, Jean Campeau ancien président de la Caisse des dépôts et placements, Diane Lavallée qui a présidée l'assemblée des infirmiers et infirmières du Québec, Daniel Paillé un des vice-présidents du groupe Québécois, Rejean Thomas, médecin fondateur d'une clinique pour les victimes du sida, etc. On ne compte plus ceux qui ont décidé de laisser, dans plusieurs cas, des carrières prestigieuses pour faire le saut en politique. Jacques Parizeau "a su relever et remettre en selle un parti moribond ; il en a refait aussi un parti souverainiste", écrivait récemment Pierre Bourgault, figure indépendantiste, dans Le Devoir.

Quant au troisième parti, Action démocratique, animé par Jean Allaire et Mario Dumont, il semble se chercher. D'autant que les sondages, qui lui donnaient 17% en décembre, étaient tombés à 3% fin février.

Pas moins de vingt partis ont été autorisés jusqu'à présent par le directeur général des élections qui envisage, par ailleurs, la création de deux circonscriptions autochtones.

## POLITIQUE

► **Daniel Johnson, en visite à Londres**, a été reçu pendant une demi-heure par le Premier ministre britannique John Major. Au cours de l'entretien il a été question d'échanges commerciaux. Selon Daniel Johnson, John Major a semblé préoccupé par l'avenir politique du Québec et a indiqué qu'un environnement stable est propice aux investissements.

► **John Ciaccia**, ministre des Affaires internationales, dénonce un rapport du département d'Etat américain, consacré aux droits de la personne, qui accuse le Québec de brimer sa minorité anglophone et critique la politique linguistique du Québec. John Ciaccia a protesté auprès des consuls américains en poste au Québec.

► **En visite à Montréal, le Président d'Haïti**, Jean-Bertrand Aristide, que des usurpateurs empêchent d'exercer son mandat, a reçu un accueil chaleureux de ses compatriotes établis dans la métropole québécoise. Ils étaient 2500 venus l'encourager dans sa lutte pour le rétablissement de la démocratie en Haïti.

► **Gilbert Parent**, député libéral de l'Ontario, a été élu, après six tours de scrutin, Président de la Chambre des Communes du Canada. Natif de l'Ontario et avec un nom bien francophone, il refuse de se définir comme un Franco-Ontarien. "Je suis Canadien et francophone et anglophone". Un autre député libéral de l'Ontario, Jean-Robert Gauthier, avait l'appui de la majorité du Bloc québécois mais en revanche, rencontrait une opposition au sein même de son parti chez les fidèles de Jean Chrétien qui se souvenaient qu'il avait voté en 1981 contre le rapatriement de la constitution.

► **Serge Ménard**, spécialiste en droit criminel, a remporté l'élection complémentaire de Laval-des-Rapides. Autre victoire du P.Q. dans Bonaventure (Gaspésie) dont le siège était détenu par Gérard-D. Lévesque (Parti libéral) depuis 37 ans. **Marcel Landry** triomphe avec plus de 2.600 voix d'avance. Ce sont les quatrième et cinquième succès du Parti québécois dans des élections partielles depuis le renouvellement de l'Assemblée nationale en 1989. En revanche, le P.Q. a perdu fin février le comté de Shefford remporté par le libéral **Bernard Brodeur**.

► **Michaël Hamelin**, avocat de 31 ans, anglophone, né de père francophone et de mère anglophone, a été élu président d'Alliance-Québec, en remplacement de Bob Keaton démissionnaire.

► **Yvon Lafrance**, député libéral de la circonscription d'Iberville, a décidé d'abandonner le parti au pouvoir et de se mettre à la disposition de Jean Allaire et Mario Dumont qui ont créé leur propre parti : Action démocratique du Québec.

## SPORT

# De l'or pour le Québec

► **Myriam Bédard**, née à Loretteville, a remporté deux médailles d'or à Lillehammer en biathlon (ski de fond et tir sur 7,5 km et 15 km). Autre médaille d'or pour le Québec, celle de Jean-Luc Brassard dans le ski acrobatique, sur les "bosses".



**Le mensuel québécois "L'Actualité" avait bien anticipé avec cette couverture consacrée à Myriam Bédard le 1<sup>er</sup> février.**

► **Le Québécois Bruny Surin** a été proclamé le meilleur athlète canadien de l'année par la revue Athlétisme-Canada. Il s'est classé cinquième du 100 mètres des championnats du monde organisés à Stuttgart, réalisant le même temps que Carl Lewis (10"02, record canadien) et a remporté la médaille de Bronze du relais 4x100 mètres avec l'équipe canadienne. Il songe à s'installer en France où il pourrait obtenir un meilleur soutien.

## SOCIÉTÉ

► **250.000 immigrants** seront acceptés en 1994 au Canada (+ 4200). Le gouvernement fédéral a fixé la répartition suivante : 45% pour des regroupements de famille, 44% pour des immigrants qualifiés et 11% pour des réfugiés.

► **Janvier 1994 a été le mois le plus froid** au Québec depuis que se sont effectués les relevés de température. Le 28 janvier, Hydro-Québec a dû fournir à ses clients québécois une puissance de 30.583 mégawatts, un nouveau record. Avant 1994, le précédent record, établi le 16 janvier 1992, était de 28.919 mégawatts.

► **Les naissances diminuent** : 92 000 en 1993 au Québec soit 7 500 en moins malgré les primes accordées (500 dollars au premier enfant, 1 000 au second et 8 000 sur cinq ans pour tout autre enfant).

► **On se marie moins au Québec** que dans les autres provinces canadiennes. Le taux de nuptialité (nombre de mariages pour 1 000 habitants) était de 5,8 au Canada en 1993 (- 0,3 %) et de 3,6 au Québec (- 11 %).

## ÉCONOMIE

► **Semaine de quatre jours à Bell Canada** (30.000 salariés au Québec et en Ontario). Pour éviter 2.000 licenciements, direction et syndicats ont signé un accord pour un an : la semaine de travail est réduite à quatre jours de neuf heures soit 36 heures. En échange, les salariés auront cinq jours de congés supplémentaires mais non payés.

► **Le français progresse** comme langue du travail dans les affaires selon le "portrait linguistique des entreprises de 10 à 49 employés au Québec" réalisé par l'Office de la langue française. Elle serait utilisée "généralement" par 68 % des employés de PME (80 % en régions, 51 % à Montréal) et elle est la "principale" langue du travail pour 85 %.

► **L'industrie papetière du Québec** enregistre des pertes financières depuis quatre ans. Elles ont atteint 350 millions de dollars en 1993. Si les expéditions québécoises de papier journal, notamment vers les USA, fléchissent, les autres papiers et cartons à haute valeur ajoutée sont en croissance.

► **Le Fonds de solidarité de la FTQ** (Fédération des travailleurs du Québec, principal syndicat) a dix ans. Il compte 193 000 actionnaires et possède un actif net de 797 millions de dollars. En 1993, il a investi dans 43 entreprises pour créer ou maintenir 6 000 emplois.

► **Softimage**, société montréalaise de logiciels d'animation, créée en 1986 et célèbre pour sa participation au film "Parc Jurassique", a été rachetée par Microsoft (USA) mais ses 160 salariés devraient rester à Montréal.

# Taxes, tabac et contrebande

**A**u cours de ces deux dernières années, la contrebande de cigarettes a pris, au Canada et tout particulièrement au Québec, un essor considérable. La G.R.C. (Gendarmerie royale canadienne) estime que cette délictueuse activité est, dans la proportion de 70%, entre les mains des réserves mohawks. Pour protester contre une concurrence qu'ils jugent déloyale et la passivité des autorités, les "dépanneurs" québécois ont réalisé, en début d'année, quelques ventes spectaculaires de cigarettes de contrebande. Les gouvernements d'Ottawa et de Québec ont décidé alors de prendre d'importantes mesures pour lutter contre la contrebande. Par une sérieuse réduction des taxes, le prix de la cartouche de 200 cigarettes est passé de 47\$ à moins de 23\$ ! Soit un prix voisin de celui pratiqué par les vendeurs illégaux. Le gouvernement fédéral a renforcé les contrôles policiers en affectant à la lutte contre la contrebande 350 douaniers supplémentaires et 400 à 800 policiers. Il a assuré que la police irait partout, y compris dans les réserves autochtones. La G.R.C. veut cependant éviter une confrontation armée et agit avec prudence. Pour calmer le mécontentement des organisations antitabagistes qui prétendent que le bas prix des cigarettes va en favoriser la consommation, des mesures pour promouvoir la santé et réduire le tabagisme sont mises en œuvre.

# Commerce : loi 86 en vigueur

**D**epuis le 22 décembre et l'entrée en vigueur de la loi 86, l'affichage en anglais n'est plus interdit. Claude Ryan, le ministre responsable de ce dossier, a invité les francophones à la compréhension et les anglophones à la modération dans l'application de la loi. Les commerçants ont le droit d'afficher dans les deux langues à condition que le français domine dans une proportion de 2 pour 1. L'unilinguisme français va demeurer sur les panneaux-réclames dans les abribus et les transports publics. Le gouvernement ayant abandonné la clause nonobstant qui servait de bouclier protecteur à l'unilinguisme français, la loi pourrait être contestée devant les tribunaux par les anglophones.

# Coup de pouce aux villes

**Q**uébec est la septième province à signer une entente pour l'amélioration des infrastructures municipales. 1,6 million de \$ seront investis en 2 ans et devraient créer 12.000 emplois directs. Chaque palier de gouvernement, fédéral, provincial et municipal, participera aux dépenses mais Québec aura le dernier mot sur les projets. "C'est un exemple très intéressant de fédéralisme agissant" a déclaré le ministre québécois des Affaires municipales, Claude Ryan. Les municipalités pourront refaire leurs routes, leurs trottoirs, les adductions d'eau, les réseaux d'égoûts et même construire des murs antibruits. Les projets devront être présentés au ministère des Affaires municipales. L'investissement sera ainsi réparti : 960 millions pour les municipalités de plus de 5.000 h. ; 290 millions pour celles de moins de 5.000 h. ; 300 millions pour les grands projets ; 60 millions pour la revitalisation du centre des villes ; 50 millions pour aider les municipalités les plus pauvres ; 25 millions pour expérimenter de nouvelles technologies.

3615 QUÉBEC

## Nouveau et intéressant

**Tout ce que vous voulez rapidement savoir sur le Québec, que vous ne savez jamais où chercher est désormais disponible... au bout des doigts !**

La Délégation générale du Québec propose un nouveau service télématique,

**3615 QUÉBEC**

donnant accès à trois rubriques au menu principal.

**Présentation du Québec  
Immigration  
Tourisme**



# Acadie, les retrouvailles

**Cet été aura lieu le congrès mondial acadien auquel le président Mitterrand pourrait se rendre. L'Acadie, une terre francophone d'Amérique, si proche du Québec...**



**Evangéline et Gabriel, figures légendaires de l'Acadie.**

**E**n 1603, Henri IV nomma Pierre du Gua de Monts "Vice-roi de l'Acadie" en Nouvelle-France. L'année suivante ce dernier s'établit avec Champlain, Jean de Poutrincourt et environ 80 engagés dans une petite île qu'il nomma Sainte-Croix (sur la frontière actuelle du Canada et des Etats-Unis). Le froid et le scorbut tuèrent 36 hommes. Le printemps venu, Pierre de Monts décida d'installer les 45 survivants à l'entrée de la Baie-Française (Baie Fundy). Avec Champlain, il bâtit une habitation fortifiée. C'était la naissance de Port-Royal, première ville de l'Amérique du Nord, antérieure à Québec et à toutes les cités de la Nouvelle-Angleterre.

Dès 1613, Port-Royal est détruit une première fois par les Anglais. L'Acadie est soumise à la

domination britannique de 1627 à 1632 et de 1654 à 1667. Par le traité d'Utrecht (1713), la France cède l'Acadie à l'Angleterre et ne conserve que l'Île Royale (Île du Cap Breton) et l'Île Saint-Jean (Île du Prince-Édouard).

En 1745, les Anglais s'emparent des Îles Royale et Saint-Jean mais doivent les restituer en 1748 au traité d'Aix-la-Chapelle. Ils en deviendront définitivement maîtres en 1758.

## ■ Le Grand Dérangement

Les Acadiens, restés en Nouvelle-Ecosse après 1713, avaient prêté un serment avec réserve : en cas de conflit entre l'Angleterre et la France, ils resteraient neutres. En 1755, ils refusèrent de prêter un serment sans réserve par crainte d'avoir à porter les armes contre la France. Les Anglais décidèrent de les déporter.

Les maisons et les granges furent brûlées, le bétail confisqué. Après la séparation des familles, les déportés sont embarqués vers le Massachusetts, la Virginie, le Maryland, le Connecticut, la Caroline du Nord et celle du Sud. La déportation se poursuivit jusqu'en 1763, notamment vers la Louisiane, l'Angleterre, les Antilles, le Québec etc. Au total 7 à 8 000 personnes furent déportées sur une population de 13 000 environ.

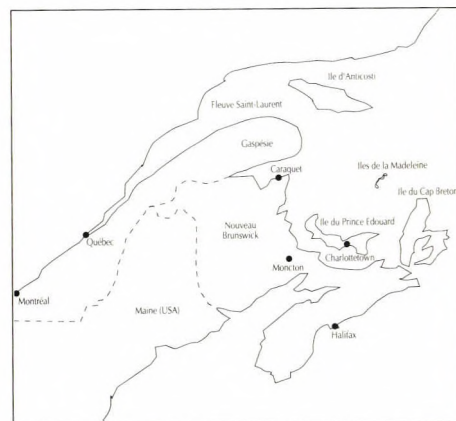
Au lendemain du traité de Paris (1763), les autorités britanniques autorisèrent les Acadiens à revenir dans les Provinces Maritimes à condition qu'ils fassent allégeance au souverain anglais et qu'ils soient disséminés en petits groupes.

A partir de 1860, après un siècle d'isolement, les Acadiens se réveillent. L'ouverture du Collège Saint-Joseph de Memramcook en 1864, d'où sortira une élite nationaliste acadienne et la publication à partir de 1867 du "Moniteur Acadien", le premier journal de langue française dans les Provinces Maritimes, peuvent expliquer, en partie, cette renaissance acadienne.

La première Convention nationale acadienne est organisée en 1881. Les 20 et 21 juillet, à Memramcook, 5 000 personnes se retrouvent dans diverses commissions. Une fête nationale est choisie : l'Assomption.

Au cours de la deuxième Convention, celle de Miscouche (Île du P-E), le drapeau acadien est officiellement adopté le 15 août 1884 : le drapeau tricolore français avec une étoile dans la partie bleue. Pour Mgr Marcel-François Richard, du Nouveau-Brunswick, qui a conçu ce drapeau, l'étoile représente la "Stella Maris", l'étoile de la Vierge Marie, patronne des Acadiens. Le même jour est adopté pour chant de ralliement le cantique "Ave Maris Stella".

Des Acadiens et des Acadiennes du monde entier se rencontreront au Nouveau-



Brunswick, dans la région de Moncton, du 12 au 22 août, à l'occasion de "Retrouvailles 1994". Des conférences dans le cadre de "L'Acadie 2004", s'articuleront autour de quatre thèmes précis : communication, culture et patrimoine, économie, éducation.

De nombreuses manifestations culturelles seront organisées ainsi que des rassemblements familiaux, dans neuf municipalités d'accueil.

Les Conventions réunissaient les Acadiens de Provinces Maritimes. La manifestation de cette année concerne tous les Acadiens et leurs descendants, on estime leur nombre à plus de 3 millions. "L'Acadie, ce monde rêvé de notre enfance, voilà qu'on nous dit qu'il est réellement quelque part..."

**François MOUCHET**

## Les Amitiés Acadiennes

En 1976, Lucien Bertin, Philippe Rossillon et Fernand Houssin créent une association vouée exclusivement aux relations avec les Acadiens : Les Amitiés Acadiennes. Sa mission : développer les relations culturelles et amicales entre les Acadiens, les Français et les descendants d'Acadiens de tous les pays et renforcer les liens entre l'Acadie et la communauté francophone mondiale. Elle regroupe les Acadiens et leurs amis des Provinces Maritimes, du Québec, de la Nouvelle-Angleterre, de Louisiane, du Texas, de France. Elle publie une revue trimestrielle, où l'histoire et la généalogie tiennent une place importante, et une lettre mensuelle d'information. Elle organise des échanges de jeunes en collaboration avec la Fédération Franco-Acadienne pour la jeunesse et facilite l'accueil et les séjours des Acadiens en France. Elle décerne chaque année le prix littéraire "France-Acadie".

**Les Amitiés Acadiennes, 17, quai de Grenelle, 75015 Paris.**

**Se renseigner à cette adresse pour le voyage organisé par les A.A. en août 1994.**

### Les Acadiens

"Les Français qui devinrent les Acadiens furent les premiers Européens à s'établir en Amérique, au nord du Rio Grande, devant leurs frères québécois, dont ils se distinguent par des origines provinciales différentes et par un destin plus tragique.

Ils forment aujourd'hui une nation que ne protège aucune frontière, même administrative, mais l'Acadie perdue vit dans leurs cœurs et se maintient dans leurs discours.

"Viens voir l'Acadie", le titre de cette chanson populaire acadienne sonne comme un appel à tous ceux qui parlent notre langue en Europe, en Afrique, en Amérique.

Les Acadiens ont besoin d'aide, et peut-être plus encore de notre reconnaissance, de la part de tous les francophones".

**Philippe ROSSILLON**  
Président des Amitiés Acadiennes

# Gabrielle Roy à fleur de mots

**Disparue en 1983, Gabrielle Roy, l'une des plumes les plus célébrées de la littérature au Québec, reste pourtant peu connue du public français. La réédition de *Ces enfants de ma vie* (éd. de Fallois) est l'occasion d'évoquer une vie et une œuvre dont la compassion semble être le maître-mot.**

C'est à Saint-Boniface, le quartier francophone de Winnipeg, capitale du Manitoba, que Gabrielle Roy naît le 22 mars 1909. Quatre-vingt-dix ans plus tôt, cette paroisse située sur la rive droite de la Rivière Rouge avait vu débarquer de Québec les pères Provencher et Dumoulin, qui furent parmi les premiers à s'aventurer dans l'Ouest canadien. Des pionniers, des vrais : deux mille kilomètres - à vol d'oiseau - séparent Winnipeg de Montréal, où Gabrielle Roy choisira de s'établir à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Le gouvernement local réduit, en 1916, l'enseignement du français dans les écoles dévolues à la minorité francophone à la portion congrue : une heure par jour. De sorte que c'est un environnement essentiellement anglophone que connaît, enfant, Gabrielle, dont la mère et les grands-parents sont natifs de la Belle province. Lorsqu'elle débute en tant qu'institutrice - elle fait classe à de petits immigrants au sein de l'institut Provencher, dans sa ville natale - la loi est appliquée avec un certain laxisme, l'assimilation recherchée par les autorités ayant déjà largement fait ses ravages.

## Bonheur d'occasion

En 1937, elle part pour l'Europe, d'abord à Paris, puis à Londres, où elle suit des cours de théâtre. De retour à Montréal en 1939, elle tire de son expérience de la grande ville - et du quartier populaire de Saint-Henri - son premier roman, *"Bonheur d'occasion"* (1945). Les récits qui suivront sont fortement marqués par ses souvenirs d'enfance, la vie manitobaine et la nostalgie du Québec qui l'habite.

Gabrielle Roy avouera que l'imagination fut le moteur de *"Bonheur d'occasion"* parce que *"la guerre paraissait comme un salut... une espèce d'avenir pour les jeunes"*.

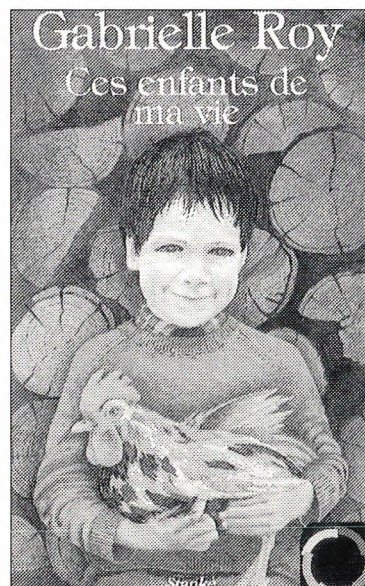
A Montréal, elle s'établit comme journaliste, collaborant au journal progressiste *"Le Jour"*, de Jean-Charles Harvey, et réalisant des reportages pour la *"Revue moderne"* et le *"Bulletin*

*des agriculteurs"*. Comme ce sera, quelques années plus tard, le cas pour Félix Leclerc, les lauriers parisiens (le jury Fémina couronne *"Bonheur d'occasion"* en 1947) lui valent une notoriété locale qu'elle eût mis des années à obtenir sans leur concours. La vie publique - et son cortège de compromis et de compromissions - la lassera cependant bien vite. Elle séjourne à nouveau en Europe de 1947 à 1950 où elle rédige son deuxième roman, *"La petite poule d'eau"*. Suivront une dizaine d'ouvrages, romans, essais, contes pour enfants, qui lui vaudront de nombreux prix.

La quarantaine venue - elle s'est installée à Québec en 1950 - Gabrielle Roy n'aspire qu'à la tranquillité. Pour assouvir son unique passion : l'écriture. Une santé devenue fragile - elle souffre d'asthme depuis l'enfance - et un certain goût pour la solitude la conduisent à mener une vie retirée, loin des brouhahas et des avatars du Tout-Montréal littéraire. Elle meurt à Québec le 13 juillet 1983.

Les romans de Gabrielle Roy sont tous construits, comme le souligne Henri Lemaître dans *"L'Aventure littéraire du XX<sup>ème</sup> siècle"* (Pierre Bordas, 1984) sur *"une relation strictement élaborée et constamment maintenue entre leur aspect anecdotique et "local", et leur symbolisme universel ; de sorte que l'humanité canadienne, sous ses différents aspects - un employé de banque dans "Alexandre Chenevert, caissier" (1954), des pionniers du Manitoba dans "La petite poule d'eau" (1950), des Esquimaux dans "La Rivière sans repos" et "Les Nouvelles esquimaudes" - devient l'incarnation symbolique de l'humanité moderne, de son inquiétude, de ses interrogations, de sa culpabilité, de sa solidarité.*

Le style de Gabrielle Roy, classique par sa forme, se reconnaît dès les premières lignes.



Par l'analyse des sentiments, toujours approfondis, par la description des sites, que l'on croirait doués de présence tant ils sont dépeints avec minutie, elle se fait, à sa façon, le porte-parole des déshérités de la société, des solitaires perdus entre rêve et nostalgie. Le métis, le chômeur de Saint-Henri, l'Amérindien, le caissier qu'obsède le malheur du monde : autant de personnages minés par un exil qui va bien au-delà de l'éloignement de la terre natale. Nul jugement de valeur n'est porté : Gabrielle Roy préfère accompagner ses personnages dans leurs difficultés quotidiennes, leurs plaies morales, leurs destins sans gloire. Elle compatit avec eux, faisant jaillir au plus sombre de l'intrigue un rai de lumière, un instant de bonheur. *"Ce qui compte, dit-elle, ce n'est pas d'affirmer mais de "faire voir", de "faire aimer"*.

## Une leçon d'écriture et de cœur

*"Ces enfants de ma vie"*, qui reparaît aujourd'hui, se veut, en une série de nouvelles qui sont autant de portraits, une célébration de l'enfance. Dans la préface de l'ouvrage, Yves Beauchemin, l'auteur de *"Juliette Pomerleau"*, voit dans ce livre *"une leçon d'écriture et de cœur et - sur un sujet interdit à tant d'adultes devenus étrangers à leur propre enfance - un manuel d'exploration de ce fragile moment de la vie humaine où s'accomplit l'ancrage au monde"*. A la lecture de ces pages, leur simplicité, leur authenticité étonnent. Tout comme la faculté qu'a Gabrielle Roy de faire jaillir l'émotion, de communiquer sa compassion face à la souffrance humaine. Les cinq premiers récits mettent en scène des enfants issus pour la plupart de milieux très modestes ; ils sont assez courts. Le dernier, plus développé, prend des allures de roman.

Son enfance à elle, Gabrielle Roy l'avait décrite dans l'un de ses derniers ouvrages, *"La Déresse et l'Enchantement"* (Boréal, 1984), sa seule véritable autobiographie. Evoquant les francophones de sa province natale, elle écrivait : *"Les minorités ont ceci de tragique : elles doivent être supérieures ou disparaître"*. Gabrielle Roy, que Auguste Viatte appréciait, et qu'il avait maintes fois évoqué dans cette même chronique. Qu'il me soit ici permis de rendre hommage à cet homme qui, à sa façon bien à lui de mêler bienveillance, érudition et un certain goût pour la litote a rendu compte, des années durant, des nouveaux livres québécois.

Jean-Daniel BELFOND

Egalement édité dans la collection francophonie créée après le premier sommet de Paris en 1986.

# Québécois

ALBUM

## Diane Dufresne : retour réussi

Vingt-cinq ans après ses débuts, Diane Dufresne amorce un tournant dans sa carrière. Un bouleversement qu'elle décrit elle-même en signant, pour la première fois, les textes de son dernier album.

“**D**étournement majeur” déboule à cent à l'heure. Tout commence dans un vrombissement, doublé du bruit de pales d'hélicoptère. “J'ai le cœur gros comme un building quand je r'monte sur le ring comme une kamikaze”, lance-t-elle avant quelques riffs de guitare et le rythme accéléré de la batterie. Une première chanson pour montrer sa détermination. “Pour enfin risquer tout et trouver tout au bout”. Le ton est clair. La voix est belle.

Depuis “Top Secret” en 1987, Diane Dufresne n'avait pas enregistré de nouvelles chansons. Elle a consacré ces dernières années à voyager, en Europe, en Asie, en Afrique. A emmagasiner. Elle a passé six mois à New-York à s'imprégner du “beat de la ville”, pour y puiser l'inspiration. A 48 ans, Diane Dufresne propose avec ce “Détournement majeur” un album plein de

vigueur, puissant comme les sentiments qui animent la chanteuse.

### ■ Déterminée

Batterie, basse, guitare. Le second morceau est aussi rugueux que le précédent. La détermination aussi présente. “Pour retrouver le goût d'chanter et me prouver que j'peux changer”. Et une graine d'interrogation : “Dis-moi cette fois comment m'trouves-tu. Avec des mots qui disent c'que j'pense”. La guitare sèche se fait flamenco, la voix arabisante.

Elle égratine ensuite les journalistes-scélérats, sorte de règlement de compte. Un morceau plus swing, plus jazzy, qui fait penser à Jonasz. Gros son toujours dans “La fureur du cash”. Cette fois, elle règle son compte à l'argent et au rapport des gens avec le “cash”. “Les vraies valeurs sont dans le cœur. La poésie n'a pas de prix”. “Addict” est plus sensuel. Il aborde la cigarette... et la passion amoureuse.

Tiens ! Un piano, une plage de calme. Diane Dufresne fouille ses souvenirs et regarde “les rides du destin (qui) se creusent au matin”. Elle se mue ensuite en porte-parole



de la planète terre auquel ce foutu locataire humain fait bien des misères : “Sais-tu qu'si tu m'aimes pus, tu t'tues”. De New-York, la statue de la liberté (“sans liberté”), dame de cuivre, l'a inspiré. La grande pomme lui a aussi donné l'envie d'écrire un requiem, mini-opéra avec chœurs et douleur. Un retour réussi. A consommer sans restriction.

Michel TROADEC

### ► NOTES

► **Au Midem**, fin janvier, plus de 80 participants québécois de l'industrie du disque étaient présents.

► **Robert Charlebois** a fait une tournée en France en février et mars.

► **Vilain Pingouin**, groupe de rock québécois, était lui en tournée en France en février.

► **Brel Québec** est un disque-hommage au chanteur belge, présenté à la sauce québécoise, avec des musiques particulièrement rythmées et inventives. Il rassemble une dizaine de chanteurs et groupes dont Nanette Workman, Gildor Roy, French B.... En vente au Québec.

► **Gerry Boulet**, le rocker québécois décédé, a laissé un disque posthume qui sort en avril, “Jezebel”, inspiré des cantiques de la Bible. Un disque réalisé avec la poétesse Denise Boucher et arrangé par Dan Bigras.

► **Starmania**, l'opéra-rock de Luc Plamondon et Michel Berger, joue les prolongations jusqu'en mai au théâtre Mogador à Paris.

► **Luc Plamondon** a décroché la “Victoire” du spectacle musical pour Starmania lors des “Victoires de la Musique”.

## 40% de chansons en langue française

L'article 12 de la nouvelle loi relative à la liberté de communication, promulguée le 2 février au Journal Officiel, prévoit l'instauration, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1996, d'un quota de chansons francophones sur les radios françaises.

“La proportion substantielle d'œuvres musicales créées ou interprétées par des auteurs et artistes français ou francophones” devra atteindre un minimum de “40% de chansons d'expression française dont la moitié au moins provenant de nouveaux talents ou de nouvelles productions diffusées aux heures d'écoute significative”. Ce projet de loi avait vu notamment la mobilisation des députés et sénateurs membres des groupes d'amitié franco-québécois. Un certain nombre de parlementaires, interpellés par nos associations régionales, avaient répondu en assurant qu'ils intervenaient dans notre sens (voir ci-contre). Les mêmes parlementaires se sont battus pour qu'une date-butoir soit bien précisée et ont également insisté sur les heures d'écoute significatives.

Au Québec, les stations de radio de langue

française sont soumises, depuis 1973, à une norme de 65% de chansons en langue française. Une action jugée très positive. Elle a en effet permis de stimuler la production de disques québécois et de développer une industrie québécoise du disque, industrie jusque là dominée par les “majors” améri-

cains. Elle a aussi eu pour conséquence de favoriser l'essor de la culture québécoise sur le marché intérieur et international. Elle a enfin eu pour effet d'augmenter la demande des consommateurs pour des disques francophones, qu'ils soient québécois ou étrangers. Par ailleurs, la Direction Générale des

Médias précise que ce quota a permis une augmentation de l'écoute radio, les auditeurs appréciant la musique francophone. Si bien que les radios québécoises applaudissent des deux mains, en apportant leur contribution au développement de l'industrie musicale. A méditer !

### NOTRE MOTION

#### Motion votée par le Conseil d'administration de France-Québec :

“Est-il impossible de diffuser sur nos ondes une chanson sur deux en langue française ? L'exception culturelle, soutenue par le récent sommet des pays francophones, commence là.

“Au moment où se discute au Parlement une loi audiovisuelle, France-Québec, forte de ses soixante associations en régions et de plusieurs milliers de membres, demande aux parlementaires de

légiférer sur un pourcentage d'au moins 50% de chansons en langue française. Quels que soient les genres musicaux, il existe nombre d'interprètes, auteurs, compositeurs, dans les provinces françaises et dans les autres pays francophones, qui attendent d'être diffusés.

“Le Québec, avec qui nous avons “le français en partage” a, depuis 1973 (20 ans), imposé, sur ses propres ondes, des mesures plus importantes encore : 65% de chansons d'expression française. La

#### France, berceau de notre langue commune, peut-elle faire moins ?

“Il va de soi que c'est à toute heure que doit être diffusée une chanson sur deux en langue française. France-Québec demande le retrait de l'amendement supprimant l'obligation de diffusion aux heures de grande écoute. Il est impensable que, sur nos ondes, la chanson de langue française soit cantonnée aux heures de “petite écoute”.

FRANCE-QUÉBEC  
(11 décembre 1993)

## Le tour de Jos Maquillon

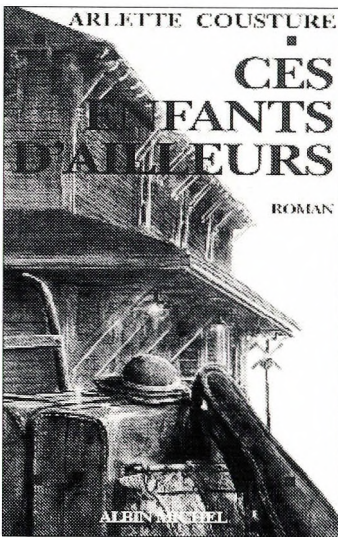
La ville de La Baie, au Saguenay, connaît, depuis 1988, un grand succès avec une pièce historique "La fabuleuse histoire d'un royaume" jouée par 200 comédiens. En six ans, 285 000 personnes ont vu ce spectacle qui sera encore à l'affiche cette année. Cet été, une autre pièce, tout aussi ambitieuse, va être créée : "Le tour du monde de Jos Maquillon". A cinq mois de la première représentation, 52 000 billets avaient déjà été vendus.

Les comédiens sont des amateurs et ne reçoivent aucune rétribution, les recettes et les subventions couvrant tout juste les frais de production. La préparation, en plus des

répétitions, exige beaucoup d'efforts ; il faudra, par exemple, coudre 800 costumes !

L'histoire se passe pendant la rébellion de 1837-38. Jos Maquillon est un personnage fictif, un patriote qui parcourt le monde après avoir été contraint de fuir le Québec. Pour l'auteur, Ghislain Bouchard, "c'est un moment crucial de notre histoire, où tout aurait pu basculer. On aurait pu, et peut-être dû, devenir indépendant à ce moment-là".

Les organisateurs attendent cet été 100 000 personnes pour ce spectacle qui allie la culture à la participation populaire et aussi au développement économique.



### À LIRE

► "Ces enfants d'ailleurs" d'Arlette Cousture (éd. Albin Michel, 560 pages).

Après "Emilie" et "Blanche", les deux tomes de la saga des "Filles de Caleb" qui ont connu un grand succès l'an dernier en France, voici que paraît ici ce roman publié au Québec en 1992 par les éditions Libre Expression. Cette fois, la Mauricie est remplacée par la Pologne au cœur d'une Europe en guerre. Les Pawulsey, ces "Enfants d'ailleurs", prennent le chemin de l'exil qui va les conduire au Canada. Une nouvelle fois, Arlette Cousture embarque ses lecteurs dans une saga passionnelle, irriguée par l'espoir d'une terre libre. Ils furent ainsi des milliers à immigrer au tournant du siècle. Ce roman leur rend hommage.

Un second tome est en préparation.



► "Le temps des Galarneau" de Jacques Godbout (éd. du Seuil, 186 pages).

François Galarneau est gardien de sécurité et il aime les livres. Il voyage aussi en quête de sa famille.

Le dernier roman de Jacques Godbout est découpé en cinquante chapitres ciselés en quelques pages. L'écriture est incisive, forte et sans fioriture. Mais que de références et de vie dans cette histoire familiale. Les frères Galarneau ne sont pas des "gens ordinaires" même s'ils en ont la gouaille. Au coin de la rue et au bout des phrases, les clins d'œil vibrent d'ironie et de tendresse. Vif, rocambollesque et truculent. Comme le disait déjà Jacques Godbout dans son roman de 1967 "Salut Galarneau".

### ÉCRANS

► Christophe Lambert tourne à Varennes (rive sud de Montréal) "Highlander 3". Une co-production canado-franco-britannique qui mobilise localement 500 personnes pendant huit mois (coût : plus de 25 millions de dollars).

## Monique Proulx

Le Prix Québec-Paris 1993 a été attribué, le 18 février au premier tour et à l'unanimité, à Monique Proulx pour son roman *Homme invisible à la fenêtre* publié chez Boréal/Seuil. Monique Proulx est romancière et scénariste. Elle est également l'auteur de *Sans cœur et sans reproche* (1983) et du *Sexe des étoiles* (1987) qui ont été chaleureusement accueillis par la critique et le public.

Ce prix, accompagné d'une bourse de 2 000 \$ du Gouvernement du Québec et de 4 000 F de la Ville de Paris, est attribué à un Québécois d'expression française dont l'ouvrage a été publié au Québec ou en France avant le 1<sup>er</sup> novembre de l'année d'attribution.

Le jury du XXXIV<sup>ème</sup> Prix Québec-Paris 1993, présidé par Yves Berger, était composé de Michel Bernard, André Brincourt, Bernard Lecherbonnier, Vénus Khoury-Ghata, Pierrette Rosset, Jean Orizet.

Ce Prix avait été remporté en 1992 par Pauline Harvey pour son roman *Un homme est une valse* paru aux Herbes rouges. Fondé en 1958 sous une appellation différente, le Prix porte, depuis 1982, le nom de Prix Québec-Paris. Décernée pour la première fois à Anne Hébert, cette récompense littéraire a couronné l'œuvre des écrivains les plus prestigieux du Québec, tels Yves Thériault, Alain Grandbois, Jacques Brault, Gaston Miron, Fernand Ouellette, Michel Tremblay, Gérald Godin.

► René Ouellet a reçu le prix Saint-Exupéry valeurs jeunesse catégorie francophonie pour son livre "Le chemin du printemps" publié aux éditions La Liberté. C'est la troisième fois en sept ans qu'un Québécois remporte ce prix.

### COLLOQUE

## Les écrivains du Québec

"Littérature et identité, les écrivains du Québec" : tel sera le thème du quatrième colloque international francophone organisé du 1<sup>er</sup> au 4 septembre à Payrac (Lot) par l'Association des écrivains de langue française.

On ne peut que ressentir un sentiment d'injustice lorsqu'on constate que la création littéraire québécoise est encore si mal connue en France et surtout si mal distribuée. L'ADELF entend donc jouer le rôle de "redresseur de tort" et contribuer à faire connaître les écrivains québécois.

Après la négritude et le créole l'an passé, la littérature québécoise sera donc au centre de ce quatrième colloque de haut niveau. Une trentaine d'écrivains et personnalités québécois sont attendus et autant du côté français pour animer les débats et présenter des communications.

Cinq thèmes ont été définis : littérature et identité, la littérature québécoise, écriture et identité, le Québécois français d'Amérique ou américain francophone, art et identité. La séance de clôture sera consacrée à la place du Québec dans la francophonie.

Renseignements : ADELFF, 14, rue Broussais, 75014 Paris. Tél. : (1) 43.21.95.99.

Venez nous rendre visite "Au Temps des Cerises"  
Bed & breakfast, dans une maison centenaire qui a su garder tout son cachet  
d'antan située à VAL DAVID au cœur des Laurentides.  
1 heure de MONTREAL - 1/2 de l'Aéroport MIRABEL

Val David village réputé pour ses artistes et ses nombreuses activités plein air :  
randonnées pédestres, pêche, vélos tout terrain, canoë kayak, équitation etc...

Info et réservations : Tél. 50/93/90/23  
Fax : 50/93/96/14

De 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.  
Du lundi au vendredi

# André Maltais : “Construire l'harmonie”

**Pour ouvrir ce “Spécial Autochtones” de dix pages, deux personnalités s'expriment.**

**L'un est le premier haut-fonctionnaire en charge des affaires autochtones. L'autre est un jeune chef montagnais de plus en plus remarqué. André Maltais et Réal Mc Kenzie ont accepté, à la demande de FRANCE-QUÉBEC, de poursuivre leur dialogue par des conférences dans l'hexagone avec l'appui de la commission permanente de la coopération franco-québécoise.**

**Quand des Européens s'intéressent à la situation autochtone, nombre de Québécois semblent réticents, voire plus. Pourquoi ?**

“Une telle réponse est sans doute plus présente lorsque les informations véhiculées en Europe ou ailleurs ne sont pas exactes ou incomplètes et que l'analyse qu'on en fait est par conséquent erronée. Il y a deux causes principales à la circulation d'informations incomplètes : les intéressés n'ont pas vérifié leurs sources, ou encore ils se laissent manipuler par des groupes d'intérêt et ne prennent pas la peine de considérer l'autre côté de la médaille. Le danger du sensationnalisme est toujours présent en information, surtout lorsque l'actualité devient plus chaude, plus corsée. Il ne faut pas oublier qu'au lendemain de la mort d'un policier à Oka en juillet 1990, un grand quotidien parisien indiquait que c'est un Amérindien qui avait été atteint... Il faut donc s'assurer que les sources d'information disponibles à l'étranger et concernant le complexe dossier autochtone québécois sont de bonne qualité. Le meilleur moyen d'assurer cette qualité est sans doute de faire intervenir directement les premiers concernés, soit les Autochtones eux-mêmes, et de s'assurer que le point de vue gouvernemental est également entendu. Les Québécois en général n'ont aucun problème à voir un leader autochtone exprimer à l'étranger son point de vue, ses attentes et ses frustrations à l'égard du gouvernement du Québec ou de la société québécoise dans son ensemble. Ils ont, simplement, et comme dans toutes les collectivités, de la difficulté avec les tentatives de dénigrement.”

Photo : Louise Leblanc



## André Maltais

Ancien député fédéral et secrétaire parlementaire aux Affaires indiennes et du nord Canada, il fut conseiller auprès du ministre délégué aux Affaires autochtones. Secrétaire général de l'OFQJ pendant deux ans, il est depuis 1991, secrétaire général associé aux affaires autochtones au ministère du Conseil exécutif du Québec.

### Comment s'organisent les relations fédéral-provincial-autochtone ?

“Elles s'organisent de plus en plus en fonction de la prise en charge par les Autochtones de l'administration de leurs propres affaires. Les Autochtones ont en effet mis de l'avant depuis plusieurs années leur projet d'autonomie gouvernementale. La question n'est donc plus de savoir si telle ou telle responsabilité est de compétence fédérale ou provinciale, mais plutôt d'examiner avec les Autochtones comment ils peuvent eux-mêmes exercer cette responsabilité, en harmonie avec les autres institutions canadiennes et québécoises. Ce nouveau partage des responsabilités implique une collaboration constante entre les partenaires, soit le Canada, le Québec et les organismes autochtones. Les Inuit, les Cris de la Baie-James et les Naskapis ont déterminé un nouveau partage des responsabilités avec le Canada et le Québec lors de la signature de conventions en 1975. Des négociations se déroulent présentement avec d'autres groupes d'Autochtones, en vue de semblables résultats.”

### Beaucoup d'efforts sont faits vis-à-vis des Autochtones mais l'écart avec les autres Québécois demeure grand. Pourquoi ?

“Il est vrai que les conditions de vie des Autochtones considérés globalement, sont encore inférieures à celles de la moyenne des Québécois. Il importe cependant d'aller au-delà de cette généralisation pour mieux cerner le problème. Les onze nations autochtones que comptent le Québec vivent dans des contextes qui diffèrent grandement. Certaines communautés autochtones sont établies aux portes des grandes villes alors que d'autres sont en région isolée. C'est dans ces dernières communautés, que l'écart dans les conditions de vie est le plus marqué. Un rattrapage important est en marche, grâce aux efforts soutenus des gouvernements du Canada et du Québec et des communautés elles-mêmes. Les investissements en habitation, en infrastructures diverses et en équipe-

ments communautaires ont été très considérables depuis une vingtaine d'années et des progrès importants ont été accomplis. On constate cependant que les conditions de vie ne sont plus uniquement affaire d'équipements et de conditions matérielles. Beaucoup de communautés autochtones sont aux prises avec des problèmes sociaux considérables et déploient des efforts imposants pour s'en sortir. Quelle que soit l'origine de ces difficultés, crise des valeurs, transition trop rapide d'une société à l'autre, il faut être bien conscient que leur solution est affaire de long terme et qu'elle fera appel pendant longtemps à la solidarité entre les partenaires. Négocier n'est pas un retour en arrière, mais bien l'élaboration d'un projet de société propre aux Autochtones.”

### Comment voyez-vous l'avenir des relations entre les Autochtones et le reste du Québec ?

“Nous entrons dans une période de clarification et de responsabilisation. Clarification des rôles et mandats de chacune des parties impliquées, et responsabilisation des Autochtones dans la détermination de leur avenir. L'harmonie des relations entre les Autochtones et les Québécois passe obligatoirement par la réalisation de ces deux conditions. L'autonomie gouvernementale des Autochtones est la clef de voûte de l'édifice, mais doit obligatoirement s'appuyer sur la clarification et la responsabilisation. Nous payons présentement un prix élevé pour une longue période de relative confusion des mandats et d'absence de responsabilité chez les Autochtones eux-mêmes. Les Québécois dans leur ensemble comme les Autochtones eux-mêmes veulent que les ambiguïtés soient levées. L'impression de double standards ou même d'injustice qui est ressentie crée des dommages importants. Il ne faut plus lui donner prise. Ne pas concevoir, et surtout nous “société blanche” ne pas construire l'avenir avec les Autochtones, serait une véritable faillite de l'imagination.”

(Recueilli par France-Québec)

# Réal Mc Kenzie :

## “Parlons de partage”

**Comment envisagez-vous les relations entre les Autochtones et les autres Québécois dans les prochaines années ?**

“Il faut que ce soit dans le sens du partage. Il y a des choses qui ont changé depuis quelques années, et les Autochtones n'accepteront plus jamais qu'on les oublie. Alors, il faudra composer avec le partage, le partage du territoire et du développement pour que les Autochtones en profitent au même titre que l'ensemble des Québécois. Nous n'avons pas le choix car, comme je le dis toujours, on est condamnés à vivre ensemble.

Les chefs et les ministres doivent donc s'écouter les uns les autres lors des négociations. Les chefs autochtones n'ont pas encore le pouvoir de changer les choses. Ce sont les politiciens du Québec et d'Ottawa qui peuvent modifier les lois qui nous concernent, reconnaître nos propres lois et nos propres juridictions. La bonne foi et la volonté doivent être de leur côté. Il est important qu'ils sensibilisent l'ensemble des Québécois à la vraie histoire des Autochtones. C'est la mauvaie propagande qui amène les tensions sociales. On méprise les Indiens qui ne paient pas de taxes et qui auraient toutes sortes de privilèges. Mais ce n'est pas comme cela que ça se passe. Comment alors ?”

**Selon vous, les Autochtones n'ont jamais été associés au développement ?**

“Je vais juste donner l'exemple de Schefferville. Cette ville a connu de l'expansion durant 35 ans sous l'impulsion de l'Iron Ore. La compagnie a fait des milliards de profits. Les gouvernements en ont retiré des millions en redevances. Les Montagnais étaient là avant la ville, durant sa phase active et sont toujours là aujourd'hui. Qu'est-ce qui est resté aux Montagnais de tout ce développement ? Comment en ont-ils profité ? D'aucune façon. On ne leur a même pas permis d'utiliser les maisons abandonnées par la population de Schefferville lorsqu'elle a quitté les lieux. Ce fut plutôt à un épisode de misère et de rejet que nous avons dû faire face.

Il aura fallu sept ans de négociations avec les gouvernements pour que nous puissions agrandir la réserve et profiter de quelques maisons de cette ville vide. En attendant, l'hôpital et toutes les infrastructures de loisirs (piscines, terrains de jeux, etc.) se sont détériorés et on les a détruits sous nos yeux. Seul le centre sportif est resté, parce que les jeunes se sont mis devant les bulldozers. Et aujourd'hui, on nous dit que nous avons des “privilèges” reliés à la santé et à l'éducation. C'est insultant quand on sait dans quelle pauvreté vivent les miens. Il est temps que le racisme et le mépris fassent place au respect et à la connaissance.”

**Qu'attendez-vous des négociations avec les gouvernements ?**

“Je crois toujours à la négociation. A Schefferville, ce sont les Montagnais qui ont maintenu la ville ouverte. Les Naskapis et les non-Autochtones nous ont appuyés, mais nous n'avons pas voulu déménager et nous avons demandé à ce qu'on agrandisse la réserve en empruntant au territoire de la ville. Après 35 ans, on pourrait peut-être profiter enfin du développement.

Alors, nous affirmons que nous devons prendre en main l'avenir de la ville. Nous avons quelques commerces mais notre but, c'est de diriger la ville et d'offrir nous-mêmes les services à la population et aux pourvoyeurs. Nous espérons acheter le reste des commerces pour contrôler l'économie, faire en sorte que l'argent reste chez nous, soit réinvesti pour le bien de la communauté et des jeunes à qui l'on n'a rien à offrir. Jusqu'ici on a été chanceux que le taux de suicide ne soit pas plus élevé, bien qu'il y en ait beaucoup trop.

Nous voulons aussi, la nation montagnaise et la nation naskapie, acquérir ensemble le barrage hydro-électrique de l'Iron Ore pour assurer à l'avenir notre propre développement énergétique. Mais c'est un dossier complexe parce que le barrage est au Labrador et le réseau de distribution au Québec. Terre-Neuve veut le barrage de même que plusieurs entreprises multinationales qui ont fait des offres à l'Iron Ore. Mais je considère que cela nous revient parce que nous n'avons pas à reconnaître les frontières québécoises ou terreneuviennes sur le territoire innu.

Et nous avons besoin de notre territoire. Ici, à cause de la Convention du Nord-Est québécois, on a éteint nos droits sur le territoire qui nous entoure même si nous, Montagnais, n'avons rien signé, ni consenti. C'est une injustice de la part du Québec. Mais je me dis

### Réal Mc Kenzie

**Ancien joueur de hockey et pilote d'avion, il devient en 1985 directeur général de la bande des Montagnais de Schefferville. En 1992, il a été réélu pour trois ans à la tête du Conseil des Montagnais de Matimekosk.**



## Tournée

“**Amérindiens et Inuit : les Autochtones au Québec**” est le thème de la conférence-débat à deux voix (André Maltais - Réal Mc Kenzie) qu'organise dans dix-huit villes françaises France-Québec, avec le concours et l'appui des gouvernements français et québécois.

**28 mars :** Caen  
**29 mars :** Angers et Rennes  
**30 mars :** Nantes et La Rochelle  
**31 mars :** Bordeaux et Toulouse  
**1<sup>er</sup> avril :** Brive et Clermont-Ferrand  
**5 avril :** Annecy et Lyon  
**6 avril :** Paris (à la Sorbonne)  
**7 avril :** Nancy et Strasbourg  
**8 avril :** Besançon et Dijon  
**9 avril :** Lille  
**10 avril :** Blois

qu'une loi, cela se change. D'autres lois l'ont été. Je crois toujours à la négociation, mais on ne peut pas éteindre nos droits. Il faut nous reconnaître notre appartenance au territoire en tant que nation innu. C'est ce que nous voulons et nos aînés, même ceux qui sont au pays des âmes, sont là pour nous appuyer spirituellement. J'en appellerai même aux instances internationales si nous n'avons plus d'autre choix.”

**Est-il possible alors, d'envisager qu'on puisse construire quelque chose ensemble ?**

“Nous respectons énormément les droits des Québécois à assurer leur avenir et on tient à ce que ce soit réciproque. Pourquoi ne pas remplacer le droit cédé et éteint par le partage du territoire et de ses ressources ? Faisons des développements conjoints, élaborons des pouvoirs qui pourront être compatibles à notre survie réciproque.

Et pour finir, il y a un autre point sur lequel l'ensemble des Québécois doit porter sa réflexion collective. Le Québec a un pouvoir de gouvernement qui lui a permis de se développer et de prendre ses propres décisions. Nous avons besoin nous aussi d'un pouvoir semblable. Cela s'appelle l'autodétermination. Le début d'une ère nouvelle, de l'an Un de nouvelles relations, passe par cette reconnaissance.”

(Recueilli par “Rencontre”)

## LEXIQUE

**Canada** : vient de "Kanata" c'est-à-dire "là où j'habite" en iroquois.

**Québec** : "là où rétrécit la rivière" en algonquin.

**Nunavik** : territoire des Inuit du Nouveau-Québec au nord du 55<sup>ème</sup> parallèle.

**Pow-wow** : fête traditionnelle avec jeux de sports et concours de danses.

**Indien** : personne inscrite comme indien sur le registre fédéral. Nom donné par Christophe Colomb aux autochtones du nouveau continent qu'il prit pour l'Inde.

**Amérindien** : nom des autochtones des deux grandes familles linguistiques, les Algonkiens et les Iroquoiens.

**Inuit** : pluriel de Inuk, signifie "les hommes". Ces peuples du Grand Nord étaient autrefois appelés par leurs voisins "Esquimaux", c'est-à-dire mangeurs de viande crue.

## DÉFINITIONS

**Métis** : personne ayant une double ascendance, européenne et amérindienne ou inuit.

**Autochtones** : mot qui inclut Amérindiens, Inuit et Métis. Synonyme de "premières nations".

**Allochtone** : personne d'une race ou d'une langue autres que celles des premiers habitants d'un pays.

**Bande** : sous-groupe d'une nation, reconnu par le gouvernement fédéral, et vivant généralement sur une réserve. Ainsi, il y a 42 bandes au Québec pour 10 nations.

**Conseil de bande** : structure politique et administrative élue selon les traditions de la nation et reconnue par le gouvernement fédéral.

**Réserve** : parcelle de terrain dont sa majesté est propriétaire et qu'elle a mise de côté à l'usage et au profit d'une bande.

**Nation** : famille amérindienne distincte (ancien nom : tribu).

## HISTOIRE

**1534** : Jacques Cartier rencontre le chef iroquois Donacona et emmène ses deux fils pour témoigner au roi de France.

**1600** : Les Hurons, alliés aux nomades Algonquiens, ont chassé les Iroquois de la vallée du Saint-Laurent.

**1627** : Richelieu fonde la Compagnie des Cent Associés pour intensifier, entre autres, le commerce des fourrures. La peau de castor sert de monnaie. Les tensions montent. Les Français sont alliés aux Hurons et aux Algonquiens, les Anglais aux Iroquois (massacre de Lachine en 1692).

**1637** : Les Jésuites créent la première "réserve" pour l'éducation "d'indigènes" à Sillery.

**1701** : Traité de paix de Montréal.

**1760** : Après la bataille des plaines d'Abraham en 1759, capitulation de Montréal dont l'article 40 prévoit que "les sauvages ou indiens alliés de sa Majesté seront maintenus dans les terres qu'ils habitent s'ils veulent rester. Ils auront, comme les Français, la liberté de religion et conserveront leurs missionsnaires".

**1763** : La proclamation royale de George III d'Angleterre "réserve" pour les Indiens les terres entre le Québec de l'époque et la Terre de Rupert et interdit qu'elles soient vendues aux colons sans le feu vert du gouvernement (A partir de ce texte, la Cour suprême du Canada a estimé, en 1990, qu'ils y avaient des réserves à l'intérieur des limites de la colonie en 1763 et au-delà).

**1839** : Le Haut Canada considère les terres des Indiens comme des terres de la Couronne et en interdit l'accès à toute personne sans autorisation. Jusqu'en 1862, l'Angleterre conclut des traités dits "de paix et d'amitié" avec les "sujets sauvages" de plusieurs tribus. Certains textes éteignent les droits des Indiens contre des indemnités et des "réserves" sur la base de 640 acres par famille.



**1860** : Le Haut et le Bas Canada définissent le statut de l'Indien et prévoit l'émancipation.

**1867** : Acte de l'Amérique du Nord britannique qui crée le régime fédéral. Revient au Parlement fédéral le droit de légiférer sur les Indiens et sur leurs terres.

**1876** : Loi sur les Indiens, loi-cadre qui institue la tutelle fédérale sur les Indiens et leurs réserves.

**1912** : Loi qui étend les frontières de l'Ontario et du Québec à ce qui reste de la Terre de Rupert en partie transférée au Canada en 1870. Le texte indique que le Québec reconnaîtra les droits des "habitants sauvages" et obtiendra la remise de ces droits par traités mais avec approbation du fédéral.

**1930** : La Constitution confirme les ententes fédéral-provinciales pour le transfert des terres à l'exception des réserves et autres territoires garantis aux Indiens par traité.

**1939** : La Cour suprême du Canada estime que la juridiction fédérale sur les Indiens englobe les Inuit.

**1960** : Les Autochtones obtiennent le droit de vote.

**1969** : Un livre blanc du gouvernement fédéral suggère l'abolition du statut d'Indien et des réserves. Tollé des Indiens qui estiment qu'on veut les déposséder de leurs droits aboriginaux.

**1974** : Un bureau des revendications autochtones est créé au ministère fédéral des Affaires Indiennes.

**1975** : Pour permettre le développement hydro-électrique en échange de compensations financières (225 millions de dollars), Convention de la Baie James et du Nord Québécois signée par les gouvernements canadien et québécois, les Cris et les Inuit, puis par les Naskapis en 1978. Eclatement de l'Association des Indiens du Québec et regroupement des communautés atikamekw et montagnaises en 1976. Une loi fédérale de 1977 éteint les droits ancestraux de tous les Indiens signataires ou non sur les territoires concernés.

**1980** : La Fraternité nationale des Indiens, qui deviendra plus tard "l'Assemblée des Premières Nations", essaie de bloquer le processus de rapatriement de la Constitution si elle ne reconnaît pas explicitement leurs droits. Ils veulent en appeler à sa Majesté, signataire des traités, mais les tribunaux anglais estiment que l'Angleterre n'a pas plus de responsabilité.

**1982** : La loi constitutionnelle, non acceptée par le Québec, reconnaît des droits ancestraux des Autochtones (définis comme Indiens, Inuit et Métis) et prévoit des conférences constitutionnelles pour définir les droits à inscrire dans la Constitution.



**1984** : Marcel Planchet, alors maire de Saint-Malo, reçu par Max Gros-Louis l'ancien chef huron, qui a largement popularisé la question autochtone en France durant des années.

**1983 à 1987** : Quatre conférences constitutionnelles dont la dernière est ajournée pour éviter un échec. Les provinces ne sont pas toujours d'accord entre elles, pas plus que les représentants indiens.

**1985** : Loi C-31 qui modifie les critères d'obtention du statut d'Indien. (91 000 nouvelles inscriptions notamment des femmes qui l'avaient perdu en épousant des non-indiens, et leurs enfants). Il n'y a plus d'automatisme entre le statut d'Indien et l'appartenance à une bande. L'interdiction de posséder et de vendre de l'alcool dans les réserves est supprimée. Au Québec, l'Assemblée nationale adopte une résolution reconnaissant dix "nations distinctes ayant leur identité propre", des droits ancestraux et "le droit à l'autonomie au sein du Québec".

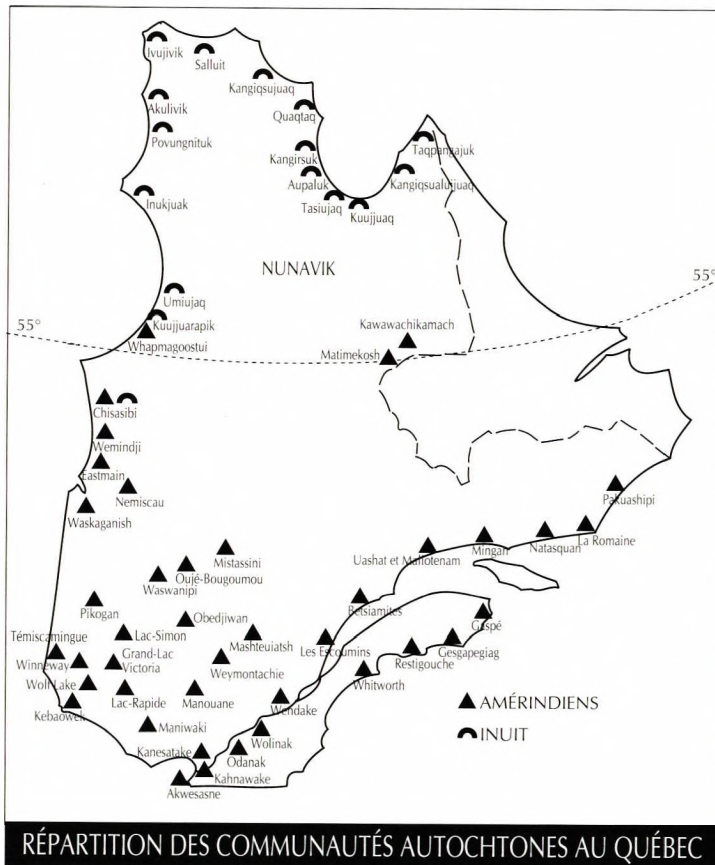
**1990** : En mai, deux Indiens tués à la suite de rivalités entre factions pro et anti-jeux dans la réserve d'Akwesasne. Fin juin, un député indien du Manitoba s'oppose à ce que l'Assemblée de sa province ratifie les accords du lac Meech permettant au Québec de rallier la Constitution en reconnaissant sa "société distincte". En juillet, "Guerre du golf" d'Oka : un policier de la Sureté du Québec est tué. Par ailleurs, les Cris, hostiles au projet hydro-électrique de Grande-Baleine, demandent l'annulation de l'entente de 1975. La Cour suprême du Canada reconnaît comme traité le document signé par le gouverneur Murray en 1760 après la conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre si bien que sont protégés par la Constitution (et donc à l'abri de lois provinciales) les droits pour les Hurons de couper des arbres par exemple même si le Québec crée des parcs.

**1992** : Quatre chefs amérindiens co-signent l'entente de Charlottetown qui prévoit, entre autres, le "droit inhérent à l'autonomie". Mais comme la majorité des Canadiens et des Québécois, la majorité des Amérindiens (sauf au Québec) diront "non" au référendum.

### VILLAGES INUIT

INUIT	
Akulivik	371
Aupaluk	135
Inukjuak	1 015
Ivujivik	154
Kangiqsualujuaq	494
Kangiqsuaq	372
Kangirsuk	365
Kuujuaq	1 202
Kuujuarapik	578
Povungnituk	653
Quaqtaq	246
Salluit	772
Tasiujaq	131
Umiujaq	296
Chisasibi	64
<b>Total Population inuit</b>	<b>6 848</b>

Sources : Registres (Amérindiens) MAINC, 31-12-1991 et (Inuit) MSSSQ, 04-05-1992.



Infographie Geneviève Delorme-Duc

<b>ABENAQUIS</b>	
Wôlinak	296
Odanak	1 322
	1 618
<b>ALGONQUINS</b>	
Maniwaki	1 994
Lac-Rapide	450
Kebaowek	441
Hunter's Point	165
Témiscamingue	1 122
Grand-Lac-Victoria	320
Winneway	488
Lac-Simon	892
Pikogan	665
	6 537
<b>ATTIKAMEKS</b>	
Manouane	1 428
Weymontachie	962
Obedjiwan	1 490
	3 880
<b>CRIS</b>	
Whapmagoostui	525
Chisasibi	2 554
Wemindji	1 003
Eastmain	442
Nemiscau	291
Waswanipi	1 174
Waskaganish	1 742
Mistissini	2 827
	10 557
<b>HURONS-WENDAT</b>	
Wendake	2 519
<b>MALECITES</b>	272
<b>MICMACS</b>	
Gaspé	407
Gesgapegiag	837
Restigouche	2 479
	3 723
<b>MOHAWKS</b>	
Kanesatake	1 707
Kahnawake	7 436
Akwesasne	3 086
	12 229
<b>MONTAGNAIS</b>	
Mashteuiatsh	3 684
Les Escoumins	356
Betsiamites	2 619
Uashat-Maliotenam	2 590
Matimekossh	614
Mingan	391
Natashquan	622
La Romaine	774
Pakuashipi	178
	11 828
<b>NASKAPIS</b>	
Kawawachikamach	475
Non affiliés à une bande	176
<b>Total Population amérindienne</b>	<b>53 814</b>

Ces chiffres ne comprennent que les Amérindiens au sens de la Loi sur les Indiens. En plus de ces données, le recensement fédéral de 1986 fait état d'environ 40 000 personnes qui, au Québec, se déclarent Autochtones et vivent hors-réserve.



Entrée de Mashteuiatsh, le village de Pointe-Bleue au lac Saint-Jean.

### LIEUX

Le Québec compte 10.630 toponymes autochtones reconnus : 8.147 noms amérindiens et 2.483 noms inuit. Pour souligner la journée nationale des autochtones le 21 juin, la Commission de toponymie du Québec a approuvé trois nouveaux noms autochtones pour des lieux-dits : Anicinabe en Abitibi, Nitassinan près de Fermont (Côte nord) et Kitaskino en Haute-Mauricie. (Source : "Rencontres").

**Dossier et photos**  
**Georges POIRIER**

### FAMILLES

Les 600 "bandes" amérindiennes du Canada appartiennent à différentes "nations", elles-mêmes regroupées en dix familles linguistiques dont sept sur la côte ouest :

- 1 - famille algonquienne.** S'y rattachent dix langues dont : abénaquis, cri, malécite, micmac, montagnais, naskapie, ojibwa, etc. (le plus grand nombre de tribus d'un océan à l'autre).
- 2 - famille iroquoise** avec six langues dont le mohawk. Trois langues ont disparu dont le huron.
- 3 - famille athaspascane** (15 langues du Manitoba au Yukon).
- 4 - famille siouienne** (Dakotas de l'Alberta).
- 5 - famille waskaskenne** (5 langues sur la côte ouest).
- 6 - famille salishenne** (10 langues sur la côte ouest).
- 7 - famille tsimshenne** (3 langues sur la côte ouest).
- 8 - famille haïda** (îles de la Reine Charlotte).
- 9 - famille thingitte** (côte ouest).
- 10 - famille kootenayenne** (côte ouest).

Selon certains experts, deux langues seulement pourraient survivre : le cri parlé par 50 % des 120 000 Cris, et l'ojibwa parlé par 40 % des 75 000 membres de cette "nation".

Au Québec, il y a deux familles linguistiques, 11 nations et 42 bandes : d'un côté les iroquoiens (Hurons et Mohawks), de l'autre les algoquiens subarctiques (Algonquins, Attikameks, Cris, Montagnais, Naspakis) et maritimes (Abénaquis, Malécites, Micmacs).

(Source : Renée Dupuis, la question indienne au Canada).

## SITUATION

**Nombre :** Amérindiens et Inuit représentent 1 % de la population du Québec et 9 % de la population indienne du Canada.

**Natalité :** Le taux de croissance a été de 20 % en dix ans contre 4 % pour le reste des Canadiens.

**Habitation :** Au Québec, 8 Amérindiens sur 10 vivent dans des "réserves" (le plus fort

taux au Canada). Mais, phénomène récent, ils sont plus de 15 000 à vivre à Montréal.

**Éducation :** Un Amérindien sur 5 a un diplôme secondaire contre 1 sur 2 dans la population.

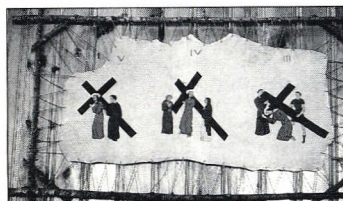
**Emploi :** 2 fois plus que les autres dans le secteur primaire, 2,5 fois plus de chômeurs.

**Revenu :** En moyenne moitié moins que le reste de la population.

**Espérance de vie :** Inférieure de 9 ans à la moyenne canadienne.

**Suicide :** 34 pour 1 000 contre 15 pour 1 000 dans l'ensemble du Canada.

(Source : Renée Dupuis, la question indienne au Canada).



**Chemin de croix dans l'église de Mingan. La spiritualité amérindienne est importante.**

## GRANDE-BALEINE

Après la Baie James, le gouvernement québécois et Hydro-Québec travaillent depuis plusieurs années sur un projet de nouveau développement hydro-électrique dit de "Grande Baleine" pour satisfaire les besoins énergétiques du Québec. La centrale doit entrer en fonction en l'an 2 003 et produire 3212 mégawatts. Les travaux nécessiteront 6,8 milliards de dollars et devraient créer plus de 60 000 emplois.

Les Cris, qui ont fait des démonstrations en

canot jusqu'à New-York, essaient de sensibiliser la communauté internationale. Début février, ils ont obtenu 468 000 dollars d'Hydro-Québec, qui s'ajoutent aux 2,1 millions consentis par les gouvernements, pour analyser l'étude d'impact de 5 000 pages déposée par Hydro-Québec en septembre. Groupes et citoyens peuvent également évaluer la qualité de l'étude d'impact, et non le projet, depuis le 15 février et ce pendant quatre mois.

## MÉTISSAGE ?

"Des regards brillants comme des escarboucles et ces hautes pommettes surtout trahissaient les fréquentations que s'étaient permises, avec les autochtones des environs, la poignée de familles blanches qui avaient ouvert la région il n'y a guère plus d'un siècle. Mélange remarquablement réussi qu'on peut mentionner sans risque maintenant qu'à l'Assemblée nationale la "porte du Sauvage" est devenue celle de l'Amérindien et que rien n'est plus chic qu'un peu de peau rouge dans l'ascendance". René LÉVESQUE se souvenant, dans "Attendez que je me rappelle", d'une tournée au Saguenay.

"Si vous secouez l'arbre généalogique d'un Québécois, vous verrez tomber pas mal de plumes". Le savant Jacques ROUSSEAU.

"Nous affirmons qu'au sein de la plupart des familles-souches de la Beauce, il y a eu métissage. Quelques alliances ont été fortuites et sans suites. La plupart furent légalisées par le mariage et ont laissé une nombreuse descendance et une hérédité amérindienne diluée de plus en plus, il va de soi". Madeleine FERRON et Robert CLICHE dans "Les Beaucerons, ces insoumis" (HMH, 1982).

"L'apport amérindien est incontestable mais il n'est pas surtout génétique. Il est d'abord d'ordre culturel. Les Amérindiens ont contribué à façonner un caractère canadien différent du caractère français. Ils ont facilité l'adaptation à un pays neuf. Ils ont donné aux Blancs des moyens de transport, surtout le canot et la raquette. Ils leur ont montré à se battre. Ils les ont accueillis, accompagnés, réconciliés, avec une nature parfois hostile. Ce n'est pas l'effet du hasard si les Québécois gardent le goût de l'aventure, l'amour des grands espaces et un petit faible pour la forêt. Par-dessus tout, l'Amérindien a contribué à développer chez le Français habitué au Canada un esprit d'indépendance et de liberté". Denis VAUGELOIS, ancien ministre, dans "Le Devoir".

## TAXES

Pas toujours bien comprise l'exemption de taxes dont bénéficient les Amérindiens (mais pas les Inuit) dans leurs réserves. Eux y voient une compensation. D'abord, avant 1960, ils n'avaient pas le droit de vote, or, en démocratie, qui est assujéti à l'impôt vote. Depuis, ils défendent l'exemption comme une indemnisation de la perte de terres et surtout comme la conséquence de l'autonomie réclamée.

La situation de tutelle a aussi des inconvénients : si les biens d'un Indien ne peuvent être saisis, il n'y a pas d'hypothèque donc l'impossibilité quasiment d'obtenir des prêts. D'où la difficulté aussi pour des entreprises d'obtenir des crédits. Et, comme il n'y a guère de marché de la revente, la valeur marchande est limitée.

## RÉSOLUTION

Le 20 mars 1985, l'Assemblée nationale du Québec a voté une résolution reconnaissant les droits des autochtones :

- droit à l'autonomie au sein du Québec ;
- droit à leur culture, leur langue, leurs traditions ;
- droit de chasser, pêcher, récolter et participer à la gestion des ressources fauniques ;
- droit de participer au développement économique du Québec et d'en bénéficier, de façon à leur permettre de se développer en tant que nations distinctes ayant leur identité propre et exerçant leurs droits au sein du Québec.

## OUI

Si les Québécois ont majoritairement dit "non" au référendum d'octobre 1992 sur l'entente de Charlottetown, les autochtones du Québec se sont prononcés pour le "oui". Il y eut 20.016 "votants" mais beaucoup de bulletins étaient blancs ou nuls car le "oui" a recueilli 5.568 voix et le "non" 2.344. Sauf les Abénaquis, toutes les nations amérindiennes du Québec et les Inuit ont dit "oui", très majoritairement pour les Cris, les Inuit, les Montagnais, plus faiblement chez les Algonquins et les Hurons. Les Mohawks avaient boycotté le scrutin. Comme d'autres minorités, les Anglo-Québécois et les Francophones hors Québec, les Autochtones du Québec espéraient donc dans l'entente de Charlottetown. "Il ne faut pas interpréter son rejet comme le rejet du volet autochtone, comme la négation de l'autonomie gouvernementale par l'ensemble de la société", déclara, peu après, le ministre québécois aux Affaires autochtones, Christos Sirros, à l'intention des communautés. "Il faut continuer à négocier".

## EXPRESSION

"**Marcher à la file indienne**" : ainsi se déplaçaient, très discrètement, les Iroquois en marchant dans les pas du précédent.

## FILM

"**L'avenir de l'homme dans les yeux d'un enfant**" a été réalisé par Ange Guibert avec la participation de 400 enfants amérindiens, français et québécois. Il raconte la première rencontre entre un enfant blanc et un enfant indien.

Ce film, co-produit par l'Office culturel de Cluny (France) et la communauté montagnaise de Betsiamites, est disponible en France :

► soit en cassette vidéo (VHS) personnelle de 55 mn au prix de 250 F.

► soit en animation pour diffusion et présentation avec un intervenant (base : 1.000 F plus frais techniques et déplacement).

S'adresser à : Philippe Brame, OCC-FNAG, Communication-Diffusion, château de Machy, 69380 CHASSELAY. Tél. : 78.47.34.32. Télécopie : 78.47.08.22.



## ADRESSES

**Secrétariat aux Affaires autochtones du gouvernement du Québec**, organisme officiel québécois qui œuvre en direction des autochtones, 875 Grande Allée est, Québec G1R 4Y8. Tél. : 418.643.3166.

**Centre culturel et éducatif de Wendake**, organisme autochtone wendat-huron, 255 place Chef Michel Laveau, Wendake G0A 4V0. Tél. : 418.843.3767.

**Centre de ressources Ajjigwon**, qui promeut les cultures autochtones, entend y sensibiliser les autres ethnies et encourage le partenariat, 90 bld Saint-Joseph, Montréal H2T 1H1. Tél. : 514.844.7881.

## “Quand les hommes vivront d'amour”



Tiré du film "L'avenir..."

**C**ertains, au Québec, s'interrogent sur cet engouement de plus en plus prononcé des Français pour nos nations autochtones. Effet de mode après le Prix Nobel de la Paix de Rigoberta Menchu (1993), après le 500<sup>ème</sup> de Christophe Colomb (1992) ou la bataille de Sting pour les Indiens d'Amazonie (1991) ?

Qu'importe.

Victimes d'une indifférence généralisée dans les années 1970, les autochtones ont su profiter de la crise constitutionnelle canadienne des années 80 pour affirmer eux aussi, en écho aux velléités québécoises, leur droit à la différence et à leur statut de nations fondatrices.

La révolte des Mohawks d'Oka et Kanawake (peuple guerrier par

culture et tradition en 1990) a suscité nombre de phénomènes de rejets, voire de racisme : toutes les nations indiennes se faisant, à tort, accuser d'être des trafiquants de cigarettes (un des noeuds de la tension). Mais y aurait-il trafic, sans Blancs pour en profiter ? Sans différences de taxes entre Etats-Unis et Canada ?

Gardons-nous de rejeter des peuples pauvres mais culturellement riches. Ce rejet serait surtout renier notre identité de Québécois.

“Je me souviens d'être né sous un lys et d'avoir grandi sous la rose”. Mais sous le lys, n'étions-nous pas trappeurs et coureurs des bois ? Ne vivions-nous pas en parfaite intelligence avec les autochtones ?

Entre l'extermination systématique des Indiens ces “êtres du diable” par les colons anglais et le métissage obligatoire dans les colonies espagnoles et portugaises, la colonisation française avait su trouver un juste milieu fait d'enrichissement réciproque et de respect mutuel.

Sans cet état d'esprit, la Nouvelle-France et la Louisiane ne se seraient pas étendues jusqu'aux Montagnes Rocheuses. Sans cette connivence, Louis Riel et ses métis du Manitoba ne se seraient pas battus jusqu'au bout pour la francophonie des Prairies et la révolte du chef Pontiac n'aurait eu aucun sens.

Etre Québécois, c'est être fier de cette histoire commune. L'archéologue québécois René Lévesque rêve de créer des centres de rencontre entre Amérindiens et Québécois afin que nos peuples réapprennent à se connaître et à se respecter. Qu'il en soit ainsi.

L'autre voie, qui consiste à nier ces peuples minoritaires mais propriétaires des deux-tiers du foncier de notre province, serait suicidaire...

### William BIARD

Québécois, il est journaliste au quotidien “Sud-Ouest” et ancien président du club de la presse de Bordeaux.

## DIALOGUE

**Michèle ROULEAU**, ancienne présidente des femmes autochtones du Québec :

“Comme ni les Autochtones ni les autres Québécois n'ont l'intention de quitter le Québec, il va falloir trouver le moyen de vivre ensemble dans la paix et l'équilibre. Pour rétablir cet équilibre, il faut redonner plus de place à ceux qui n'en ont plus. Les nations autochtones font face au défi de survivre. Les deux cultures font face au défi de vivre, ensemble”.

**Paul BUSSIÈRES**, coordonnateur aux affaires intergouvernementales de la société Makivik, longtemps en poste chez les Inuit et romancier :

“Les Québécois et les Autochtones ont ceci en commun qu'ils sont du côté des perdants, tous les deux. Mais si les premiers ont pu conserver quelque fragment de leur rêve, un morceau de territoire qu'ils veulent garder pour eux, les Autochtones ont pour leur part tout perdu. La reconquête étant inimaginable, il ne reste guère d'autre solution que le partage du même territoire. Les Autochtones vont peut-être s'en satisfaire mais les Québécois pourront-ils s'y faire ?”.

**Christos SIRROS**, ministre délégué aux Affaires autochtones :

“Sous la juridiction du gouvernement fédéral, les Autochtones ont longtemps été ignorés dans le développement du Québec, comme s'ils n'avaient jamais fait partie de l'Histoire. Il est temps maintenant d'associer Amérindiens et Inuit à ce développement, de leur rendre la place qui leur revient, une place qui les respecte mais qui respecte aussi l'ensemble des Québécois et des Québécoises. Il est temps de faire de l'autonomie gouvernementale une réalité concrète”.

(Extraits de “Rencontre”)



## En France

**Galerie Saint-Merri Art Inuit**, sculptures et peintures de grande qualité, expositions régulières. 9 rue Saint-Merri, 75004 Paris. Tél. : (1) 45.34.11.56.

**L'Iglou Art Esquimau**, collection de sculptures et de gravures, 35 rue N.D. des Wetz, 59500 Douai. Tél. : 27.88.29.14.

**D.A.Q. Mme Bénétiau**, artisanat traditionnel de tout type, animations et expositions-ventes, péniche Néréides, base nautique, 93330 Neuilly-sur-Marne. Tél. : (1) 43.08.84.23.

**Atoka Diffusions**, animations, conférences et expositions, Roselyne Boulard, 17 place du Moûtier 94800 Villejuif. Tél. : 47.26.64.81.

**La Maison Chauvin**, 157 bord de l'eau, Tadoussac, tél. : 418-235-4657. Petit musée dans le premier poste de traite en Amérique du Nord (collections, artisanat, ateliers-conférences, films...).

**La librairie du Nouveau Monde**, 103 rue Saint-Pierre, CP 83 succ. B, Québec G1K 7A1. Tél. : 418-694-9486 (derrière le Musée de la Civilisation).

**Village ancestral Huron** (Onhoüa Chetek-be), 575 rue Stanislas Kosca, Wendake GOA 4V0. Visite guidée par une amérindienne, approches de la vie communautaire, restaurant “Atichiendo”, librairie “La plume d'aigle”. Créé en 1989, il accueille, du 1<sup>er</sup> mai au 15

octobre, plus de 150.000 visiteurs par an. Prix régional du développement touristique 1993 (près de Loretteville dans la banlieue de Québec, sortie 154 bld Laurentien vers St Emile, rue Max Gros-Louis nord. Informations au tél. : 418-842-4308).

**Auberge Kukum**, 241 Ouatouchouan, village de Mashteuiatsh (Pointe-Bleue près du lac Saint-Jean) GOW 2H0. Tél. : 418-275-0697, fax 418-275-6481. Nombreuses activités traditionnelles, culturelles et sportives avec la participation des Montagnais.

**Femmes autochtones du Québec**, qui travaille à la défense des droits des femmes

autochtones, 1450 city councillors suite 400, Montréal H3A 2E5. Tél. : 514.844.9618.

**Institut culturel et éducatif montagnais (ICEM)**, pour la promotion de la culture montagnaise, 40, rue François Gros-Louis, bureau 7, Wendake GOA 4V0. Tél. : 418.843.0258.

**Regroupement de solidarité avec les autochtones**, organisme de sensibilisation et d'action en appui aux revendications autochtones, 3680 rue Jeanne-Mancé, bureau 440, Montréal H2X 2K5. Tél. : 514.982.6606.

**Galerie Le Chariot**, la plus grande galerie d'art Inuit du Canada, dit-on. 446 place Jacques Cartier, Montréal H2Y 3B3. Tél. : 514.875.4994.

# L'effervescence

## Sylvie Bernard : une grande voix

Un document ministériel remarquait, en 1991, que le monde des arts, chez les autochtones du Québec, était en pleine effervescence : "L'ampleur et la qualité des productions dans les domaines de la sculpture, de la peinture, de la musique, du théâtre et du cinéma marquent ce nouveau dynamisme".

En France, le grand public a surtout retenu, ces dernières années, en musique, le succès du groupe montagnais Kashtin. Sylvie Bernard, d'origine abénaquise, est aujourd'hui, une des chanteuses autochtones qui monte. Elle chante principalement dans la langue de Molière et prépare actuellement un second album.

Le secteur des métiers d'arts s'est considérablement transformé. Il est devenu une activité économique appréciable. Un mouvement qui vient s'ajouter à des productions artistiques plus anciennes, comme les sculptures en stéatite des Inuit qui se vendent partout dans le monde. Il y a quelques mois, "Le Devoir" titrait un de ses articles sur les Inuit, "stars du marché de l'art".

Dans la foulée, des institutions culturelles ont vu le jour au sein des nations autochtones du Québec. Le même document ministériel cite ainsi l'institut culturel inuit Avataq, l'institut culturel et éducatif montagnais et d'importants musées.

Sylvie Bernard est une formidable interprète. Son extraordinaire voix la hisse au niveau des grandes chanteuses. Artiste québécoise d'origine abénaquise, elle a pour le moment enregistré un seul album. Le second, en préparation, pourrait lui offrir un plus large auditoire.

Sa voix soulève l'émotion, pousse les mots un peu plus loin dans les aiguës, se jette dans

d'autres phrases, se fait chuchotante, devient rauque à l'occasion, se déchire par moments, décolle soudain, puissante, lance une guitare. Sa voix, au timbre particulier, se glisse dans les paroles des auteurs choisis, pour mieux les rendre, aussi à l'aise sur une musique sucrée que sur un rock tendu.

"Entre déprime et départ, coup de folie coup de cafard, on est violence on est violon, on est silence on est chanson". Sylvie Bernard compte parmi les plus belles voix du Québec. Pas foncièrement connue, elle ne présente, en effet, qu'un seul album en une quinzaine d'années de carrière.



Sylvie Bernard, d'origine abénaquise, vit à Wolinak.

### ■ De Brel à Joplin

Originaire de Trois-Rivières, née d'une mère québécoise et d'un père abénaquis, elle vit aujourd'hui à Wolinak, sur la rive sud de Trois-Rivières. Lauréate du festival de Granby, en tant qu'interprète en 1986, elle s'est énormément produite en concert. Des concerts qui ne laissent en général pas indifférent. Elle peut y chanter Brel comme Joplin, Cabrel ou Barbara. La jeune femme a, mine de rien, obtenu trois nominations aux Félix (nos Victoires), avant même d'avoir sorti le moindre disque.

"Marcher sur du verre", son premier album (1991), donne une première idée de son talent d'interprète. Un album en partie de reprises, avec divers auteurs-compositeurs (un bon choix de textes) et quelques titres personnels aux paroles plus sentimentales.

Ce disque a les imperfections d'une première production, et surtout une programmation synthétique bien trop présente (tchic-boum...). Plusieurs morceaux, par des interprétations très prenantes, sortent du lot. "C'est toujours pour les autres que tout doit finir. Pour nous le monde était jeune et Paris nous appartenait. Dans le ciel un avion dansait". ("L'année où Piccoli"). Si les musiques de cet album sont plutôt variées, sur un titre comme "Marcher sur du verre", elle montre le potentiel de sa voix sur un morceau rock.

On remarquera aussi, dans ce disque, un seul clin d'oeil à ses origines, dans un titre chanté en abenaki et en français. Sylvie Bernard vient en revanche de réaliser, avec d'autres artistes canadiens, une vidéo, où elle chante, dans les deux langues, pour inciter les enfants autochtones à poursuivre leurs études.

### Comment arrives-tu à concilier ta propre culture à la culture québécoise ?

Je suis venue au monde à Trois-Rivières. Nous ne vivions pas sur la réserve à ce moment-là. Il fallait la quitter pour trouver du travail, sauf les fins de semaine où nous allions visiter nos grands-parents, nos oncles et nos tantes. N'étant pas constamment près d'eux, nous avons été beaucoup plus assimilés, n'ayant pas connu la culture amérindienne au premier degré. Mais, de toute façon n'était-ce pas quelque chose qu'il valait mieux cacher, oublier ? (...)

Vivant éloignés de la bande à ce moment-là, nous étions plus camouflés, plus à l'abri du racisme, de l'étiquetage et de la guerre des clans (indiens-blancs). Mon père, étant jeune, a d'ailleurs vécu cette situation beaucoup plus que nous. (...)

Depuis bientôt quinze ans, nous vivons tous ensemble sur la réserve, où j'ai ma propre maison depuis cinq ans. Je sais que c'est l'endroit où je dois vivre. Pourquoi ? Était-ce cet instinct de préserver, de conserver, cette culture aujourd'hui quasi disparue ? Où est-ce mon "sens guerrier" et ma soif de justice qui m'amènent aux côtés de minorités brimées ? Toute ma façon de vivre, de voir, d'entendre est puisée dans mes racines indiennes et québécoises. Je cherche le beau, le vrai. Et, entre nous, l'art indien n'est-il pas le plus bel art qui ait jamais existé sur la planète. Voilà mon choix !

(Extrait d'un entretien paru dans le magazine "Plaine terre" en juin 93)

Michel TROADEC

## L'art inuit ou l'art de l'essentiel

**A** deux pas de Beaubourg, il est une galerie unique à Paris. Venue du grand nord canadien, les pièces qui y sont exposées ont été réalisées par des artistes esquimaux. Sculptées dans la pierre, l'os de baleine ou la corne de caribou, de formes souvent contemporaines, elles témoignent d'une vie restée très traditionnelle.

Une mère et son enfant sculptés dans la pierre par une Inuit de plus de 80 ans, un chien de prairie sculpté dans de l'os ancien. C'est le coup de foudre pour ces deux pièces découvertes lors d'un voyage au Québec qui a poussé Martine Léna, peintre, et son mari, architecte, à ouvrir une galerie consacrée à l'art inuit. Inaugurée en octobre 1990, la Galerie Saint-Merri, sans équivalent en France, expose des œuvres uniques, soigneusement sélectionnées par Martine Léna, qui traverse au moins deux fois par an l'Atlantique, pour Toronto et Montréal, à la recherche de pièces véritablement artistiques.

*"Autrefois, les Inuit sculptaient les ustensibles de cuisine dans la pierre et leurs outils dans les os ou l'ivoire. Aujourd'hui, la sculpture est à la fois un moyen de transmettre leur culture et une source de revenu. Elle a toujours fait partie de leurs activités"* raconte Martine Léna. *"Beaucoup d'Inuit sculptent, mais tous ne sont pas des artistes"*. A la recherche de la qualité artistique dans une tradition qui remonte à plus de 1.000 ans. *"Je sentais que c'était*

*quelque chose dont on avait besoin aujourd'hui. C'est un art simple, direct. Il va à l'essentiel et parle directement à la sensibilité. C'est une antidote à l'art conceptuel. Quelque chose qui fait du bien, qui réincarne et redonne des racines"*.

### ■ Trois thèmes

Trois grands thèmes s'expriment dans la sculpture inuit : la vie animale, avec les représentations de morses, de poissons, d'ours, la vie traditionnelle, celle des femmes dans l'igloo et des hommes qui pêchent et chasse, enfin les légendes. Telle sculpture nous fait ainsi découvrir Sedna, la déesse de la mer, celle par qui les phoques vont à la rencontre de l'homme pour s'offrir en nourriture. Telle autre sculpture -étonnante- raconte comment l'oiseau vient en aide au chaman, cet intermédiaire entre l'esprit et l'humain, dont le pouvoir de conseil et de guérison est recherché. Chasseur et son esprit, joueur de tambour, faucon, scène familiale, ces sculptures nous parlent d'une vie intimement liée à la nature. Et surprennent par leurs matériaux et leurs formes. Os repris sur des mammifères marins échoués et morts il y a au moins 150 ans, ivoire de morse, bois de caribou. Sans parler des pierres, aux nuances innombrables de gris, noirs et verts : stéatite, serpentine, quartz, basalte et même parfois marbre. Des pierres qui ont vieilli sous la glace et qu'il faut aller chercher l'été.

## Un peintre montagnais en avril

Si la raison d'être de la galerie de Martine Léna est l'art inuit, essentiellement constitué de sculptures, cela ne l'empêche pas de s'ouvrir à d'autres formes d'expression et à d'autres cultures autochtones. Après avoir accueilli les gravures d'un Indien Ojibwe, elle reçoit du 6 au 30 avril les œuvres d'un jeune peintre montagnais, Marc Siméon, en association avec la Délégation Générale du Québec et France-Québec.



L'affiche du Québec réalisée par Marc Siméon pour l'année internationale des populations autochtones

*"J'ai aimé ses toiles, c'est assez fort, explique Martine Léna. C'est à la fois un art international et un art où on sent la racine autochtone"*.

*"Mes toiles sont à la fois intelligibles et incompréhensibles. Empreintes d'une folie certaine, proche de la schizophrénie, elles sont peuplées d'esprits que la pensée rationnelle ne peut atteindre. Peinture où se côtoient les extrêmes, le paradoxe, la confusion, parfois une lueur où apparaît une lecture possible. Une peinture qui reflète le cycle de la vie, la naissance, la souffrance, la mort et la résurrection"* raconte lui-même Marc Siméon.

Pendant l'exposition qui lui est consacrée, les sculptures inuit restent, bien sûr. Deux bonnes raisons donc de passer par la rue Saint-Merri. Et pour ceux qui ne sont pas à Paris, notez que Revers en Normandie accueille à l'occasion de son festival d'artisanat d'art du 22 au 31 juillet deux sculpteurs inuit.

**Art Inuit. Galerie Saint-Merri, 9, rue Saint-Merri, Paris 4<sup>ème</sup>, de mardi à jeudi, de 14 h. à 19 h. ; vendredi et samedi de 11 h. à 19 h.**



Joueur de tambour par Ray Gilee Piungituaq.

Selon les régions dont elles proviennent, les pierres sont polies ou travaillées brutes, les sculptures sont plus ou moins sophistiquées. *"Il y a quand même une homogénéité, dans une certaine plénitude, explique Martine Léna. Le sens de l'essentiel : ils l'ont dans leur vie, on le retrouve dans leur art."* Les Inuit, venus de Sibérie et d'Asie, vers l'Alaska, ont été refoulés par les Indiens et se sont dispersés dans le Grand Nord. Ils ont toujours été confrontés à des conditions de vie extrêmes. Ceci explique sans doute cela.

### ■ Conditions extrêmes

En tout cas, ce sens de l'essentiel se retrouve dans des formes étonnamment contemporaines. *"Il les amène à faire des formes très épurées et très denses, estime Martine Léna. Mais c'est toujours figuratif, ils ne connaissent pas l'abstrait. Ça ne veut pas dire que leurs œuvres n'ont pas de message"*.

Vivant plus loin des villes, plus isolées, les Inuit (esquimaux dans notre langage occidental, inuit dans le langage indien qui désignait ainsi "celui qui parle une autre langue" ou "celui qui mange de la viande crue") ont été moins assimilés que les Indiens. Leur art n'est ni révolté, ni revendicatif. C'est même son côté apaisant et relié à la nature qui retient, souvent les visiteurs de la galerie. Qu'ils connaissent, reconnaissent ou découvrent cet art, rares sont ceux qui peuvent passer devant le 9 rue Saint-Merri sans être tentés de pousser la porte, à la rencontre des Inuit.

Valérie LION



**AUTHENTIQUE**

Si vous voulez une sculpture inuit, cherchez donc l'étiquette "igloo", garante de l'authenticité. Les imitations fabriquées en séries abondent dans les aéroports et certaines boutiques à touristes. Le gouvernement canadien, désireux de protéger aussi bien les consommateurs que les sculpteurs inuit, a enregistré l'image de l'igloo en tant que marque déposée. Seuls les artistes ou leurs distributeurs et agents peuvent se procurer l'étiquette et les collants "igloo".

## La "Française" des Montagnais

Elle s'appelle Guylaine Cleary-Duhamel et tient l'auberge Kukum à Mashteuiatsh-Pointe Bleue. C'est "la Française" des Montagnais. Explications.

Comment et pourquoi vous êtes-vous retrouvée dans le village montagnais de Mashteuiatsh ?

"J'avais fait, lors d'un voyage au Québec, connaissance avec un Amérindien de Pointe-

Bleue. Par la suite je l'ai retrouvé à Paris où il était venu me persuader de vivre avec lui dans son village. Nous nous sommes donc mariés à Paris, au mois d'avril 1985 et je me suis rendue à Mashteuiatsh. Cela fait neuf ans".

Avez-vous un intérêt particulier pour la culture ou la question amérindienne avant votre arrivée ?

"Non. Je m'étais, tous d'abord, destinée au tourisme et au développement touristique dans un autre continent, à savoir l'Afrique et plus particulièrement dans les différents pays du Maghreb, ainsi qu'au Togo".

Dans quelles conditions s'est faite votre acclimatation dans un nouveau pays et dans une autre culture ?

"Je me suis fait connaître, par ma volonté de développement touristique et par ma volonté d'intégration. Je suis devenu la petite Française chez les Amérindiens. J'ai gagné leur confiance et l'intégration s'est faite sans véritables difficultés. Une anecdote est intéressante à ce sujet. Les habitants de Mashteuiatsh m'appelle la Française et je suis connu comme Française parmi les Amérindiens à travers tout le Québec. Cependant, il m'est arrivé d'avoir des problèmes avec d'autres Amérindiens étrangers à Mashteuiatsh et de me faire traiter de "blanche", ce qui a beaucoup choqué les Montagnais du village. Je pense que cette anecdote montre combien je suis acceptée ici".

Que retirez-vous de votre expérience auprès des Montagnais ?

"Une vie en communauté. J'ai appris à vivre un jour à la fois et en harmonie avec la nature environnante".

Pensez-vous que les Français puissent avoir un regard juste sur les Amérindiens et quels conseils donneriez-vous à un Français qui voudrait comprendre plus facilement la culture montagnaise ?

"Avoir un regard juste demande de faire des efforts et d'oublier beaucoup de choses apprises comme autant de vérités. Il faut aussi suivre ce conseil de base : oublier le mental, ouvrir grand ses yeux et ses oreilles, vivre avec son cœur. En bref, vivre avec eux".

Pour un jeune Français (ou autre) que pourra-t-il retenir de nouveau après son passage à votre auberge ? Préparez-vous des activités pour faire découvrir cette autre culture ?

"Il fera l'essentiel de son apprentissage dans

la nature et ce qu'il apprendra, c'est à la respecter. Pour arriver à cela, les guides amérindiens qui l'accompagneront lui apprendront à ne pas avoir peur de cette nature. Il découvrira aussi la réalité de la vie amérindienne au Québec aujourd'hui, loin des clichés habituels. Il découvrira une autre spiritualité qui lui demandera de changer son regard sur les choses qui l'entourent. Nos activités ici sont faites pour faire connaître la culture amérindienne, une philosophie différente (plus proche de la nature) et cela grâce à l'aide de guides amérindiens.

Notre volonté à l'auberge n'est pas, au contraire de faire du commerce et du folklore, mais d'éveiller les gens qui viennent nous voir à un mode de vie et de pensée qu'ils ne connaissent pas et dont ils retireront certainement quelque chose. Pour cela l'auberge, qui est déjà sortie du cadre officiel des auberges de jeunesse, va de plus en plus devenir une maison privée qui accueille des visiteurs. La remarque que l'on peut lire le plus souvent dans le livre d'or signé par nos visiteurs est la suivante : "Ce séjour m'a permis de remettre les pendules à l'heure". Cela est sans doute la preuve de la réussite de notre entreprise".

Propos recueillis  
par Marc TAVERNIER

Guylaine Cleary Duhamel  
Auberge Kukum  
241, Oujatchouan  
Village amérindien de Pointe-Bleue  
Mashteuiatsh (Québec)  
G0W 2H0.



### REVUES



#### "Rencontres"

Trimestriel en couleur édité par le Secrétariat aux Affaires autochtones. Le point de vue du gouvernement mais aussi et surtout une expression autochtone et un regard concret et pratique sur la vie quotidienne des nations autochtones du Québec. (875 Grande Allée est, Québec G1R 4Y8. Tél. : 418-643-3166).

#### "Recherches amérindiennes au Québec"

Revue thématique trimestrielle réalisée par des universitaires. A signaler le n° 2-3 du vol XII (automne 92) consacré aux "traditions et récits sur l'arrivée des Européens en Amérique", avec notamment des documents sur les "objets des échanges entre Français et Amérindiens au XVI<sup>ème</sup>". Des livres et monographies sont également publiés. (6742 rue Saint-Denis, Montréal H2S 2S2, tél. : 514-277-6178).

#### "Pleine Terre"

Périodique publié par le Conseil culturel d'action positive qui œuvre pour le rapprochement des cultures et des communautés ethniques, il présente des "visions autochtones". (CP 125 succ. Beaubien, Montréal H2G 3C8. Tél. : 514-278-7139).

### LIVRES

"L'indien généreux : ce que le monde doit aux Amériques" de Louise Côté, Louis Tardival et Denis Vaugeois (éd. Boréal, 1992, 287 pages, 30 \$). L'influence du Nouveau monde et des mots d'origine amérindienne sur le mode de vie et les langues des autres continents.

"Conversation Inuit : dialecte du Nunavik" de Dolorès Ortiz (Presses de l'Université Laval, 1993, 119 pages et une cassette audio, 45 \$). Un cours de langue inuit pour découvrir les structures de base de l'Inuktitut.

"Prendre la parole-Nibimatisiwin" de Michel Noël (éd. Roussan de Pointe-Claire, 1993, 79 pages, 40 \$). Entrevues avec douze des artistes autochtones les plus connus.

"Vers une perception plus juste des Amérindiens et des Inuit" par les Ateliers pédagogiques Orford (Ministère de l'Éducation du Québec, 1992, 190 pages). Guide à l'intention des enseignants dans le choix de la documentation audiovisuelle.

"Minuit moins cinq sur les réserves" de Boyce Richardson (Libre Expression, 1992, 303 pages, 20 \$). Le point de vue de huit chefs autochtones de diverses régions.

"Montagnais de la Côte Nord" par le Père Jean Fortin o.m.i. (Institut culturel et éducatif montagnais, 1992, 164 pages, 15 \$). Le témoignage d'un Oblat sur la richesse culturelle des autochtones avec qui il a vécu.

"La question indienne au Canada" de Renée Dupuis (Boréal Express, 1991, 125 pages, 10 dollars). Les jalons histo-

riques, le profil des communautés, leurs revendications : l'équivalent d'un "Que sais-je ?"

"Les Amérindiens au Québec" de Jean-Claude Dupont (éd. Dupont, 1993, 62 pages). Dans la même collection, plusieurs opuscules sur les légendes, les coutumes et la culture matérielle des Amérindiens.

"Art Inuit" de Michel Noël (éd. Roussan, 1992, 112 pages). Très beau livre, abondamment illustré d'œuvres inuit, c'est aussi un carnet de voyage.

"Tayaout, fils d'Agaguk" d'Yves Thériault (éd. de l'Homme, 1993, 158 pages, 95 francs). Réédition d'un roman d'action sur fond de blizzard, de la même veine que le célèbre Agaguk porté l'an dernier à l'écran.

### Sous les rideaux du ciel

**Six nations autochtones du Québec acceptent des visiteurs grâce au Wawati Tour créé par une française, Dominique Gray-Spriet.**

Ils ont pour noms Anish-na-be, Inuits, Wendats ou Ato-ta-rhon mais on les connaît mieux sous leurs surnoms français d'Algonquins, Montagnais, Hurons ou Iroquois.

Ils, ce sont les Indiens du Québec. Onze nations autochtones et francophones à l'exception des Cries de la Baie James et des Iroquois de Kanawake soumis à la colonisation anglaise.

Dominique Gray-Spriet, française d'origine, est tombée amoureuse de ces peuples. Installée à Val d'Or en "Abitibi" (littéralement "là où les eaux se séparent" au nord vers l'Arctique, au sud vers le Saint-Laurent), elle propose aux aventuriers en herbe un fabuleux voyage au cœur des premières nations.

Ici, pas d'escarpins vernis, ni de tenues de gala. De bonnes chaussettes, de bonnes chaussures et un sac de couchage suffisent. Pas d'hôtel quatre étoiles non plus.

Les rencontres se font chez l'habitant. Et les Indiens de la forêt boréale nous accueillent dans ce qui est leur confort quotidien.

"Monter cette tournée n'a pas été facile" explique Dominique. "D'abord il a fallu convaincre l'ensemble des communautés. Ici rien ne se décide sans l'aval des mères de clans, ou des anciens. De plus l'Indien n'a pas la même notion du temps que nous. Il



Photo Wawati Tours

*faut vérifier régulièrement si nos hôtes se rappellent du rendez-vous. Parfois ils sont partis à la pêche ou à la chasse, sans prévenir. Enfin, certains comme les Algonquins ne souhaitent pas que des étrangers découvrent leurs villages, faits de barraques en tôle ondulée. Alors ils nous accueillent dans leurs camps de chasse. Des cabanes en rondins avec un poêle et tout ce qu'il faut pour la cuisine communautaire. Ils cachent ainsi leur pauvreté.*

Wawati, c'est l'aurore boréale, ces "rideaux qui tombent du ciel". Le Wawati tour, c'est un voyage magique au cœur de l'indianité québécoise dans toute sa diversité donc, sa richesse.

Chez les Anish-na-be (Algonquins) du Grand Lac Victoria, ballade en canoë en écoutant chanter le kouécogami, cet oiseau qui annonce la pluie.

Avec les Cris de Mistissini, c'est le petit-

déjeuner à base de truite ou le repas du soir à base d'outarde. Mais c'est surtout la nuit passée sous le tee-pee à la douce chaleur du poêle à bois tandis que le lit de branches d'épinettes libère ses essences résinées, excellentes pour les bronches.

Les Inuits (Montagnais) de Mashteuiatsh (Pointe-Bleue au lac Saint-Jean) sont tout fiers d'ouvrir leur musée amérindien, l'un des plus beaux et des mieux conçus du continent.

Retour à la civilisation après ces trois peuples chasseurs : les Wendats (Hurons) de Wendake (Québec) n'ont rien perdu de leur sens commercial, accueillant des cars de touristes par dizaines. Mais leur reconstitution d'un village de longues maisons est unique et témoigne d'un retour à l'historicité cassant avec l'image stéréotypée de l'Indien que l'on retrouvait partout en Amérique du Nord quelle que soit la nation concernée.

A Odanak, entre Sorel et Trois-Rivières, rencontre avec les Abénakis. Un peuple fortement christiannisé mais en pleine redécouverte de son identité.

Enfin à Kanawake (Montréal), passage rapide mais instructif chez les Mohawks (Iroquois) en délicatesse avec le gouvernement depuis leur révolte de 1991 mais qui ne demandent qu'à être compris.

Six peuples, six manières différentes de s'intégrer ou de ne pas s'intégrer à la société québécoise. Des peuples pauvres comme les Algonquins, ou très riches comme les Cris (grâce aux indemnités de la Baie James). Mais partout un même accueil sympathique.

"Les Indiens rient tout le temps" poursuit Dominique, "c'est un des traits fondamentaux de leur manière d'être comme l'est l'esprit communautaire".

Partout également des jeunes, plus ou moins métis, qui ont pris leur destinée en main tel Yvon Parent, avocat au conseil de bande de Mashteuiatsh qui souhaite placer des terminaux informatiques dans la forêt pour que chasseurs et pêcheurs partis des mois dans le bois puissent continuer à gérer leurs comptes. Telle Catherine Obonsawin, fille du chef des Abénakis qui parcourt le monde avec sa troupe de danse pour faire connaître sa culture.

D'expérience, on revient du Wawati Tour avec un enrichissement majeur : celui d'avoir rencontré, dans de bonnes conditions, des amérindiens francophones qui ont bien des choses à dire et à partager avec ces blancs venus de France et qui n'ont pas d'a priori.

**William BIARD**

"La vie quotidienne des Indiens du Canada à l'époque de la colonisation française" par R. Douville et J.D. Casanova (éd. Hachette, 1967, 317 pages). Un ouvrage historique de base.

"Pour une auto-histoire amérindienne, essai sur les fondements d'une morale sociale" de G.E. Sioui (Presses de l'Université Laval, 1990, 157 pages). Pour comprendre le point de vue des autochtones.

"La grande paix de Montréal de 1701" de Gilles Havard (éd. Recherches amérindiennes du Québec, 1992, 220 pages). Le texte et l'histoire de la signature du traité de paix entre les autorités françaises et quarante nations amérindiennes en août 1701.

"Mais qui va consoler Mingo ?" de Paul Bussièrès (éd. Robert Laffont, 1992,

365 pages). Ce roman voyage au pays d'un chamane esquimau, plusieurs fois primé, est signé d'un Québécois qui a vécu plus de 7 ans chez les Inuit.

"Les derniers rois de Thulé" de Jean Malaurie (éd. Plon, coll. Terre Humaine, dernière édition 1989). Le livre incontournable du socio-ethnologue du grand Nord. Du même auteur, un très beau livre "Ultima Thulé" (éd. Bordas 1990).

#### Pour les enfants

"Kitouk à la poursuite du grand caribou" (éd. Casterman, coll. huit aventures à construire).

"Tikta Likta" de James Houston (éd. Flammarion, Castorpoche n° 50).

Il y a de plus en plus de spécialistes de l'aventure chez les Inuit et dans les communautés amérindiennes. De nombreux voyagistes français vendent ces forfaits, à commencer par notre partenaire Canadien National, 1, rue Scribe, 75009 Paris (Tél. : (1) 47.42.76.50). Certaines expéditions sont accessibles à tous, d'autres nécessitent un bon entraînement. Voici, un éventail de possibilités :

► **Tournée des communautés autochtones** (proposée cet été par France-Québec), voyage en canoë ou circuit en raquettes avec les Algonquins : Wawati, CP 118, Val-d'Or J9P 4N9 Qc. Tél. : 819.824.7652, télécopie : 819.824.7653.

► **Randonnée en 4 x 4, raid en motoneige** à la rencontre des Attikameks : Espaces Aventures Corp. 566, rue Guillemette, bureau 163, Laval H7P 2N6 Qc. Tél. : 514.963.0382, télécopie : 514.963.3642.

► **Le Grand Nord en traîneaux à chiens** (groupe limité à dix personnes), un grand raid sur la baie d'Urgava avec frisson garanti dans les ravins des hautes terres (groupe limité à huit personnes) : Tuvaaluk Corp., A/S Bob Deer Quaqtq J0M 1J0 Qc. Tél. : 819.492.9966, télécopie : 819.492.9026 (de mars à mai).

► **Excursion en canot motorisé** dans le Grand Nord (de mi-juillet à mi-septembre), motoneige et traîneaux à chiens (de mi-mars à mi-mai) : Aventures Inuit, 19950 Clark Graham, baie d'Urgé H9X 3R8 Qc. Tél. : 514.457.9371, télécopie : 514.457.4626.

► **Expédition en canoë avec les Naskapis** (juillet-août) ou en motoneige (février-mars) : Club d'aventures Naskapi CP 939 Schefferville G0G 2T0 Qc. Tél. : 418.585.2612, télécopie : 418.585.3953.

► **Safari aérien à la rencontre des Inuit, des Cris ou des Attikameks** : Delco Aviation Ltée CP 261 Laval-des-Rapides, Laval H7N 4Z9 Qc. Tél. : 514.663.4311, télécopie : 514.663.7247.

► **Shipo**, qui propose des incursions en petits groupes à la découverte du Nord sans folklore, 760 B, de l'Épée, Outremont, H2V 3T9. Tél. : 514-948-3669. Télécopie : 514-270-7741.

VOYAGEZ  
EN TOUTE TRANQUILLITÉ  
AVEC  
**Prima Santé Voyages**

**ag2r**  
GROUPE

TÉL. : (16-1) 43 95 51 13

## Daniel Johnson

**Le Premier ministre du Québec Daniel Johnson, qui a succédé à Robert Bourassa, a été reçu en visite officielle à Paris. Il y a rencontré le président Mitterrand, le Premier ministre et plusieurs ministres.**

Quelques semaines après le passage du Premier ministre canadien Jean Chrétien et moins d'un mois après sa prise de fonction comme Premier ministre du Québec, Daniel Johnson, a effectué une visite de sept jours en Europe. Davos, Paris, Londres. Comme son prédécesseur, Robert Bourassa, Daniel Johnson a tenu à participer au traditionnel forum de Davos (Suisse) qui réunit chaque année des dirigeants politiques, économiques et financiers de toute la planète. Y être présent, le gouvernement québécois y tient : les investissements étrangers directs représentent "une part significative de la vitalité économique du Québec", soulignait un communiqué du cabinet de Daniel Johnson avant son départ.

A Paris, première capitale étrangère visitée par Daniel Johnson, le séjour aura duré une trentaine d'heures, mais fut très dense en rencontres officielles et économiques. A l'Élysée, l'entretien d'une trentaine de minutes avec



Avec le président Mitterrand à l'Élysée.

François Mitterrand a été axé sur le renforcement et le rayonnement de la francophonie. "Il est important de coopérer plutôt que d'être en concurrence", précise Daniel Johnson, "afin que l'action soit beaucoup plus solide". Exemple : EDF et Hydro-Québec "associées plutôt que concurrentes en Afrique".

### ■ "Tout va bien"

Les relations "privilégiées" entre la France et le Québec sont "dans la nature des choses", se félicite Daniel Johnson. En écho, Alain Juppé, ministre des Affaires Étrangères, souligne :

"Tout va bien entre le Québec et la France". Leur rencontre a porté essentiellement sur le développement des échanges économiques, commerciaux, culturels et linguistiques. Outre l'accord GDF-Noverco (lire par ailleurs), des gros dossiers sont sur la table comme les projets de GEC-Alsthom pour un TGV Québec-Windsor ou une participation de Bombardier dans le programme Airbus A-340-330.

Alain Juppé et Daniel Johnson estiment aussi nécessaire, selon le Quai d'Orsay, de donner un "caractère plus concret" à la coopération scientifique et technique. Deux secteurs seront

## Gaz de France au Québec

En présence de Daniel Johnson, Premier Ministre du Québec, et du Président de Gaz de France, Loïck Le Floch-Prigent, Pierre Gadonneix, Directeur Général de Gaz de France, Yves Rheault, Président de SOQUIP (Société Québécoise d'initiatives pétrolières), Jean-Claude Delorme et Guy Savard, respectivement Président du Conseil et Chef de la Direction et Président et Chef de l'exploitation de la Caisse de dépôt et placement du Québec, ainsi que Pierre Fortier, Président du conseil d'administration de Noverco, ont signé le 1<sup>er</sup> février à Paris l'accord par lequel l'entreprise française entre dans le capital du holding gazier québécois NOVERCO, ainsi qu'un accord de coopération touchant tous les domaines de l'industrie gazière.

Cette signature confirme l'entente de principe conclue au Québec par ces entreprises, le 19 novembre dernier.

Le groupe Gaz de France participe désormais au capital de Noverco à hauteur de 23,7 %, pour un montant de l'ordre de 100 millions de dollars canadiens, soit environ 450 millions de francs. Le reste de l'actionnariat se partage entre Soquip (38 %), la Caisse (30 %) et la société de courtage Lévesque Beaubien Geoffrion (8 %).

Noverco détient des participations majoritaires dans des sociétés organisées en deux pôles :



**Pierre Gadonneix, directeur général de GDF, Jean-Claude Delorme président du conseil de la caisse de dépôt et placement du Québec, Daniel Johnson Premier ministre de GDF, Guy Savard président et chef de l'exploitation de la caisse de dépôt et placement du Québec.**

- le premier recouvre essentiellement les activités de distribution et de transport du gaz naturel. Gaz Métropolitain, qui en est le distributeur quasi unique au Québec, représente 85 % des actifs du holding.

- le deuxième pôle regroupe diverses activités autour de Novergaz, dont le stockage, le courtage et la cogénération, depuis le début des années 90.

Les accords prévoient la participation de Gaz de France aux projets menés actuellement ou dans l'avenir par le groupe Noverco, ainsi que la mise en place d'un important volet de coopération, notamment en matière de Recherche et de Développement et d'échanges de savoir-faire.

Dans la stratégie internationale de Gaz de France, cette opération renforce la position de l'entreprise sur les marchés gaziers développés et néanmoins à fort potentiel. Noverco s'adjoint, pour sa part, un partenaire industriel reconnu pour son expérience.

Rappelons que Gaz de France est présent au Québec depuis plusieurs années déjà, par le biais d'échanges techniques avec le distributeur Gaz Métropolitain depuis 1984, ou par son association avec Soquip dans des activités de stockage de gaz naturel à Pointe du Lac en 1991 et Saint Flavien en 1992.

# en visite à Paris



Avec Edouard Balladur à Matignon.

notamment soutenus : l'environnement et l'emploi. Dans l'audiovisuel, les deux ministres entendent renforcer leur coopération au sein de la chaîne TV5.

Attaché au "rayonnement de la langue française", Daniel Johnson en a longuement discuté, au cours du dîner à la DGQ, avec le ministre français de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Fillon qui a évoqué les démarches aujourd'hui en France en faveur de notre langue commune.

## ■ L'économie

A l'Institut France-Amérique, Daniel Johnson a pris le pouls de dirigeants économiques québécois implantés en France. Un dialogue à bâtons rompus sur l'importance de "l'affinité culturelle" mais aussi la nécessité d'une "culture internationale". Principales "préoccupations" de Daniel Johnson : "Comment faciliter l'exportation de nos produits ? Quelles sont les attentes à l'endroit des politiques gouvernementales ?". Plus que tout autre chose, Daniel

Johnson veut faire du Québec une "plaque tournante" entre la France et l'Amérique du Nord. N'a-t-il pas conçu sa visite comme "l'occasion pour la France de mettre un pied sur le continent nord-américain à partir du Québec, comme le font d'autres pays européens à partir d'une base multilingue comme Montréal".

L'économie a donc été au cœur de la seconde journée de Daniel Johnson à Paris. D'abord un déjeuner offert par le ministre français de l'Industrie et du Commerce extérieur, Gérard Longuet, et enfin un tête-à-tête de 45 mn avec son homologue Edouard Balladur. Un communiqué conjoint (lire ci-contre) exprime "la volonté de favoriser des partenariats franco-québécois dans des domaines-clés".

A l'issue de son séjour parisien, Daniel Johnson s'est rendu à Londres où il a rencontré John Major. Le Royaume-Uni est le deuxième partenaire économique du Québec après les U.S.A.

**Georges POIRIER**

## Et le "Québec libre" ?

En 1967, Daniel Johnson père était Premier ministre du Québec lorsque le général de Gaulle lança du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, le célèbre "Vive le Québec libre". Naturellement l'actuel Premier ministre québécois a été interrogé, sur Radio-France-International, sur la fameuse phrase : "Les conditions ont bien changé, le Québec a acquis une liberté économique, note Daniel Johnson fils, "cet appel ne serait pas le bienvenu aujourd'hui car les Québécois savent que le séparatisme serait une aventure qui n'apporterait rien".



Le président et la directrice générale de France-Québec avec le Premier ministre du Québec.

## le communiqué conjoint

Voici le texte intégral du communiqué diffusé par l'hôtel Matignon :

"Le Premier Ministre du Québec, M. Daniel Johnson, en visite officielle en France, a été reçu par le Premier Ministre de la République française, M. Edouard Balladur, le mercredi 2 février 1994. A cette occasion, les deux Premiers Ministres ont affirmé l'importance qu'ils attachent au renforcement des relations directes et privilégiées entre la France et le Québec.

"Ils ont évoqué les questions d'actualité intéressant les deux parties, notamment les conséquences de la construction européenne et de la libéralisation des échanges nord-américains. Dans ce contexte, ils ont exprimé leur volonté de favoriser, notamment grâce aux conséquences des accords du GATT, des partenariats franco-québécois dans les domaines clés de l'économie, de la science et de la technologie, de la culture, de la langue et des communications.

"Les deux Premiers Ministres ont constaté la progression constante des échanges économiques et touristiques. Ils ont souligné l'importance des grands partenariats financiers et industriels et des rapprochements entre PME, face aux grands marchés européens et nord-américains. Ils demandent à cet égard à leurs ministres responsables de dégager ensemble des recommandations pour la prochaine rencontre des Premiers Ministres. En matière de science et de technologie, ils marquent leur intérêt pour l'établissement de relations entre les centres de recherche et de développement français et québécois, tant publics que privés, ainsi que pour l'étude de leur insertion dans les grands réseaux continentaux. Ils se félicitent de la priorité attachée à la valorisation industrielle de la recherche.

"En matière de culture et de communication, les deux Premiers Ministres ont noté l'importance prise par les technologies nouvelles et l'accent mis sur les industries culturelles et audiovisuelles dans les relations franco-québécoises. Dans le prolongement des échanges visant au rayonnement du français, ils encouragent le développement de synergies dans les industries du langage et de l'information.

"MM. Balladur et Johnson ont exprimé leur volonté de développer les échanges en matière d'emploi, de formation professionnelle et d'insertion sociale des jeunes. Ils ont incité les responsables des actions communes dans tous les domaines à demeurer particulièrement sensibles à leurs répercussions sur l'emploi. Ils ont souhaité que s'accroissent les échanges de personnes entre la France et le Québec.

"Les deux Premiers Ministres ont réaffirmé leur attachement à la francophonie, à la solidarité entre ses membres et à son action au sein des grands ensembles de la société internationale.

"A l'issue de leur entretien, les deux Premiers Ministres ont marqué leur intérêt pour la pratique des visites alternées entre Premiers Ministres français et québécois. M. Balladur a réitéré son souhait de se rendre prochainement au Québec, à une date qui reste à déterminer".

Photos Bertrand Sylvain-DGQF

# La parenté

JUMELAGE

## Entre deux îles

On connaissait déjà le pacte entre l'île de Ré et l'île d'Orléans. Cette fois, ce sont les îles de la Madeleine, dans l'estuaire du Saint-Laurent, 15 000 habitants, qui se jumellent avec l'île normande de Tatihou, sans... habitant.

Face à Saint-Vaast-la-Hougue (Manche), à l'est du Cotentin, Tatihou a une longue histoire dont témoignent ses fortifications. Hier habitée, l'île, devenue propriété du département, est un haut-lieu de tourisme culturel. Pas plus de 500 visiteurs par jour au musée maritime, dans les gîtes ruraux et dans ce domaine d'oiseaux marins.

Quoi de commun entre Tatihou la normande et l'archipel québécois de la Madeleine ? La mer bien sûr mais aussi le tourisme devenu la seconde activité madelinote après la pêche. A la mi-mars, une délégation du conseil général de la Manche devait se

rendre là-bas pour signer la charte de jumelage avec la municipalité régionale de comté des îles.

De mai à octobre, à Tatihou, une exposition présentera les techniques de pêche des madelinots, homards ou "loups marins". En juillet et août, une délégation madelinote viendra dans le Cotentin et des musiciens et étudiants de là-bas seront intégrés à l'équipe d'animation. En septembre, des écrivains francophones (Québec, Suisse, Belgique, Zaire et France) séjourneront une semaine pleine dans l'île. Ils y vivront un étonnant huis-clos entre ciel et mer : pas le droit de sortir et on rend sa copie en reprenant le bateau...

En 1995, on renvoie l'ascenseur par-delà l'océan : la Madeleine recevra une exposition sur Tatihou et la Manche...

Jean-Pierre MARIE

COLLOQUE

## Le français en Europe

L'Association française de solidarité avec les peuples de langue française a organisé, en décembre dernier, un colloque sur le thème : "L'apport des Communautés de langue française à l'expansion du français langue européenne". Sont intervenus : Pierre-André Comte (Rassemblement Jurassien), Philippe Destatte (Institut Jules-Desrèe de Charleroi), Félix Vigne (Vallées Vaudoises), Olivier Maingain (Bruxelles), François-René Cristiani (Cité des radios publiques de langue française), Françoise Gadet (Université de Nanterre), Jacques Chanard (Forum francophone des affaires), Stélio Farandjis, Secrétaire Général du Haut-Conseil de la Francophonie, a prononcé le discours de clôture.

Sylvain Simard, président de la Conférence des Peuples de langue française et Paul Blanc, président de l'association organisatrice, ont présenté la synthèse des travaux. Retenons ces brefs passages de leurs propos :

Sylvain Simard : "Il y a des motifs d'inquiétude, des motifs de morosité. Il y a d'abord un phénomène qu'il faut qualifier c'est celui de la

mode. Parler de langue, parler des dangers que court la langue française, parler de francophonie, voilà qui, en France, dans la plupart des milieux et notamment ceux qui assurent une certaine hégémonie culturelle, pensons entre autres aux milieux universitaires, aux milieux d'information et même aux milieux politiques, voilà qui a un côté suranné, archaïque. Pour ces milieux, comme pour une large partie de la population, parler de langue vous assimile immédiatement à des gens qui sont tournés vers le passé, qui n'ont pas compris la grandeur de la modernité, la suprématie absolue dans tous les domaines de la liberté de marché, du libéralisme absolu".

Paul Blanc : "L'action de nos Communautés découle d'une politique et s'exerce dans un cadre politique. Elle perdrait de son sens si elle n'avait d'autre ambition que de servir un projet social et technique. Ceci signifie que nous devons peser sur nos gouvernements respectifs, au niveau approprié, en leur rappelant que c'est le droit des peuples qui est en jeu".

François MOUCHET

## La "phrase" en cassette

Radio-France édite des cassettes d'histoire contemporaine à partir des reportages diffusés. L'une vient de sortir sur "Montréal, 24 juillet 1967", autrement dit sur la fameuse phrase du Général De Gaulle "Vive le Québec libre" déchaînant alors l'enthousiasme de milliers de Québécois mais aussi une tempête en France et dans le monde. La cassette, d'une durée d'une heure, coûte 75 F plus 20 F de port.

Commande par minitel : 3615 France Inter. Taper "shop" (merci pour le français à Radio-France !), puis "le catalogue de la boutique". Ensuite taper, dans l'ordre, "cassettes RF", n° 5 histoire, et enfin n° 28 Montréal. Ouf !.

## Golf au Québec

Le Québec, pays de neige, est aussi pays de golf. Quelques 800 000 Québécois s'adonnent régulièrement à ce sport sur plus de 300 golfs. Pour mieux faire connaître cet attrait supplémentaire du Québec, un "trophée Air Canada" a été lancé en France.

Six tournois sont organisés pour les membres des clubs suivants : 20 mars à Lyon, 4 avril à Saint-Nom-la-Bretèche, 24 avril à Mont-Griffon (Luzarches), 7 mai à Ablèzes (Yvelines), 29 mai au Fouqueux (Rochefort-en-Yvelines) et le 5 juin à Mougins (Cannes). Les six gagnants iront disputer la finale au Québec.

Un circuit "Golf au Québec", avec haltes dans les complexes faisant partie de l'Hôtellerie Champêtre, est aussi proposé par Vacances Air-Canada.

Renseignements : (1) 42.86.89.38.

► "Le père du Canada, Pierre Dugua" par Georges Rodrigues (éd. par l'auteur 10, av. des Acacias 17200 Royan - Tél. : 46.05.70.43.

Qui connaît le sieur de Mons, né vers 1560 à Royan ? Cet opuscule a le mérite de corriger l'ingratitude de l'Histoire. Et un échange de lettres en juillet 1993 entre les maires de Royan et de Québec laisse espérer une meilleure reconnaissance envers l'un des pères fondateurs de la Nouvelle France. Après un premier voyage en 1599, Pierre Dugua fut l'initiateur et le financier des expéditions qui ont conduit à la fondation de Québec. Pionnier également de l'Acadie, il fut aussi gouverneur de Pons au début du XVII<sup>ème</sup>.



DÉBARQUEMENT

## "Ici, Marcel Ouimet..."

"Ici, Marcel Ouimet qui vous parle de France..."

C'était il y a 50 ans sur Radio Canada ; c'est aujourd'hui chaque samedi à 12 h. 45, en exclusivité sur Radio France Normandie Caen dont les auditeurs sont en train de découvrir un Hemingway ou un Pierre Crénese canadien.

Correspondant de guerre pour Radio Canada, Marcel Ouimet a 29 ans lorsqu'il débarque le 6 juin 1944 sur la plage normande de Bernières, 75 minutes après la première vague d'assauts. Jusqu'au 8 mai 1945, il couvra au jour le jour le débarquement allié pour le réseau français de Radio Canada.

Marcel Ouimet est donc aujourd'hui chaque samedi la vedette des ondes de Radio France Normandie Caen. Un rendez-vous inédit ; jamais encore les reportages réalisés en terre normande par le journaliste canadien n'avaient été diffusés en Europe. L'offensive de Montgomery à vingt milles au sud-ouest de Bayeux, l'attaque des Britanniques contre le Mont Pinson, la visite de Carpiquet après

la bataille, Caen ville-martyre... ces chroniques du Débarquement commentées cinquante ans après par l'historien Jean Quellien sont devenues des pièces essentielles à verser à l'histoire de la Bataille de Normandie.

C'est grâce à la Communauté des Radios Publiques de Langue Française que Radio France Normandie Caen a eu accès aux archives sonores canadiennes de la seconde guerre mondiale. Une source inépuisable de documents : 171 sujets transmis à Radio Canada pendant les neuf mois de présence sur le terrain de Marcel Ouimet. Au total, une dizaine d'heures de reportages réalisés par l'équipe canadienne pendant la Bataille de Normandie, soit plus de 7 kms de bandes à 19 centimètres la seconde. Ces documents, les auditeurs de Radio France Normandie-Caen ont le privilège d'en découvrir une partie, dès maintenant sur Radio France Normandie-Caen ; la suite, ce sera dans le cadre du feuilleton en cours de réalisation "Juin 44... ma Normandie", une coproduction Radio Canada/Atelier de Création du Grand Ouest.

# Partir au Québec, mode d'emploi

C'est une sorte de Guide du Routard de l'emploi au Québec, avec les bonnes adresses, les prix et les astuces. "S'installer au Canada" est une mine d'infos pratiques qui s'adresse aussi bien aux candidats au départ qu'aux personnes amenées à les conseiller. Son auteur, Estelle Saget, une jeune journaliste, a mené l'enquête pendant plusieurs mois. France-Québec l'a rencontrée.

Dans votre livre, vous insistez beaucoup sur les obstacles que rencontrent les candidats...

"C'est volontaire. Lire ce livre, c'est en fait un bon test pour savoir si on est vraiment décidé à partir, c'est-à-dire à faire quelques sacrifices.

Pourtant, le Québec recherche des immigrants francophones. On pourrait penser qu'il est assez facile de s'installer là-bas ?

"C'est vrai que les Français y trouvent une certaine qualité de vie, et bien-sûr, une langue commune. mais c'est oublier les quelques surprises qui attendent les immigrants français à leur arrivée. Par exemple, l'existence de corporations professionnelles, qui obligent à de longues démarches administratives avant de pouvoir postuler à un poste.

Si vous devriez donner trois conseils aux candidats au départ, lesquels choisiriez-vous ?

"Mon premier conseil est de faire, avant toute décision, un voyage de prospection. Pour rencontrer des employeurs ou des personnes travaillant dans le secteur. Ensuite, je dirais qu'il faut se préparer à une période d'adaptation un peu douloureuse. Même si l'installation se fait sans problème, il y a toujours un temps où l'on perd des points de repère. Enfin, je conseillerai de ne pas faire le vide derrière soi en partant. Par exemple préférer un congé sabbatique à la démission, louer sa maison plutôt que de la vendre. Tout cela au cas où l'intégration serait un échec.

De quels atouts faut-il disposer pour réussir cette intégration ?

"Plus on est jeune et entreprenant, plus on a de chances de trouver facilement un travail



là-bas. Il est aussi conseillé de parler l'anglais, et d'avoir une bonne expérience professionnelle. Elle compte beaucoup plus que les études, au Québec. L'insertion dépend aussi des secteurs d'activité. Le Québec manque par exemple d'informaticiens et d'infirmières.

Vous avez-vous même songé au grand départ ?

"Je suis née au Québec par les hasards de la coopération, puisque mon père était professeur à Montréal. Je n'y ai jamais vécue, mais j'y suis retournée souvent. Et c'est vrai que j'ai aussi été tentée. Pour l'instant, à défaut de partir, j'invite tous les candidats au grand saut à m'écrire, une fois installés au Québec, pour me raconter comment s'est passé leur intégration !

Propos recueillis par Stéphanie TISSEROND

"S'installer au Québec", par Estelle Saget, Editions Rebondir, 39 F.

## ÉCONOMIE

► **Air-Canada** a signé avec Airbus Industrie une commande de six Airbus A-340-330, plus trois options supplémentaires. Livrables fin 1996, ils serviront sur les lignes transatlantiques (coût : 4,5 milliards de francs).

► **Air-France** et Air-Canada, dans le cadre de leur "alliance stratégique" conclue en septembre 1992, multiplient les rapprochements. Air Canada a démenagé à Roissy 2 base d'Air-France qui, lui, a fait de même à Toronto à l'aéroport 2. Servair, filiale d'Air-France, assure les services de traiteur d'Air-Canada à Paris et Air-Canada souhaite également entrer dans le capital d'Air-France.

► **Naf-Naf**, chaîne de magasins de vêtements, a conclu un accord sur dix ans avec Pantorama industries cotée en bourse à Montréal et Toronto.

► **Québecor** (65 imprimeries), premier imprimeur au Canada et second aux USA, éditeur du "Journal de Montréal" et de nombreux hebdomadaires, investit dans le premier imprimeur français, le groupe Jean Didier (1 600 employés à Mary-sur-Marne, Lille et Massy) en prenant 49 % des actions pour 165 millions de francs. En cas de feu vert du Trésor, Québecor, qui a déjà acquis 70 % du groupe Fecomme (210 personnes) deviendrait majoritaire chez Didier en fin d'année.

► **Deux bières québécoises**, "la Maudite" et "la Blanche de Chambly", brassées par Unibroue dont Robert Charlebois est actionnaire, sont distribuées en France par le groupe français "les artisans de la Bière".

## FRANCOPHONIE

► **Les deuxièmes jeux de la Francophonie** se dérouleront du 5 au 13 juillet, avec une cérémonie d'ouverture dans la cour carrée du Louvre. 2 000 jeunes de 40 pays sont attendus pour les épreuves sportives éparpillées dans Paris ou dans l'Essonne ; 700 artistes participeront aux concours culturels dans divers endroits de Paris (Centre Pompidou, hôtel de la Monnaie, théâtre du Rond-Point, etc.).

► **En septembre 1995, l'Ontario** aura un réseau de trois collèges de langue française : un à Sudbury, un à Ottawa et un autre, de type "collège sans mur" (enseignement à distance), dans le Sud-Ouest de la province. Montant de l'investissement du gouvernement ontarien : 120,7 millions de \$ en cinq ans. L'association canadienne-française de l'Ontario estime que le gouvernement néo-démocrate de la province prouve ainsi son engagement envers la communauté franco-ontarienne.



Photo : Jacques Le Faucheur

Quel est l'objectif de votre livre ?

"Depuis 1990, de plus en plus de Français partent au Québec : près de 4.000, l'an dernier. Pourtant, tout au long de mon enquête, je me suis rendu compte que les candidats au départ avaient un vrai besoin d'information. Vous savez, il existe très peu de structures d'accueil pour les Français immigrants, au Québec. En partie parce que la communauté est peu solidaire. Les candidats à l'immigration sont donc obligés de dépenser beaucoup d'énergie pour glaner un conseil ou une simple information. Un guide comme celui-ci leur permet de gagner du temps, et de frapper tout de suite à la bonne porte. Mais attention : il ne leur donne pas de boulot !

## "Conseils"... méfiance

L'offre québécoise de venir s'installer outre-Atlantique engendre de plus en plus une floraison de sociétés dites de "conseils" ou de "services". L'accueil semble devenue une denrée qui se vend. Alors, attention, méfiance !

Déjà, l'an dernier, des candidats à l'immigration nous avaient alerté sur certaines propositions très commerciales. Démarches et "études de faisabilité" étaient proposées contre des honoraires pouvant atteindre... 40.000 francs !

Si les prix semblent baisser, de plus en plus de sociétés-conseils tentent d'investir le "marché" de l'immigrant et surtout,

semble-t-il, faire de l'argent sur son dos. Ces derniers mois, plusieurs sociétés montréalaises démarchent en France proposant, contre un chèque de 400 à 800 F un dossier et des informations qui peuvent être obtenus gratuitement auprès des services officiels. Chère information ou cher dossier, surtout pour apprendre de la part d'une entreprise de l'ouest de Montréal que "grâce à l'influence anglo-saxonne, le respect des libertés fondamentales du citoyen est sensiblement meilleur au Québec que dans la plupart des pays européens" (sic !).

Nouveauté : on vous propose maintenant l'assistance d'un avocat pour aller défendre

vos dossiers à la Délégation générale du Québec ou à l'Ambassade. Naturellement, au premier chèque pour obtenir le dossier, il faut en ajouter un second qui dépasse allégrement les 5.000 francs.

De même, commencent à s'installer en France des antennes de micro-sociétés montréalaises proposant des réservations de logements et autres démarches moyennant des sommes rondellettes.

France-Québec met en garde les candidats potentiels à l'immigration vis-à-vis de tous ces démarcheurs intéressés. Il ne faudrait pas confondre immigration francophone et business.

Tout savoir...

• Conditions d'inscriptions : être membre de France Québec, et fixer la date de départ et celle de retour lors de la réservation en remplissant la fiche ci-dessous

• Tour-Opérateur : Canadien National  
1 rue Scribe - 75009 Paris (Licence 13)  
Tel: 47.42.76.50 - Fax: 47.42.24.39

• Visa : si vous séjournez au Canada moins de trois mois et sans y travailler aucun visa n'est requis pour les français. Mais n'oubliez pas votre passeport en cours de validité.

# Découvrez le

## VOLS CHARTERS **airtransat**

### PARIS / MONTREAL / PARIS

A partir de 1.900 FR\$

PARIS / MONTREAL				MONTREAL / PARIS			
Prix par personne et par trajet (base aller retour) en FF							
QUOTIDIEN	adulte	enfant 2 à moins 15 ans	jeune âge d'or	QUOTIDIEN	adulte	enfant 2 à moins 15 ans	jeune âge d'or
01 avril au 01 mai	1.040	950	990	01 avril au 30 avril	1.040	950	990
02 mai au 06 mai	950	950	950	01 mai au 09 mai	950	950	950
07 mai au 23 mai	1.090	950	990	10 mai au 17 mai	1.090	950	990
24 mai au 03 juin	950	950	950	18 mai au 22 mai	950	950	950
04 juin au 21 juin	1.180	1.140	1.090	23 mai au 30 juin	1.180	1.040	1.090
22 juin au 03 juillet	1.040	950	990	01 juillet au 08 juillet	1.040	950	990
04 juillet au 27 juillet	1.360	1.230	1.290	09 juillet au 22 juillet	1.270	1.140	1.190
28 juillet au 07 août	1.730	1.610	1.660	23 juillet au 31 juillet	1.460	1.330	1.380
08 août au 15 août	1.540	1.420	1.470	01 août au 10 août	1.180	1.040	1.090
16 août au 26 août	1.360	1.230	1.280	11 août au 18 août	1.360	1.230	1.280
27 août au 01 septembre	1.180	1.040	1.090	19 août au 04 septembre	1.540	1.420	1.470
02 sept. au 02 octobre	1.280	1.140	1.190	05 sept. au 09 octobre	1.270	1.140	1.190
03 octobre au 31 octobre	1.090	950	990	10 octobre au 31 octobre	1.090	950	990
Supplément départs les : 02 avril, 03 avril 01 août, 02 août	95	95	95	Supplément retours les : 01 avril, 02 avril 28 août, 04 septembre	95	95	95
* Supplément Week-End : départs les samedis et dimanches du 04 juillet au 01 septembre	50	50	50	* Supplément Week-End: retours les vendredis et samedis du 09 juillet au 04 septembre	50	50	50

Taxes et assurances en supplément = 167 FRF environ

Bébé de moins de 2 ans : gratuit sans garantie de siège - 1 enfant de 2 ans à moins de 15 ans pour 1 adulte

Les suppléments sont cumulables

### PARIS / QUEBEC / PARIS

A partir de 1.900 FR\$

PARIS / QUEBEC				QUEBEC / PARIS			
Prix par personne et par trajet (base aller retour) en FF							
LUNDI et SAMEDI	adulte	enfant 2 à moins 15 ans	jeune âge d'or	VENDREDI et DIMANCHE	adulte	enfant 2 à moins 15 ans	jeune âge d'or
16 avril au 01 mai	1.140	950	990	15 avril au 30 avril	1.140	950	990
02 mai au 06 mai	950	950	950	01 mai au 09 mai	950	950	950
07 mai au 23 mai	1.140	950	990	10 mai au 17 mai	1.140	950	990
24 mai au 03 juin	1.040	950	990	18 mai au 22 mai	1.040	950	990
04 juin au 21 juin	1.185	1.045	1.095	23 mai au 30 juin	1.185	1.045	1.095
22 juin au 03 juillet	1.040	950	990	01 juillet au 08 juillet	1.040	950	990
04 juillet au 27 juillet	1.360	1.235	1.285	09 juillet au 22 juillet	1.360	1.235	1.285
28 juillet au 07 août	1.730	1.615	1.665	23 juillet au 31 juillet	1.460	1.325	1.375
08 août au 15 août	1.545	1.425	1.475	01 août au 10 août	1.185	1.045	1.095
16 août au 26 août	1.360	1.235	1.285	11 août au 18 août	1.460	1.325	1.375
27 août au 01 septembre	1.180	1.045	1.095	19 août au 04 septembre	1.545	1.425	1.475
02 sept. au 02 octobre	1.275	1.140	1.190	05 sept. au 09 octobre	1.275	1.140	1.190
03 octobre au 31 octobre	1.140	950	990	10 octobre au 31 octobre	1.140	950	990
Supplément départ le : 01 août	95	95	95	Supplément retours les : 28 août, 04 septembre	95	95	95
* Supplément Week-End: départs les samedis du 04 juillet au 01 septembre	50	50	50	* Supplément Week-End: retours les vendredis du 09 juillet au 04 septembre	50	50	50

Taxes et assurances en supplément = 167 FRF environ

Bébé de moins de 2 ans : gratuit sans garantie de siège - 1 enfant de 2 ans à moins de 15 ans pour 1 adulte

**NOTE**

Les jours de départs indiqués dans les tableaux sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de modification sans préavis

Les appareils d'Air Transat offrent un grand espace de confort. Les agents de bord sont à votre disposition et vous accueillent comme chez eux. A l'aller vous seront servis, un repas chaud et une collation froide, au retour un repas chaud et petit déjeuner. Boissons alcoolisées et non à discrétion. Cinéma (écouteur film 2\$) et musique.

**CONDITIONS CHARTERS**

**TAXES ET ASSURANCES OBLIGATOIRES :**

Aller/retour : 167 F- Aller simple : 67 F- Retour simple : 200 F

- Tarif jeune de 15 à moins de 21 ans \*
- Tarif âge d'or pour les personnes de + 60 ans \*
- Tarif enfant de 2 à moins de 15 ans \* (1 tarif enfant pour un adulte payant)
- Bébé de moins de 2 ans \* : gratuit sans garantie de siège
- Réduction appliquée qu'avec photocopie du passeport indiquant : âge (\* l'âge pris en compte est celui au jour du départ), nom, photo

- Panachage possible entre toutes les villes de départ (PARIS et PROVINCE) et de destination au moment de la réservation
- Retour open : au retour de Montréal uniquement (certaines dates retours sont à suppléments)
- Prix de la date de départ multiplié par 2 auquel on ajoute un supplément de +500 FRF par personne - Vajour maximum = 1 an
- Le retour sera confirmé par Vacances Air Transat, selon la disponibilité de ou des vols qu'ils auront chaque semaine au moment de la date demandée - S'ajouteront les suppléments s'y affaissant (payable sur place)
- Long séjour : + de 63 jours : + 250 FRF

- Supplément aller simple ou retour simple = 250 FRF par personne (adulte ou enfant)
- Prépayé : + 50 FRF au départ de Montréal uniquement)
- CLUB TRANSAT vols Lockheed L 1011 uniquement  
Aller ou retour = + 400 FRF par personne

**FRAIS D'ANNULATION**

- Plus de 30 jours ouvrables \* avant le départ = 10% du montant total
- Entre 30 et 21 jours ouvrables avant le départ = 25% du montant total
- Entre 20 et 8 jours ouvrables avant le départ = 50% du montant total
- Entre 7 et 2 jours ouvrables avant le départ = 75% du montant total
- Moins de 2 jours ouvrables avant le départ = 100% du montant total \* sauf dimanches et jours fériés qui ne sont pas considérés comme jours ouvrables

**FRAIS DE CHANGEMENT DE DATE DE RETOUR AVANT LE DEPART**

- (sous réserve de disponibilité de ou des vols)
- A plus de 20 jours ouvrables \* avant le départ = 250 F
- De 20 jours à 8 jours ouvrables avant la date de départ = 750 F
- De 7 jours ouvrables et moins avant le départ = 100% du montant total

Si le retour était prévu sur l'aéroport de Paris, et que ce dernier veut changer pour l'aéroport d'une ville de province, le suppl. prévu pour le retour sur la ville de province sera chargé en plus des autres frais de changements. Si le retour était prévu pour un retour en semaine et que ce dernier veut changer pour un retour en fin de semaine, le suppl. prévu pour un retour week-end sera chargé en plus des autres frais de changement. Aucun remboursement ne sera effectué pour un retour prévu sur une ville de province et changé pour Paris, ou encore pour un retour prévu en fin de semaine et changé pour la semaine. Cette méthode est valable pour toutes les combinaisons possibles. Si le changement de date de départ ou retour du passager entraîne un changement de saison, il faudra utiliser le prix de vente du segment de la saison concernée moins le prix de vente du segment de la nouvelle saison et ajuster le prix en conséquence.

**FRAIS DE CHANGEMENT DE DATE DE RETOUR APRES LE DEPART**

- (sous réserve de disponibilité de ou des vols)
- A plus de 21 jours ouvrables avant la date de retour prévue = 250 F
- De 21 jours à 8 jours ouvrables avant la date de retour prévue = 750 F
- De 7 jours ouvrables et moins avant la date de retour prévue = coût d'un aller simple

### PROVINCE / MONTREAL / PROVINCE NICE / QUEBEC / NICE

PROVINCE / MONTREAL et NICE/QUEBEC					MONTREAL / PROVINCE et QUEBEC / NICE				
Prix par personne et par trajet (base aller retour) en FF									
Périodes d'application	adulte	enfant 2 à moins 15 ans	jeune âge d'or		Périodes d'application	adulte	enfant 2 à moins 15 ans	jeune âge d'or	
30 avril au 08 mai	1.040	950	990		29 avril au 09 mai	1.040	950	990	
09 mai au 23 mai	1.230	1.040	1.090		10 mai au 17 mai	1.230	1.040	1.090	
24 mai au 03 juin	1.140	950	990		18 mai au 22 mai	1.140	950	990	
04 juin au 21 juin	1.275	1.140	1.190		23 mai au 30 juin	1.275	1.140	1.190	
22 juin au 03 juillet	1.040	950	990		01 juillet au 08 juillet	1.040	950	990	
04 juillet au 27 juillet	1.365	1.240	1.290		09 juillet au 22 juillet	1.365	1.240	1.290	
28 juillet au 07 août	1.725	1.615	1.665		23 juillet au 31 juillet	1.460	1.330	1.380	
08 août au 15 août	1.455	1.330	1.380		01 août au 10 août	1.235	1.040	1.090	
16 août au 26 août	1.230	1.040	1.090		11 août au 18 août	1.460	1.330	1.380	
27 août au 01 septembre	1.455	1.330	1.380		19 août au 04 septembre	1.545	1.425	1.475	
02 sept. au 02 octobre	1.275	1.140	1.190		05 sept. au 08 octobre	1.275	1.140	1.190	
03 octobre au 09 octobre	1.140	950	990						
Supplément départs les : 29 juillet, 30 juillet 31 juillet, 01 août 02 août, 03 août	95	95	95		Supplément retours les : 25 août, 26 août, 27 août 28 août, 29 août, 30 août 01 septembre, 02 septembre 03 septembre, 04 septembre	95	95	95	
Jours d'opération	Dates d'opération				Jours d'opération	Dates d'opération			
LYON / MONTREAL MARDI DIMANCHE	03 mai au 04 octobre 94 08 mai au 09 octobre 94				MONTREAL / LYON LUNDI SAMEDI	16 mai au 03 octobre 94 07 mai au 08 octobre 94			
MULHOUSE / MONTREAL MERCREDI VENDREDI	04 mai au 05 octobre 94 06 mai au 07 octobre 94				MONTREAL / MULHOUSE MARDI JEUDI	03 mai au 04 octobre 94 05 mai au 06 octobre 94			
NANTES / MONTREAL MERCREDI VENDREDI	04 mai au 05 octobre 94 06 mai au 07 octobre 94				MONTREAL / NANTES MARDI JEUDI	03 mai au 04 octobre 94 05 mai au 06 octobre 94			
NICE/MONTREAL ou NICE/QUEBEC (*voir frais Nice/Quebec/Montreal)	10 mai au 06 septembre 94 08 mai au 09 octobre 94				MONTREAL/NICE ou QUEBEC/NICE (*voir frais Montreal/Quebec/Nice)	16 mai au 05 septembre 94 07 mai au 08 octobre 94			
MARDI * DIMANCHE	10 mai au 06 septembre 94 08 mai au 09 octobre 94				LUNDI * SAMEDI	16 mai au 05 septembre 94 07 mai au 08 octobre 94			
TOULOUSE / MONTREAL SAMEDI LUNDI	30 avril au 01 octobre 94 02 mai au 03 octobre 94				MONTREAL / TOULOUSE VENDREDI DIMANCHE	29 avril au 30 septembre 01 mai au 02 octobre 94			

Taxes et assurances en supplément = 167 FRF environ

Bébé de moins de 2 ans : gratuit sans garantie de siège - 1 enfant de 2 ans à moins de 15 ans pour 1 adulte

### MARSEILLE / MONTREAL / MARSEILLE

MARSEILLE / MONTREAL				MONTREAL / MARSEILLE			
Prix par personne et par trajet (base aller retour) en FF							
MARDI et VENDREDI	adulte	enfant 2 à moins 15 ans	jeune âge d'or	LUNDI et JEUDI	adulte	enfant 2 à moins 15 ans	jeune âge d'or
le 03 mai	1.040	950	990	02 mai au 09 mai	1.040	950	990
04 mai au 23 mai	1.235	1.040	1.090	10 mai au 17 mai	1.235	1.040	1.090
24 mai au 03 juin	1.140	950	990	18 mai au 22 mai	1.140	950	990
04 juin au 21 juin	1.270	1.140	1.190	23 mai au 30 juin	1.270	1.140	1.190
22 juin au 03 juillet	1.040	950	990	01 juillet au 08 juillet	1.040	950	990
04 juillet au 27 juillet	1.360	1.235	1.285	09 juillet au 22 juillet	1.360	1.235	1.285
28 juillet au 07 août	1.730	1.615	1.665	23 juillet au 31 juillet	1.460	1.330	1.380
08 août au 15 août	1.460	1.330	1.380	01 août au 10 août	1.235	1.040	1.090
16 août au 26 août	1.235	1.040	1.090	11 août au 18 août	1.460	1.330	1.380
27 août au 01 septembre	1.460	1.330	1.380	19 août au 04 septembre	1.545	1.425	1.475
02 sept. au 03 octobre	1.270	1.140	1.190	05 sept. au 03 octobre	1.270	1.140	1.190
le 04 octobre	1.140	950	990				
Supplément départ le : 29 juillet	95	95	95	Supplément retours les : 25 août, 01 septembre	95	95	95

Taxes et assurances en supplément = 167 FRF environ

Bébé de moins de 2 ans : gratuit sans garantie de siège - 1 enfant de 2 ans à moins de 15 ans pour 1 adulte

Si le retour du passager était prévu sur Montréal, et que ce dernier veut changer pour Toronto, le supplément prévu pour le retour sur Québec ou Toronto sera chargé en plus des frais de changements de 50\$. Si le retour du passager était prévu pour un retour en semaine et que ce dernier veut changer pour un retour en fin de semaine, le supplément prévu pour un retour week-end sera chargé en plus des autres frais de changement. Aucun remboursement ne sera effectué pour un retour prévu en fin de semaine et changé pour la semaine. Cette méthode est valable pour toutes les combinaisons possibles.

**FRAIS DE CHANGEMENT DE NOM:**

- Plus de 20 jours avant la date de départ : 250 FRF
- 20 jours à 8 jours avant la date de départ : 500 FRF
- 7 jours et moins avant le départ : 100% du montant total

**IMPORTANT :**

- Les suppléments sont cumulables
- Pour fins de calcul du nombre de jours, la journée de départ est exclue du décompte en cas de changement ou d'annulation
- Changement d'appareil : le changement de capacité d'un appareil peut nous contraindre à ne pouvoir offrir de places en Club Transat même si celles-ci ont déjà été réservées. Dans ce cas le supplément Club Transat est automatiquement remboursé et tient lieu de seul dédommagement
- Billets : nominatifs et non cessibles. Valables aux dates indiquées. Ils ne sont pas remboursables si non utilisés à leur date d'échéance aller et/ou retour
- Calcul des prix : le prix de votre billet aller et retour s'obtient par l'addition du trajet aller et retour
- Le montant des taxes indiquées peut varier sans préavis.
- Il est de la responsabilité des passagers de reconformer l'horaire des vols aux n° de téléphone indiqués sur la convocation d'Air Transat remise avec le billet
- Bagages : les passagers (à l'exception des bébés) ont droit à une franchise de 20 kg sur les appareils L 1011/ B 727 / B 757 opérés par Air Transat
- La compagnie se réserve le droit d'utiliser d'autres types d'appareils et/ou de transporter pouvant entraîner des modifications de service à bord et/ou d'itinéraire
- En cas de changement, si Air Transat ne peut assurer la Classe Club, Air Transat remboursera ce supplément sans autre dédommagement.

# Québec en 1994

## VOLS REGULIERS

**AIR FRANCE**

### DEPARTS QUOTIDIENS DE PARIS ET DE PROVINCE

PRIX PAR PERSONNE ALLER/RETOUR EN F.F. AU DEPART DE PARIS	01 avril au 11 juillet 94 et 23 août au 31 oct. 94	12 juillet au 22 août 94
MONTREAL	2.800	3.460

Taxes d'aéroport : 130 FF  
**AU DEPART DE TOUTE LA FRANCE SAUF LA CORSE** : vols blancs et bleus Air Inter / Air France  
 en supplément des tarifs ci-dessus + 450 FF A/R  
 Validité : 2/60 jours - obligation de passer au moins la nuit du samedi au dimanche sur place  
 Panachage possible entre toutes les villes  
 Bébé moins de 2 ans : 10% du tarif adulte  
 Frais de changement de dates ou annulation avant le départ : 15% de frais  
 Frais de changement de date retour sur place (dans la limite de validité) : 40% du tarif aller-retour

**AirCanada** (vols directs)

PRIX PAR PERSONNE ALLER/RETOUR EN F.F. AU DEPART DE PARIS (quotidiens)	MONTREAL	QUEBEC (via Montréal)
Du 01 janvier 93 au 10 février 94		
Du 22 février au 07 avril 94	2.160	2.530
Du 19 au 30 avril 94		
Du 11 au 21 février 94	2.490	2.850
Du 08 au 18 avril 94		
Du 01 mai au 17 juin 94	2.350	2.870
Du 18 juin au 07 juillet 94	2.250	2.765
Du 08 juillet au 21 août 94	2.990	3.510
du 03 au 11 septembre 94		
Du 22 août au 02 septembre 94	2.670	3.190
Du 12 septembre au 02 octobre 94		
<b>AU DEPART DE LYON ET DE NICE</b>		
Du 01 janvier 93 au 30 avril 94	2.490	2.870
Du 01 mai au 17 juin 94	2.650	3.190
Du 18 juin au 07 juillet 94	2.550	3.090
Du 08 juillet au 21 août 94	3.290	3.830
du 03 au 11 septembre 94		
Du 22 août au 02 septembre 94	2.980	3.500
Du 12 septembre au 02 octobre 94		

. Suppl. de 550 F par personne au départ de Paris vers Montréal les 8, 9 et 10 juin 94  
 . Supplément de 550 F par personne au départ de Paris, Lyon, Nice vers le Canada : les 27, 28, 29, 30, 31 juillet 94 et les 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07 août 94  
 . Taxes d'aéroport : aller retour = 117 FRF - aller simple = 17 FRF  
 . Aller simple : 70% du tarif aller-retour - Validité : 7/60 jours  
 . Panachage possible entre toutes les villes (1 seule fois seulement)  
 . BEBE moins de 2 ans : 90% de réduction - Pas de réduction enfants  
 Frais de modification ou changement de nom : 600 FRF par personne  
 Frais d'annulation : 900 Frs par personne  
 Frais changement date de retour au Canada : 100 \$ can. environ à régler sur place (dans la limite de validité de 2 mois)

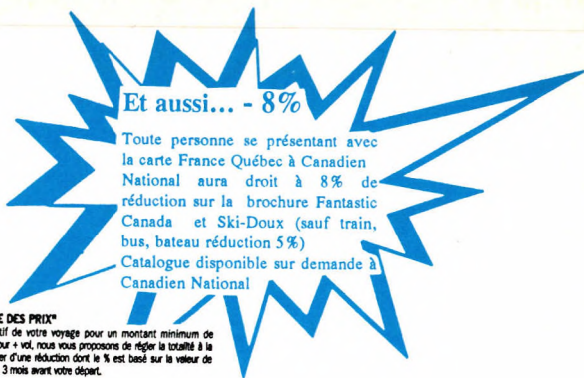


MONTREAL (vols via Amsterdam)  
 PRIX PAR PERSONNE EN FF au départ de Paris

Classe Q (nombre de places limité)		
01 janvier au 30 juin 94 01 au 31 octobre 94	09 au 17 avril 94 01 juillet au 31 août 94	01 au 30 septembre 94
2.200	2.870	2.625

Classe B				
01 janvier au 08 avril 94 18 avril au 31 mai 94	09 au 17 avril 94	01 au 30 juin 94	01 juillet au 31 août 94	01 au 30 septembre 94
2.440	3.390	2.630	3.295	3.050

DEPART DE PROVINCE - supplément A/R par personne : Toulouse/Marseille/Nice = + 300 F - Lyon/Genève = + 250 F  
 Mulhouse/Strasbourg = + 175 F - Bruxelles/Luxembourg = sans supplément  
 Validité : 2/90 jours (obligation de passer au moins la nuit du samedi au dimanche sur place)  
 Validité au delà de 3 mois et maximum 1 an : + 900 F par personne  
 Retour open valable 1 an : + 900 F par personne  
 Aller simple ou retour simple (pour passagers français revenant en France) : prix A/R divisé par deux + 600 F de supplément (Sans supplément jusqu'au 31 mai 94) - Non autorisé pour les groupes  
 Frais de changement de date retour sur place dans la limite de validité choisie : 100 \$ US payable sur place  
 Enfants (de 2 à 11 ans révolus) : 25% de réduction - Bébé (de 0 à 1 an révolu) : 80% de réduction  
 Frais modification ou annulation : Jusqu'à 2 jours avt le départ : 700 F par personne/ La veille au jour du départ : 100% de frais



Et aussi... - 8%

Toute personne se présentant avec la carte France Québec à Canadien National aura droit à 8% de réduction sur la brochure Fantastic Canada et Ski-Doux (sauf train, bus, bateau réduction 5%)  
 Catalogue disponible sur demande à Canadien National

### REDUCTION "RESERVATOT & GARANTIE DES PRIX"

Pour vous garantir un prix ferme et définitif de votre voyage pour un montant minimum de 6500 FF\* prix de base/personne circuit ou séjour + vol, nous vous proposons de régler la totalité à la confirmation d'inscription et de plus de bénéficier d'une réduction dont le % est basé sur la valeur de l'argent (voir tableau ci-dessous) et ce à plus de 3 mois avant votre départ.  
 \*moins de 3 mois seule la garantie s'applique.

\*Tout montant inférieur pour le même type de prestation et réglé à la confirmation pourra bénéficier de la clause "Garantie des prix" mais non de la réduction.  
 Nous demandons aux agences distributeurs d'être vigilantes sur le respect des dates de règlement, car tout dossier non solé dans les délais sera considéré comme réglable (et révisable si nécessaire) à 30 jours du départ.

Si vous vous inscrivez	7 mois complets avant le départ	6 mois complets avant le départ	5 mois complets avant le départ	4 mois complets avant le départ	3 mois complets avant le départ
Votre réduction sera de en %	4	3,5	3	2,5	2

### VOLS REGULIERS (via Toronto) **Canadien**

PRIX PAR PERSONNE ALLER/RETOUR EN FF	MONTREAL via Toronto		QUEBEC via Toronto et Montréal	
		V.P.M (1) émission et paiement total avant le 15/04/94		V.P.M (1) émission et paiement total avant le 15/04/94
Au départ de Paris				
Du 01/01 au 30/04/94	2.050	N/A	2.450	N/A
Du 01/05 au 30/06/94	2.500	2.250	2.765	2.470
Du 01/10 au 31/10/94				
Du 01/07 au 31/08/94	2.980	2.790	3.190	3.000
Du 01/09 au 30/09/94	2.770	2.590	2.980	2.790

Supplément CLASSE AFFAIRES (sauf groupes) : + 1600 FRF aller / 1600 FRF retour (possibilité de prendre l'option que sur un trajet)

Taxes d'aéroport : Aller retour = 117 FRF - Aller simple = 17 FRF - Retour simple = 200 FRF  
 Aller simple ou retour simple seulement au départ de Paris = 60% du tarif A/R - Panachage possible entre ttes les villes  
**Au départ de toutes villes de France sur AIR INTER/AIR FRANCE** : en suppl. des tarifs ci-dessus + 450 F A/R p. pers.  
 Validité : 2 jours/3 mois jusqu'au 30/04/94 (obligation de passer au moins la nuit du samedi au dimanche)  
 Validité : 7 jours/3 mois à compter du 1er mai 94  
 Bébé moins de 2 ans : Gratuit - Enfant moins de 12 ans : réduction de 10% du tarif adulte  
 Frais de modification dates ou changement de nom : 600 F par personne avant émission  
 Frais d'annulation avant le départ : 1.150 F par personne - Billet partiellement utilisé non remboursable  
 Frais de changement date retour sur place (dans la limite de validité des 3 mois) = 100 \$ can. payable sur place  
 Conditions des V.P.M (Ventes de Premières Minutes) : billets émis et réglés avant le 15 avril 94 - Dans le cas contraire, tarif normal facturé - Pas de réduction enfant - Bébé : gratuit  
 Frais de modification dates ou changement de nom : 600 F par personne avant émission  
 Frais d'annulation : 100% de frais par billet  
 Frais de changement date retour sur place (dans la limite de validité des 3 mois) = 100 \$ can. payable sur place  
 Nombre de places limité

A RETOURNER A : CANADIEN NATIONAL - 1 RUE SCRIBE - 75009 PARIS

1, RUE SCRIBE - 75009 PARIS - TÉL. (1) 47.42.76.50 - TÉLÉCOPIEUR (1) 47.42.24.39 - TELEX 220 269 CANATEX-PARIS

FRANCE - SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 9.000.000 F - RC PARIS B 552 000 044 - LIC 13 création 1923



### BULLETIN D'INSCRIPTION

A RETOURNER A : CANADIEN NATIONAL - 1, rue Scribe - 75009 PARIS  
 Joindre la photocopie de votre carte d'adhérent pour bénéficier de conditions spéciales

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

..... CODE POSTAL : .....

TÉL. PERS : ..... TÉL. PROF. : .....

PROFESSION : ..... DATE DE NAISSANCE : .....

**VOYAGE :** PRESTATION CHOISIE : .....

VOL CHOISI : .....

DATE DE DÉPART : ..... DATE DE RETOUR : .....

OPTION DATES : .....

**ACOMPTE :** 25% ..... F. x Nbre de passager ..... = ..... F.

Assurance Annulation/Bagages/Rapatriement :  
 3% ou 3,5% selon la prestation - Minimum : 120 F. + ..... F.  
 Total 1<sup>er</sup> acompte : = ..... F.

Ci-joint, un chèque à l'ordre de CANADIEN NATIONAL qui ne sera encaissé qu'après confirmation de notre part de votre inscription.

NOM DES AUTRES VOYAGEURS : ..... DATE DE NAISSANCE

1 .....  
 2 .....  
 3 .....  
 4 .....

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente  
 Date : ..... Signature : .....

Joindre la photocopie de votre carte d'adhérent pour bénéficier de conditions spéciales.

## Ascension : l'AG à Strasbourg

**L'assemblée générale annuelle de France-Québec se tiendra cette année à Strasbourg les 13 et 15 mai durant le "pont" de l'Ascension.**

**A**près la Bourgogne, l'Alsace. La régionale Alsace-Québec accueille cette année l'assemblée générale. Elle se déroulera à l'Ascension au centre culturel de Neudorf, près de la frontière, à 5 mn du centre-ville de Strasbourg. Il importe de s'y prendre tôt pour réserver un hôtel car, à cette époque, il y a un afflux important de touristes en Alsace. Pour les inscriptions à l'assemblée elle-même, une convocation parviendra à chaque adhérent. Et les inscriptions sont à retourner à la régionale d'Alsace-Québec, 11, rue Wimpheling, 67000 Strasbourg, tél. : 88.60.34.74, télécopie : 88.60.59.60 avant le 15 avril.

### Mandats et pouvoirs : changement

Comme d'habitude, il s'agit :

- de rendre compte de l'activité du bureau national, du siège national et du conseil d'administration à travers les rapports moral, financier et d'activités ;
- de décider, pour l'avenir, des orientations et des grands axes du programme d'actions prioritaires ;

- de procéder au renouvellement d'un tiers du conseil d'administration.

Conformément aux statuts, "toiletés" lors de l'assemblée générale de Mâcon l'an dernier, le conseil d'administration a modifié certaines modalités du règlement intérieur. La représentation des adhérents se fait toujours à deux niveaux mais le nombre de pouvoirs et mandats a changé :

- trois pouvoirs maximum par personne présente à l'assemblée (au lieu de cinq précédemment).

- un mandat pour cinq adhérents (au lieu de dix) est octroyé au président de chaque association régionale ou à son représentant mandaté.

Peuvent participer aux votes et envoyer des pouvoirs les membres de France-Québec à jour de cotisation pour l'année civile précédent l'assemblée, soit 1993.

Suite aux modifications de statuts intervenues en 1993, neuf personnes (et non plus onze) seront à élire à Strasbourg pour former le tiers du conseil d'administration à renouveler. Les sortants de l'actuel conseil sont : Thérèse Cailly (Grand-Quévilly), Anne-Marie Collart (Paris), Maurice Foissac (Midi-Toulousain), Pierrette Laridan (Val d'Oise), Simone Lemarchand (Saint-Mâlo), Philippe Limouzin (Touraine), Pierre Maître (Auvergne), Georges Poirier (Laval), Franz Rémy (Martinique).

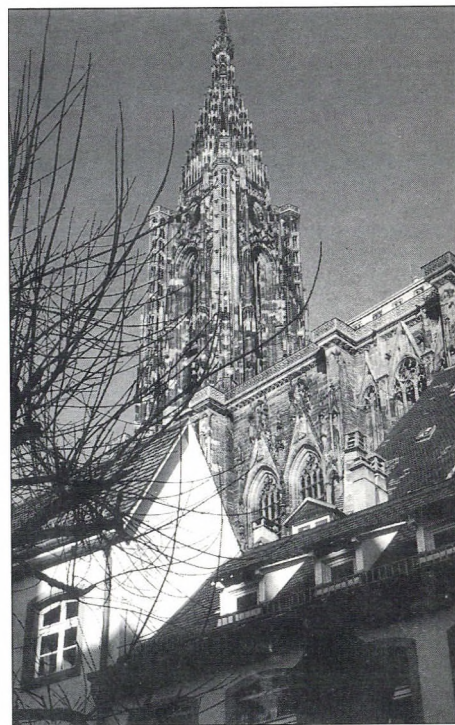


Photo : Jean-Luc Stadler, conseil général du Bas-Rhin

### Le programme

#### Jeudi 12 mai

Accueil de 16 h. à 20 h. à l'hôtel Le Forum  
50, rue de Bischwiller, Strasbourg-Schiltigheim.

#### Vendredi 13 mai

8 h. à 10 h. : accueil, inscriptions et validation des mandats et pouvoirs au centre culturel de Neudorf.

9 h. : ouverture de l'Assemblée.

- rapport moral du président.
- rapport d'activités de la directrice générale.
- rapport financier du trésorier.

12 h. : déjeuner-buffet.

14 h. : forums sur les échanges, la francophonie et l'économie.

20 h. : soirée alsacienne au caveau Kirmann à Epfig.

#### Samedi 14 mai

9 h. : table ronde sur le Québec, l'Europe et la francophonie.

11 h. : présentations des candidats et vote.

12 h. : déjeuner-surprise.

13 h. : réunion du conseil d'administration.

14 h. : présentation du bureau, vote des grandes orientations.

15 h. 30 : fin de l'Assemblée générale.

16 h. : visite de la ville.



### L'AGRR devient AG2R

1994 : un nouveau logo, un nouveau nom pour le groupe AGRR qui devient le groupe AG2R. Un changement ? Non. Une évolution nécessaire afin de marquer son dynamisme et son ouverture pour tout ce qui vous touche de près. N° 1 de la retraite et de la prévoyance au sein de l'ARRCO, le groupe AG2R né il y a 43 ans, s'efforce aujourd'hui encore d'améliorer la protection sociale des salariés et de leur famille.

Composé de l'AGRR Retraite, de l'AGRR Prévoyance, d'AGMUT (mutuelle), de PRIMA (assurances et épargne), le groupe AG2R et ses 160 salariés sont chaque jour à l'écoute des besoins des entreprises, des salariés et des retraités. Fruit d'une gestion paritaire avec les partenaires sociaux, c'est dans un esprit de solidarité que le groupe AG2R contribue au mieux-être de vous.

**L'AVENIR SOLIDAIRE**

# Trois nouvelles régionales

## CÔTE D'OPALE-QUÉBEC



### De Boulogne à Calais

La régionale Côte d'Opale-Québec est née fin 1993 dans le Pas-de-Calais, plus précisément sur son littoral, aux confins du Nord et de la Somme. Dans un pays prétendu noir où le sable des dunes et le vent tendre des champs côtoie le rouge vif des tuiles, et où le blanc éclatant des murs chaulés est égayé par des volets et des portes peints aux couleurs vives. Pourtant non loin du "plat pays", le Boulonnais a un fort relief marqué par les dénivellations, des falaises, tandis que le Calaisais, où vient de s'achever le chantier du siècle, s'apprête à vivre à l'heure internationale du tunnel.

Comptant 84 adhérents pour commencer, Côte d'Opale-Québec a rassemblé des habitants de ce littoral, tous très motivés et qui ressentent cruellement le manque d'association dans cette partie de l'hexagone. Après avoir reçu en fin d'année le président et la

directrice de France-Québec, Georges Poirier et Monique Pontault, pour une conférence sur la situation politique québécoise et une présentation des activités et services de l'association nationale, Côte d'Opale-Québec ne manquent pas de projets et de dynamisme. Histoire de prouver que là-haut on a bien le soleil au fond du cœur.

**Le bureau :** Bernard Lavallée président, Raynale Sevestre vice-présidente, Nadine Ledet secrétaire, Denis Letailleur trésorier, Alain Becart, Claude Delferrière, Daniel Fauquet, Alain Martel et Josiane Del Nero membres, Christine Robitaille chargée des échanges-jeunes.

**Les projets :** Repas québécois, réunion sur l'immigration, semaine du livre et du film québécois, accueil et jumelage possible de chorales, échanges de jeunes et échanges thématiques (chasseurs-pêcheurs).

## DINAN-QUÉBEC

### Grâce au Moyen-Age



Cadre, depuis plus de dix ans, d'une fête médiévale, "la fête des Remparts", Dinan (Côtes d'Armor) accueillait pour la première fois en 1991 une délégation québécoise passionnée par le Moyen-Age. Avec l'ambitieux projet d'organiser à Québec des "médiévales", Rémy d'Anjou a créé d'emblée avec les Dinannais des liens amicaux qui, en 1992, donnaient naissance au jumelage des "Médiévales" de Québec avec "la fête des Remparts" de Dinan.

En 1993, une délégation dinannaise participait aux premières "Médiévales" de Québec et, au retour, unanimement, les participants décidaient de créer l'association Dinan-Québec. Il s'agit d'approfondir la connaissance du Québec et de promouvoir les échanges. De plus, Dinan, avec ses 3 km de remparts, dix tours, cinq portes et un donjon, ses vieilles rues et ses maisons à pans de bois, cité d'art et d'histoire, s'est trouvée des similitudes avec le Vieux Québec. "Il y a une grande ressemblance, notamment au niveau de l'architecture, et puis la population est de 13 000 habitants dans les deux cas", explique Patrick Diveu, président de Dinan-Québec. Aussi pense-t-il donc à un jumelage entre Dinan et le Vieux Québec dans un avenir proche. En attendant, quelques 400 québécois sont attendus à Dinan pour la prochaine fête des Remparts du 3 au 5 septembre.

**Le bureau :** Patrick Diveu président, Jean-Pierre Lemenant vice-président, Raymonde Dubois vice-présidente, Eugène Barbedette secrétaire, Claude Couturier trésorier.

**Les projets :** Soirées québécoises, spectacles, conférences, accueil des Québécois en septembre, projet de jumelage.

## PONS-SUD SAINTONGE-QUÉBEC

### Pacte avec l'Assomption

Accréditée en décembre dernier par France-Québec, cette régionale du sud de la Charente-Maritime a, en fait, une longue histoire déjà derrière elle. Tout commença lorsque Richard Thériault, professeur à l'école Vanier de Laval (Québec) enseigne au collège de Pons. En décembre 1989 Richard Thériault et Pierre Lefebvre de l'Assomption prennent contact avec Pons pour établir des liens entre deux municipalités de même importance.

En avril 1990, 21 élèves du collège de Pons sont accueillis à l'école Vanier de Laval, en compagnie d'Henri Mejean. Le maire de Pons, Pierre Delapeyronnie se rend à

l'Assomption. Si bien qu'en août 1990, une délégation assomptionniste, conduite par le maire René Langlois, vient signer à Pons un pacte d'amitié. Dans la foulée, une association se crée à Pons, présidée par Paulette Chauvin.

Depuis 1991, plusieurs échanges ont eu lieu : accueil de 21 jeunes québécois dans des familles, réception de Philippe Richard, artiste peintre québécois dont l'épouse Micheline est conseillère municipale à l'Assomption, accueil au 14 juillet 1992 des musiciens de Baie-Saint-Paul et de leurs accompagnateurs (200 personnes)... En 1993, ce sont les responsables de l'association Pons-Sud-

Saintonge-Québec qui se sont rendus tour à tour outre-Atlantique pour prendre contact et séjourner chez des amis québécois.

**Le bureau :** Paulette Chauvin présidente, Henri Mejean vice-président, Nicole Bienvenu vice-présidente, Monique Aumont secrétaire, Huguette Gaudin secrétaire adjointe, Danielle Vossion trésorière, Paulette Bouanchaud trésorière adjointe, Colette Chainet pour les communications.

**Les projets :** Conférences, stands à des fêtes locales et au lycée, voyage à l'île de Ré, participation aux rencontres "généalogie".



Paulette Chauvin, Georges Poirier, Colette Chainet, Henri Mejean.

**3615\* ELANQUEBEC**  
Hébergement, loisirs, associations,  
informations, renseignements...  
\*0,99 F/Minute  
**"Les bonnes adresses du Québec"**

# Belles provinces

## Les Assemblées Générales

### BORDEAUX-QUÉBEC

**Le bureau :** Robert Noël président, Christian Millier vice-président, Alain Marchandon secrétaire, Jean-Michel Cherronet secrétaire-adjoint, Christian Noyelle trésorier, William Biard relations avec les médias.

**Les projets :** échanges, conférences, relance du jumelage avec Québec.

### CALVADOS-QUÉBEC

**Le bureau :** Nicole Delaunay présidente, Edith Colbert vice-présidente, Christian Leroux-Denneboug vice-président, Michel Ropert secrétaire, Hubert Périer trésorier, Valérie Desloges responsable de la communication, Sandrine Elie responsable emplois d'été.

**Les projets :** Participation à des spectacles d'artistes québécois avec tarifs réduits, emplois d'été, accueil de québécois lors du 50<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement de Normandie, permanences mensuelles.

### CÔTE D'AZUR-QUÉBEC

**Le bureau :** Janine Clément présidente d'honneur, Jean Girardot président, Mme Lefèvre vice-présidente, Mme Girardot secrétaire, M. Foing trésorier, Mme Cottalorda trésorière adjointe, Mme Guedon Reux (protocole), Mme Rollin (défense francophonie), M. Kalostg (excursions - voyages), M. Gourdeau (conseiller), M. Grateau (délégation).

**Les projets :** Présence au forum des associations, voyage au Québec avec une association des Anysetiers.

### FRANCHE-COMTÉ-QUÉBEC

**Le bureau :** Gisèle Tuillon présidente, Albert Ferry vice-président (délégué Haute-Saône), Claudine Joachim vice-présidente (délégué Doubs), Jean-Marc Gresset vice-président (délégué Jura), Joseph Sœur trésorier, Mickaël Latruffe trésorier-adjoint, Sandrine Lombergat secrétaire, François Chartier secrétaire adjoint, Serge Lambert responsable "voyages", Isabelle Costantini, Thérèse Demonchy, Emmanuelle Clivio responsables activités diverses.

**Les projets :** films, conférences, fête de la Saint-Jean, exposition sur l'art inuit, voyage en motoneige.

### GATINAIS-QUÉBEC

**Le bureau :** Liliane Brisson présidente, Danièle Hautereau vice-présidente, Olivier Laforme vice-président, Philippe Dreffier secrétaire, Roger Van Steenberghe secrétaire adjoint, Joël Rigal trésorier, Chantal Bourlier trésorière adjointe, Elisabeth Dreffier, Pascale Brecy, Dominique Cadoret et Christophe Ribes membres.

### GUYANE-QUÉBEC

**Le bureau :** Thérèse Zulemaro présidente, Toucine Pavilla vice-présidente, Eliette Danglades secrétaire, Isabelle Hannibal secrétaire-adjointe, Evelynne Blezes trésorière, Marie-Rose Castor trésorière adjointe.

**Les projets :** Envoi d'un groupe d'adolescents dans un centre de vacances québécois (dont le financement est en partie assuré par des manifestations rémunératrices : soirée de carnaval, bal annuel, voyage au Brésil...); soirées vidéo; cycle de films québécois.

### LANGRES-MONTRÉAL QUÉBEC

**Le bureau :** Dr Raymond Brocard président d'honneur, Jean-Paul Pizelle président, Marie-Joséphine Pataille vice-présidente déléguée, Jean Bouvier vice-président, Monique Robert secrétaire, Alain Abdi secrétaire-adjoint, Raymond Lepetz trésorier, Annie Bordet trésorier-adjoint.

**Les projets :** Récital de guitare classique le 8 avril avec Pierre Beaudry de l'Université de Montréal; exposition "Images de Jeanne Moncé" du 23 avril au 3 mai; huitième centenaire de la cathédrale Saint-Mammès le 24 avril présidé par Mgr Turcotte, archevêque de Montréal; voyage en Bourgogne.

### LYON-QUÉBEC

**Le bureau :** Raymond Sanchez président, Monique Monchanin vice-présidente, Christiane Guérin secrétaire, Jean-Philippe Pelordet secrétaire-adjoint, Marie-Thérèse Damour trésorière, Henry-Pierre Gangloff trésorier-adjoint, Pierrette Mazelpeux et Sophie Grand'Homme membres. Anne Rimaud Conseillère pédagogique à la Direction Régionale Jeunesse et Sports et Robert Vettoratto délégué régional AGRR-PRIMA Rhône Alpes membres associés.

### ALPES-LÉMAN-QUÉBEC

## Vingt ans !

**D**ans le numéro 9 (automne 1973) de la revue France-Québec, on pouvait lire : "Sous l'impulsion de Jean-Michel Hercourt, ancien coopérant français au Québec, Alpes-Québec a vu s'étendre son domaine jusqu'aux rives du Léman, Haute-Savoie-Québec assurant la responsabilité à l'échelle régionale".

Le noyau initial, une quinzaine de personnes, qui avait créé cette section le 15 novembre 1973, s'est développé et de quelle façon ! Aujourd'hui, Jean-Michel Hercourt et son équipe sont la tête d'une association, Alpes-Léman-Québec, qui approche les 350 membres et dont le rayonnement s'étend en Savoie, en Haute-Savoie, au Pays de Gex, en Suisse romande et au Val d'Aoste.

Année de son vingtième anniversaire, 1993 a été riche en événements : foire de la Saint-Ours d'Aoste, "hiver québécois" des Carroz d'Araches, visite des papeteries Cascades de La Rochette, tournée d'un généalogiste québécois, rallye pédestre et fête des Gets, voyage à La Roche-sur-Yon (dans le cadre d'un jumelage), match de football américain à Thonon, spectacle de la chorale de Val-d'Or

**Le bureau :** Jean-Michel Hercourt président, Michèle Coly, Réjanne Dangle, Gabriel Rossetti et Michel Mady vice-présidents, Nicole Cholat secrétaire générale, Monique Ecker trésorière, Louis Amoudry délégué d'Annecy, C. Garnier et H. Concourdan commissaires aux comptes.

**Les projets :** ballade en motoneige, semaine de la francophonie, conférences, rallye, etc.

### PÉRIGORD-QUÉBEC

**Le bureau :** Jean-Louis Hervé président, Hervé Debatisse vice-président délégué, Nadelette Dorizo et René Grenier vice-présidents d'honneur, Nicole Mahé secrétaire, Monique Hervé secrétaire adjointe, Guy Linarès trésorier, Jean-Pierre Guastavino trésorier adjoint, Jean Sarpy (communications), Dominique Lorcery (échanges saisonniers), Hervé Debatisse et Alain Deffarge (échanges scolaires), Claude Sitrouge, Maurice Teulet, Guy Augustin (info-voyages), Josiane Antoine et Ginette Vuillerme (immigration), Patricia Demoly (arts et spectacles), Francis Bernier et Ginette Vuillerme (histoire-généalogie), Hervé Debatisse (pacte d'amitié), Rolande Loisele (Lanaudière 95), Monique Hervé et Josée Sarpy (animations).

**Les projets :** Dîner aux chandelles et en musique pour la saint-Jean au château de Montréal; réception de la chorale québécoise de saint-Antoine-de-Tilly et concert avec une chorale de Bergerac; voyage d'un groupe de scouts; réception de cyclotouristes québécois; projets de jumelages entre deux communes, entre régions tabacoles du Périgord et de Lanaudière, entre le "pays de la fraise" et le "pays de l'éralbe"; contacts entre deux lycées de Bergerac et Joliette; échanges sportifs entre deux clubs de football; voyages en Charente et au Québec.

à Faverges, fête d'automne à Annemasse. A cette liste il faut aussi ajouter les participations aux programmes d'échanges et manifestations de France-Québec.

En 1994, A.L.Q. poursuivra sa mission qui est "d'étudier et de mettre en œuvre, spécialement dans la région des Alpes et du Léman, l'idée d'une solidarité particulière entre la France, les pays francophones voisins et le Québec dont elle veut contribuer à mieux faire connaître et promouvoir la personnalité et le développement".



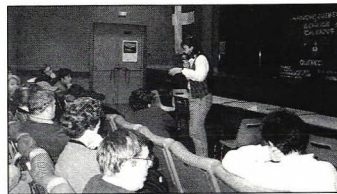
Une assemblée-anniversaire en présence de Jean-Claude Raffy, trésorier national.



La Roche-Vendée



Bordeaux



Calvados



Périgord

## MÉTROPOLE-NORD QUÉBEC

**Le bureau :** Richard Mulpas président, Régine Brasseur vice-présidente relations culturelles, Gérard Drieux vice-président relations économiques, Valérie Scholaert secrétaire générale, Jean-Philippe Vanderdonck trésorier.

## PAYS-DE-BRIVE-QUÉBEC

**Le bureau :** Alain Le Floch président, Christiane Laval vice-présidente échanges, René Blondel vice-président animations, Jean Pujo vice-président pacte d'amitié, Francis Durand vice-président généalogie, Suzanne Truchassou secrétaire, Jean-Louis Jooris trésorier.

**Les projets :** Participation à la foire du livre ; accueil d'infirmières de Joliette ; rencontre avec les régionales voisines.

## PAYS-NANTAIS-QUÉBEC

**Le bureau :** Christian Lamandé président, Michel Puaud vice-président, Fanny Bosquet secrétaire, Mireille Puaud secrétaire adjointe, Marie-Thérèse Taudin trésorière, Simone Perron trésorière adjointe.

**Projet :** Participation à la foire de Nantes.

## LA ROCHE-VENDEE QUÉBEC

**Le bureau :** André Lemesle président, Marie-Jo Geoffroy vice-présidente, Michel Villeger vice-président, Laurent Cadro secrétaire, Véronique Tesson secrétaire adjointe, Lucien Charrier trésorier, Gaby Favreau trésorier adjoint, Christiane Robin et Michèle Faivre (accueil), Gaby Favreau (agriculture), Michel Villeger (économie), Joël Bernier (généalogie), André Lemesle (immigration), Marie-Jo Geoffroy (voyages-sorties), Marc Braud (expositions).

**Les projets :** Gala Gilles Vigneault, expositions, sortie en Poitou acadien, printemps du livre à Montaigu, semaine d'animation à Fontenay-le-Comte avec les associations des familles Michaud et Mercier, voyages de printemps et d'automne au Québec, échanges, conférences, soirée épiluchettes de blé d'Inde et sortie champignons, etc.



Côte d'Azur

## RENNES-QUÉBEC

**Le bureau :** Francis Gourio président, Auguste Lizé vice-président, Dorothee Faveen secrétaire, Nicole Le Bidon secrétaire adjointe, Louis Audrain trésorier, Maryvonne Poubanne trésorière adjointe, André Roussière et Vincent Gueutier chargés des échanges.

**Les projets :** Exposition photos, conférences, voyage d'été, échanges.

## VAL D'OISE-QUÉBEC

**Le bureau :** Pierrette Laridan présidente, René Cochelin vice-président, Annick Fouré secrétaire, Cécile Caron secrétaire adjointe, Claude Caron trésorier, Yvette Peyre trésorière adjointe, Pierre Legrand et Gilbert Peyre commissaires aux comptes.

**Les projets :** Accueil des québécois pour la réciprocité du programme "le pays d'en face" ; célébration de la saint-Jean ; soirée québécoise ; échanges de classes entre le collège de Parnain et Trois-Rivières.

## CONFÉRENCES

### "Les filles du Roy"

**A** l'initiative de la commission nationale "Histoire et Généalogie" de France-Québec et orchestrée par André Lemesle, quatre conférences seront données dans le Centre-Ouest par Yves Landry, universitaire québécois, qui a dirigé un splendide livre "Pour le Christ et le Roi : la vie au temps des premiers Montréalais" (éd. Libre Expression).

Ces conférences auront lieu les :  
5 avril à Fontenay-le-Comte (Vendée)  
6 avril à Nantes (Loire-Atlantique)  
7 avril à Niort (Deux-Sèvres)  
8 avril à Pons (Charente-Maritime)  
Renseignements auprès des associations régionales.



Langres

## ALSACE-QUÉBEC

### Francophonie à Strasbourg

**I**nvité par Alsace-Québec, Xavier Deniau est venu le 26 janvier à Strasbourg dans les locaux du Conseil général du Bas-Rhin pour parler d'un sujet qu'il connaît à merveille : la Francophonie.

Bernard Schreiner, député-maire de Brumath, présenta l'orateur à l'assemblée dans laquelle on notait la présence de Michel Lemnyeux-Commène, Ambassadeur de France auprès du Conseil de l'Europe et de Jean Valleix, député de Bordeaux et président de la délégation française à ce même Conseil.

En faisant l'historique de la Francophonie, Xavier Deniau a insisté tout particulièrement sur les relations franco-québécoises depuis 1960 et la création de France-Québec dont il est un des fondateurs. "Il fallait, disait le Général de Gaulle, établir des liens entre les Français d'Amérique et les Français d'Europe". De Gaulle qui n'a prononcé qu'une fois le nom de francophonie quand il a appris, en septembre 1968, la mort de Daniel Johnson : "C'est une grande perte pour la francophonie".



Selon Xavier Deniau, quatre acceptions du mot Francophonie peuvent être retenues. Un sens linguistique : le fait de parler français. Un sens géographique : pays où l'on ne parle que le français. Un sens spirituel et mystique : l'ensemble des valeurs que porte la langue française. Un sens sociologique ou institutionnel : l'appartenance à un même ensemble. "Dans l'avenir les clivages seront surtout culturels ce qui renforce l'importance de la Francophonie".

Après avoir dialogué avec ses auditeurs, Xavier Deniau, qui avait à ses côtés le président Jean-Daniel Schell et la vice-présidente Andrée Coupier, a félicité Alsace-Québec pour sa jeunesse et son dynamisme.

## CAMBRÉSIS-HAINAUT-QUÉBEC

### Une patinoire Duchesnay

**L**a patinoire de Proville, à la sortie de Cambrai, porte désormais le nom des deux champions olympiques. C'est la première patinoire à porter leur nom dans le monde. Aussi, le 14 janvier dernier, les deux patineurs étaient visiblement émus de participer à ce baptême organisé conjointement par la mairie de Proville et l'association Cambrésis-Hainaut-Québec.

Véritable symbole des relations franco-québécoises, le nom des Duchesnay (Paul est né près de Metz et Isabelle à St-Jean d'Iberville d'un père québécois et d'une mère française). restera attaché à cette patinoire. à

un moment où tous deux songent à une reconversion, lui en génétique, elle en psychologie.



VERSAILLES

YVELINES

QUÉBEC



**Congrès International  
France - Québec / Québec - France**

VERSAILLES DU 6 AU 9 JUILLET 1995

## PÉRIGORD-QUÉBEC

# Le coup de pouce à des jeunes

**O**nze jeunes adultes au parcours difficile, deux éducateurs et deux infirmiers d'un foyer bordelais prêts à relever le défi du rêve, une passion pour les grands espaces, le goût de l'effort physique, de la découverte et de l'aventure humaine, et nous voilà tous à sillonner les routes du Québec en engrangeant les souvenirs qui nous aideront à aller "plus loin" dans nos histoires respectives.

L'histoire est née d'une réflexion jetée en l'air par un jeune, reprise et approfondie par le dialogue. Pourquoi ne pas tenter l'impossible, pourquoi ne pas transmettre ce message essentiel que seul le rêve fait avancer le monde, que même les plus démunis devant la vie, les plus convaincus de leur inaptitude sociale, s'ils se donnent le droit de s'emparer de leur destin, à leur tour peuvent atteindre "l'inaccessible" ? Et nous voilà partis pour 18 mois d'efforts, de doute parfois, de galère toujours, mais ensemble, partageant autant que possible le boulot et les responsabilités, chacun à sa mesure.

Au bout de ce parcours du combattant, enrichissant et formateur pour tous, la rencontre avec Périgord-Québec permet de franchir les derniers obstacles avec l'aide du réseau relationnel dense qui existe tant au Québec



qu'en France. Avec l'aide de l'OFQJ, de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, des mairies d'origine de quelques-uns des jeunes, plus les recettes des marchés à la brocante et les participations des jeunes et de l'institution, grâce aux réductions consenties par Air Inter et Sud-Ouest Voyage, et aux dons accordés par Sud-Ouest Solidarité, quelques commerçants et habitants du quartier et autres généreux donateurs privés, sont réunis les 98 000 F nécessaires à ces 12 jours de pérégrinations.

Après la découverte de Québec et une rapide visite à la communauté huronne de Wendake, en route vers la réserve faunique de Portneuf, près de Rivière à Pierre. Huit jours de randonnée à la découverte de cette nature sauvage, plus encore qu'on ne l'ima-

ginait. Découverte de la faune sur les conseils du vieux garde proche de la retraite qui venait raconter les plongeurs du canard huant, le "brrrrr..." de l'original dans les marécages et le goût pour les framboises de l'ours. L'excitation devant les premières empreintes sur le sol humide, l'ambiance "chasseurs d'images" devant le premier barrage de castors que le garde avait conseillé d'endommager légèrement pour les obliger à venir réparer sous nos yeux, la magie des balades le soir dans les barques à fond plat, les traversées du lac à la nage. Difficile de partager ces images et ces sensations. "Nous avions couru derrière un rêve, curieusement nous l'avons rattrapé, et il ne nous a pas déçu".

Il reste à mettre à profit cette expérience, à la transmettre aussi, à en tirer les conséquences. Dans cette situation exceptionnelle, tous ces jeunes ont mis en œuvre des capacités insoupçonnées, alors que trop souvent ils se dévalorisent.

Ce que peut apporter à chacun une telle aventure, est difficile à mesurer en termes précis de réinsertion. Mais pour ces jeunes au parcours parsemé d'échecs et de rejets, une réussite aussi éclatante et suscitant envie et reconnaissance sociale, représente le premier pas vers l'insertion vraie, le début de la confiance en soi. En témoigne cette phrase qui revient souvent dans leur bouche, à propos de leur aventure québécoise : "Je n'oublierai jamais, quelque chose a changé pour moi".

## GUYANE-QUÉBEC

# Voyage-découverte

**M**ême "Le Soleil" de Québec a évoqué, photos à l'appui, leur passage. C'est un groupe de 15 Guyanais qui sont partis à la connaissance du Québec. Ils ont fait un des plus beaux voyages qu'il leur ait jamais été donné de faire.

En effet, ce séjour, leur a offert des possibilités aussi bien touristiques que culturelles. Ce furent tour à tour, Montréal, la capitale culturelle et économique de la province, puis Québec, la capitale historique ; la Gaspésie "gourmande" et ses sites géographiques magnifiques : ses îles, ses falaises, ses jardins, ses musées sans oublier ses "fous" ;

le Saguenay et le Lac St-Jean furent encore un sujet d'émerveillement et de découverte des baleines.

Ce circuit a favorisé les contacts et les échanges entre deux communautés car il s'est fait en compagnie de Québécois bien connus pour leur sens de l'accueil, leur gaieté, leur ouverture d'esprit et de cœur. Ensemble, Guyanais et Québécois ont ri, chanté, dansé et c'est vrai que ce voyage leur a laissé des souvenirs qu'ils ne sont pas prêts d'oublier. Et c'est ainsi que bon nombre des participants à ce voyage sont devenus depuis membres de Guyane-Québec.

## BORDEAUX

**D**ans le cadre du jumelage Bordeaux-Québec, une rencontre franco-québécoise de golf a été organisée par Eden-Green du Québec et le golf du Médoc. Trente Québécois avaient fait le déplacement. Trois joueurs bordelais jouaient avec un joueur québécois. A l'issue de la compétition, le dîner était préparé par Pierre Faucher, de la célèbre sucrerie de la Montagne, dîner alliant les saveurs québécoises aux saveurs bordelaises. Les résultats de la compétition ont été proclamés en présence de Jean-François Normand, directeur des communications à la DGQ.



## MIDI-TOULOUSAIN

**L**humour et l'ambiance étaient au rendez-vous. Midi-Toulousain-Québec a organisé une soirée "Chansons et contes québécois" avec Réjean Gascon qui a fait voyager les spectateurs à travers l'histoire du Québec.



## CORNOUAILLE

**A** la fin du mois de novembre a lieu le rendez-vous attendu des fidèles de Cornouaille-Québec pour une soirée conviviale "repas-concert" à la ferme de Sainte-Cécile, à cinq minutes de Quimper.

En 1992, Denis Caron avait animé la soirée, le 28 novembre dernier ce fut au tour de Bernard Simard (ancien du groupe Manigance et la Bottine souriante) de faire apprécier les chansons québécoises.

La soirée suivie par 55 convives s'est terminée par la dégustation d'un gâteau aux couleurs du Québec et de la Bretagne.



## Dordogne, Jacques Cartier, Zambeze...

**L**e Bergeracois Jean-Michel Hervé (fils du président de Périgord-Québec) vient de s'illustrer en remportant avec ses 6 co-équipiers de l'équipe de France, la médaille d'argent du Mundial Rafting 93, sur la rivière Zambeze, aux pieds des chutes Victoria, au Zimbabwe, devant 47 équipes venues du monde entier.

Le raft français n'a concédé que quelques secondes à l'équipe du Zimbabwe, familière des lieux et notamment des pièges impressionnants que l'énorme débit de la rivière (jusqu'à 9.000 m<sup>3</sup>/seconde !) tend à ceux qui osent l'affronter. C'est un véritable exploit pour des Européens peu habitués à ce type de rivière.

Jean-Michel s'était déjà distingué avec son ami Québécois Yoland Marcotte en réalisant le passage en kayak des "infrants" de Pont Rouge sur la rivière Jacques Cartier, et cela à l'occasion d'une mission OFQJ en 1989.

Quand on vous dit que le Québec est un vrai temple pour l'aventure.

Pour passer une annonce dans les revues France-Québec et Québec-France, il est nécessaire d'être adhérent à une association régionale et d'utiliser un formulaire spécial disponible au siège national et dans les régionales.

## NÉCROLOGIE

### Martial de La Fournière



Martial de La Fournière (à droite) lors d'une assemblée générale.

Martial de La Fournière, un des huit fondateurs de France-Québec, est décédé, victime d'une crise cardiaque, le 26 février 1994 à Limoges. Il était né à Bonnac-la-Côte (Haute-Vienne) le 1<sup>er</sup> avril 1918.

Licencié en droit, breveté de l'École nationale de la France d'outre-mer, diplômé de l'École nationale des langues orientales (cambodgien), il fera toute sa carrière aux ministères de la France d'outre-mer et des Affaires étrangères. Au service de presse et d'information de l'ambassade de France aux États-Unis (1945-46), Directeur fédéral de l'Information

en Indochine (1947-51), il occupe ensuite divers postes en Afrique dont celui de Délégué du Haut-Commissaire au Cameroun en A.E.F. et en A.O.F. (1956-60). Il sera ensuite conseiller technique au ministère des Armées (1960-69) puis au cabinet des Premiers ministres Jacques Chaban-Delmas (1969-72) et Pierre Messmer (1972-74), Directeur des archives diplomatiques et de la documentation au ministère des Affaires étrangères (1974-83).

Fervent défenseur de la langue française, il s'intéressait tout particulièrement aux peuples de langue française, de Québec à Bruxelles, de Caraquet à Aoste. Il fut notamment vice-président de France-Québec, président de Paris-Québec, vice-président de l'AFAL, du Cercle Richelieu de Paris et président de la section française des Communautés de langue maternelle française.

Tous ceux qui ont connu Martial de La Fournière ont apprécié sa très grande gentillesse, son immense culture et son militantisme francophone.

## ÉCHANGES DE MAISONS

**Montréal :** Echangerait grand appart. 5 pièces dans beau quartier contre appart. à Paris en avril, mai, juin, juillet ou août. Echangerait aussi auto. Contact : Sylvie Turgeon, 1116 Laurier ouest, Outremont, H2V 2L4 Qc. Tél. : 19-1-514-948-1124.

**Québec :** Studio magnifique - terrasse, vieux Québec, à échanger du 15 juin 94 à la date désirée. Contact : Richard Dubois, 42, côte de la Montagne, Québec G1K 4E2, Qc.

**Banlieue de Québec :** Couple échangerait une résidence secondaire disponible de mai à octobre 94 (pour six personnes) toute équipée, au Mont-Saint-Anne à 20 mn de la ville de Québec. Contact : Pierre Béland, 749 Gingras, Sainte-Foy G1X 3T5 Qc. Télécopie : 19-1-418-656-1142.

**Banlieue de Québec :** A 5 km du vieux Québec, maison de 7 pièces dont 3 chambres (6 places), porte-fenêtre donnant sur un grand patio. Possibilité d'échange de voiture si réciprocité. Pour 1 à 2 mois entre juin et août 1995. Contact : Marc-André Rey et Christine Bonneau 674, rue Borée, Beauport G1C 5T7 Qc.

**Banlieue de Québec :** A 7 mn du centre de Québec, grande maison (4 chambres) entourée d'arbres ainsi que voiture contre maison et voiture pour 4 à 6 semaines entre la fin juin et la fin août. Contact : Marie-Claude Giroux, enseignante, 219 Sauriol, Beauport G1E 3M4, Qc. Tél. : 19-1-418-663-8808.

**Estrie :** Maison 5 pièces dont 3 chambres pour 6 personnes, grand terrain paysager, à 1 h. 30 de Québec ou Montréal. Voiture à disposition pour le mois de juillet 94. Contact : M. Dumas, CP 275, Cookshire J0B 1M0, Qc.

**Banlieue de Montréal :** Maison 11 pièces dont 3 chambres, pisc. ext., spa, int., solarium et auto à échanger contre maison et auto dans le sud de la France pour 3 semaines en juillet ou août. Contact : Brigitte et Daniel Lachance, 29 Bonaventure, Repentigny J6A 3N6. Fax : (514) 657-1197.

**Banlieue ville de Québec :** Maison 8 pièces dont 3 chambres à échanger contre maison dans la région de l'Auvergne, période de 4 à 6 semaines, mois de juillet, août ou septembre 1995. Echange automobile aussi possible. Contact : Maurice Carrier, 808 de la Nativité, Beauport (Québec) Canada, G1E 1K8.

**Appartement centre-ville de Montréal et chalet 5 pièces avec 3 chambres au bord d'un lac sauvage, à échanger contre maison, endroit calme et paisible au bord de la mer pour le mois de juillet.** Contact : Gilles Thuot, 2093 Saint-André, Montréal H2L 3V2. Tél. : 288-5050.

**Près de l'Université Laval et du Vieux-Québec,** maison en rangée, 2 étages, 2 chambres, vue sur le fleuve

Saint-Laurent, à échanger contre un appartement à Paris ou sa banlieue du 21 septembre 1994 au 31 août 1995. Raison : études. Contact : Marguerite Tremblay, 2120 Chemin du Foulon, Sillery, QC G1T 1X4. Tél. : (418) 687-9982. Téléc. : (418) 529-4463.

**Banlieue de Québec :** Résidence ultra moderne, à échanger contre condo sur Côte d'Azur, pour 3 semaines, été 1994. Contact : Ronald Alary, 519 du Brome, Saint-Augustin G3A 2T4.

**Gatineau :** A dix minutes d'Ottawa, maison dans quartier résidentiel et à proximité d'une piste cyclable, 2 étages, 3 chambres, 2 salles de bain, salon, cuisine et salle familiale plus garage, à échanger pendant la période 15 juin-15 juillet 1994. Contact : Nicole et Benoît Renaud, 120 Emard, Gatineau, J8V 2K3.

**Centre Montréal :** Appartement 3 1/2 chambre à coucher fermée, salle à manger/salon, kitchenette/salle de bains, immeuble moderne, ascenseurs, concierge, proximité métro/autobus, à échanger contre studio centre Paris, minimum 6 semaines, maximum 3 mois, printemps ou automne. Contact : Christiane Champion, 1444 Mackay, app. 303, Montréal PQ H3G 2H9.

**Banlieue de Montréal :** Petite famille de 4, échangerait maison 2 étages, 3 chambres à coucher, cuisine toute équipée, terrasse et piscine avec petit jardin, pour un mois, n'importe quand dans l'été, contre maison n'importe où en France. Possibilité échange auto. Contact : Suzanne Ravenelle, 3623, rue Jonathan, Fabreville, Laval (Québec), Canada, H7P 4Y7. Tél. : (514) 963-4516.

**Laval :** Maison toutes commodités à 30 minutes du centre de Montréal et voiture à échanger avec maison et voiture en France pendant 3 ou 4 semaines entre les 15 juin et 15 août 1994. Contact : Claude Tremblay, 1315 Jolibourg, Laval (Québec) H7Y 1W8. Tél. : (514)-689-8648. Télécopie : (514)-689-2220.

**Levis :** Petite maison en bois canadienne, 2 étages, foyer, piano à queue, bord du fleuve St-Laurent, en face de Québec et du château Frontenac, à 2 minutes du traversier, à échanger contre maison région sud de la France (Montpellier) au bord de la Méditerranée du 1<sup>er</sup> sept. 94 au 1<sup>er</sup> mai 1995. Contact : Gilles Bernard, 5611, rue Saint-Laurent, Levis (Québec) G6V 3V6.

## CORRESPONDANTS

**Jacques,** 41 ans, cherche correspondante française avec qui il pourrait visiter soit la France soit l'Europe. Aime histoire, culture et sport. Contact : Jacques Dugas, 116 route Caissy St-Omer, CP 308 comté Bonaventure, G0C 2Z0, Québec.

## VOUS AVEZ DIT NOUVELLE-FRANCE ?

### 11<sup>ème</sup> épisode : MALHEUREUSE ACADIE (1603-1713)

• Pourquoi la France abandonne l'Acadie que les Canadiens viennent de reprendre brillamment en 1712 ?

C'est la conséquence de deux phénomènes, l'un ancien, l'autre récent. D'abord, il y a le choix continental de la monarchie qui remonte aux origines de la colonie. La fondation de Port-Royal par Champlain n'avait pas été soutenue, au profit du Saint-Laurent plus prometteur en fourrures. Ensuite, la colonie victorieuse ne dispose pas d'elle-même ; son sort est décidé à Versailles. Vaincue en Europe, la monarchie sacrifie l'Amérique ("quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries").

• Les colons d'Acadie méritaient-ils ce sort ?

Non, si on regarde leur courtoisie à se maintenir sur ce sol négligé par l'autorité royale. Celle-ci se contente de maintenir l'intégrité territoriale sans réguler par sa justice et sa police les conflits internes. Ceux-ci débouchent sur des guerres civiles à répétition. AULNAY dispute à LATOUR le pouvoir sur la province. En 1654, les Anglais en profitent pour occuper la péninsule.

• Que va faire Louis XIV ?

Il obtient que l'Acadie nous soit rendue en 1667. Mais il ne la réorganise pas comme sur le Saint-Laurent. Elle retourne à ses guerres civiles épisodiques. La colonisation ralentit, mais elle se poursuit cependant ; elle est confiée à la "compagnie des sédentaires de l'Acadie".

• Que va-t-elle devenir après qu'elle soit devenue la "Nouvelle Ecosse" en 1713 ?

Les Anglais maintiennent les colons français pendant l'installation des colons anglais. Lorsque ceux-ci seront devenus majoritaires, l'Angleterre décidera de déporter les Acadiens.

### Francis BERNIER

**SOURCES :** Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle France (1715)*, livre X, *Rêves d'empire*. Lionel GROULX, *Histoire de l'Amérique française*.

Prochain épisode : LA PAIX DE TRENTE ANS

# Canadien National

R O Y A L T O U R I N G

**Le spécialiste des voyages au Canada.**

**UN NUMERO (1) 47 42 76 50**

**UNE ADRESSE 1, RUE SCRIBE 75009 PARIS**

**UN CATALOGUE**

## **FANTASTIC CANADA AMERICA**

**Pratique, complet, efficace et en plus à votre service  
une équipe de consultants pour vous proposer  
la meilleure solution à des prix ultra préférentiels  
pour les adhérents de France Quebec.**

**A TRES BIENTOT,  
LE PLAISIR DE VOUS SERVIR**

**Canadien National**

**Licence 13 une filiale des chemins de fer nationaux du Canada  
Fondé en 1923**